

Il faut mieux protéger les droits individuels

par Léonce GAUDREAU

La loi touchant l'administration des commissions royales d'enquête au Québec devrait être modifiée afin que les droits fondamentaux des individus soient un peu plus sauvegardés.

Telle est là l'admission qu'a faite le juge Robert Cliche celui-là même qui a présidé pendant une année la commission d'enquête sur l'industrie de la construction.

Tout en affirmant qu'il avait constamment cherché à sauvegarder les droits fondamentaux des individus qui ont eu à témoigner devant sa commission, le juge Cliche a ajouté cependant que cette loi lui apparaissait un peu désuète. Il y aurait donc, lieu, selon lui, que le législateur apporte certaines modifications pour protéger davantage les droits des individus.

Cette voix, entendue hier à l'occasion d'un débat sur la Commission Cliche et ses conséquences législatives

tenu par l'Association du barreau canadien, s'ajoute aux critiques déjà formulées sur les dangers des commissions d'enquête en ce qui a trait aux droits fondamentaux de l'homme. Un débat a eu lieu, il y a quelques mois, au Barreau québécois, à la lumière des travaux de la Commission Cliche (sur la construction) et de la Commission Dutil (sur le crime organisé).

L'un des principaux reproches que l'on fait à ces commissions, c'est de ne pas reconnaître formellement le

droit pour les individus qui y témoignent de présenter des contre-preuves, ou de permettre à leurs avocats d'interroger directement des témoins. Même, si, en principe, il n'y a que des "témoins" devant ces commissions, le fonctionnement de ces commissions fait que ces "témoins" sont souvent transformés en "accusés". Ils n'ont plus alors les mêmes garanties de défense et de protection que leur offrent normalement les tribunaux ordinaires. Il y a aussi la question du huis clos, de l'admission en preuve de

conversations incriminantes obtenues par espionnage électronique, etc.

L'après Cliche

Par ailleurs, le juge Robert Cliche n'a pas voulu rompre le silence qu'il s'était lui-même imposé après la sortie de son rapport sur l'usage que le gouvernement québécois en avait fait. Mais, en termes voilés, M. Cliche a semblé dire que les applications positives des recommandations de la commission étaient encore à venir, de la part du gouvernement.

J'espère, a-t-il dit, que le gouvernement a pris une vraie prise de conscience des problèmes, pour ajouter, finalement, qu'il se réjouissait que la "productivité" ait augmenté sur les chantiers, que les "droits sacrés" des ouvriers soient mieux respectés et que le gouvernement "est prêt à faire quelque chose".

Autres informations et photos, pages B-1-2-4
(Suite à la page A6, 5e col.)

Sea Food Poissons-Fruits de mer
la marée haute
3000 boul. Laurier, Ste. Foy

LE SOLEIL

116 PAGES 8 CAHIERS

QUEBEC, MERCREDI 27 AOUT 1975

79e ANNEE, No 204 PRIX 25¢

REMY BEAULIEU & ASSOCIES
DOCTEURS EN OPTOMETRIE
376 du Roi, ch. 208. Tél.: 524-8417
(En haut Société des Alcools)

à lire

L'eau à Granby

Les entreprises industrielles de Granby acceptent de réduire leur consommation d'eau de 80 p.100 afin d'assurer aux citoyens un minimum d'eau potable.
page B-6

Grand Nord

L'épiscopat canadien dénonce le "traitement abusif" réservé aux indigènes et aux ressources du Grand Nord.
page D-1

Nouveau sous-ministre

M. Gérard Barbin, directeur du Conseil d'administration de Radio-Québec, remplacera M. Guy Frégault, comme sous-ministre aux Affaires culturelles.
page H-1

Hardy ne fait pas peur

La décision du premier ministre Bourassa de laisser le dossier du cinéma au ministre Denis Hardy ne semble pas inquiéter outre mesure le milieu cinématographique.
page H-1

l'économie

● Un arrêt de travail pourrait bientôt survenir dans l'industrie des pâtes et papiers du Québec, environ 15,000 travailleurs de ce secteur s'appropriant à prendre un vote de grève; ils se joindraient ainsi à leurs confrères de l'Abitibi Paper, de Beauré, déjà inactifs.

● Face à une perte de contrôle croissante sur leur production régionale, les producteurs agricoles du Saguenay-Lac-St-Jean y vont d'une déclaration de "souveraineté agricole" lors du congrès régional de l'UPA, à Saint-Bruno.

● Le port de Québec traverse une crise "épouvantable", selon le président de l'Association des employeurs maritimes, M. Arnold Masters, et la cause en est surtout la grève des travailleurs des mines d'amiante à Thetford Mines.
Cahier E.

sommaire

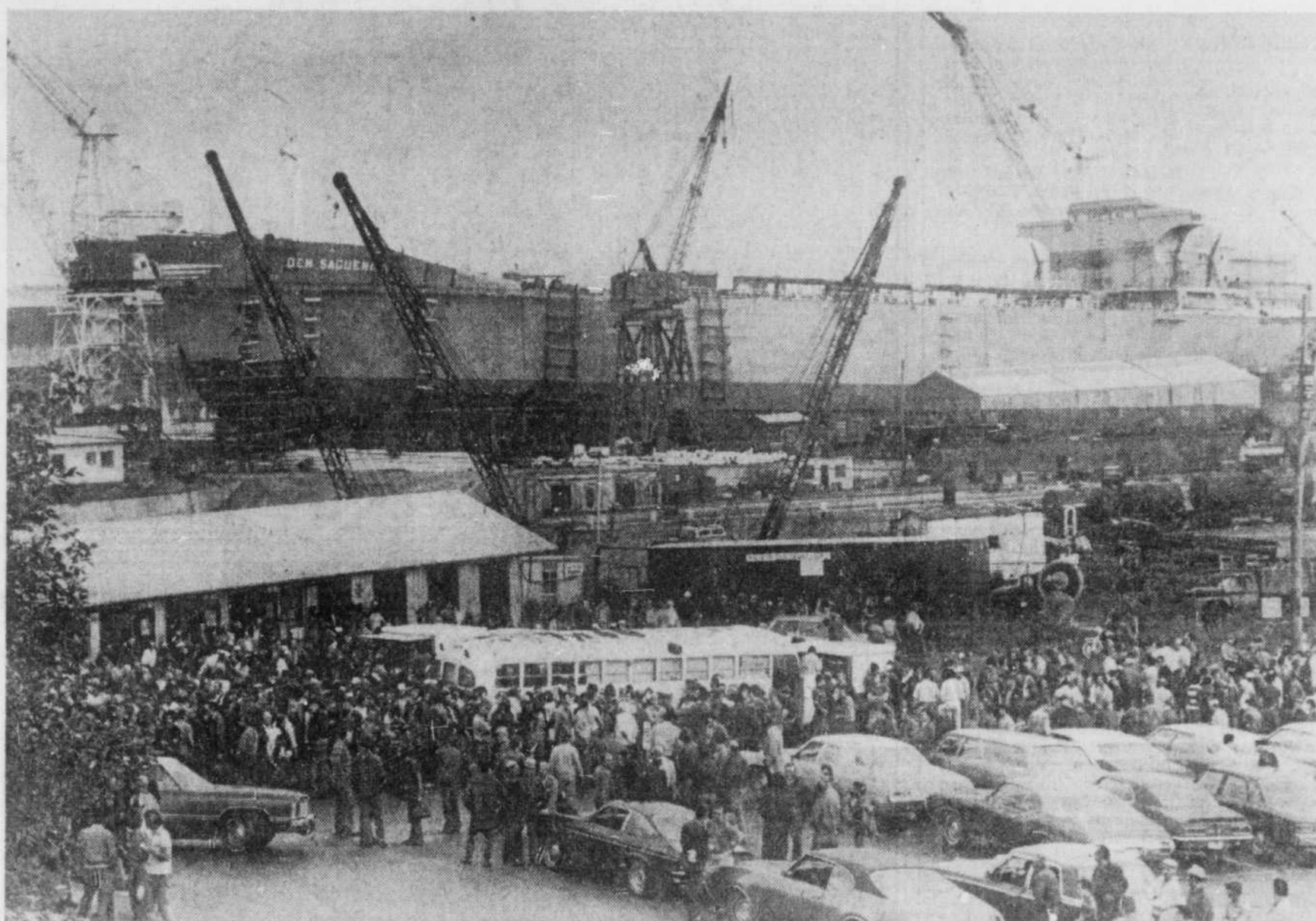
Arts et lettres	H-1 à H-4
A Québec aujourd'hui	H-3
Bandes dessinées	H-16
Bridge	H-12
Consommation	D-2
Décès	H-15
Economie-finances	E-1 à E-5
Feuilleton	H-11
Horoscope	H-13
Ma place au soleil	A-6
Mots croisés	H-8
Mot mystère	H-4
Petites annonces	H-4 à H-13
Sport	C-1 à C-7
Télévision	E-20

météo

Nuageux et overes au cours de la journée. Généralement ensoleillé, demain.

Les détails, page A-2

Rien ne va plus chez Davie



La mise à flots du Den Saguenay (39,000 tonnes) risque d'être retardée par la suite de la cessation des opérations à la Davie Shipbuilding, de Lauzon. Le problème de la sécurité sur les chantiers est à la base du conflit.

par Claude VAILLANCOURT

La réinstallation du président du syndicat à son poste au sein de l'usine, le congédiement de deux cadres de l'entreprise et l'amélioration des normes de sécurité constituent les principales conditions que posent les 2,000 travailleurs de la Davie Shipbuilding, de Lauzon, pour la reprise du travail.

Depuis la nuit dernière, toute activité a cessé à l'importante industrie navale suite à un ralentissement qu'avait amorcé un groupe d'ouvriers qui se plaignaient du manque de mesures de sécurité.

Lundi dernier, l'un de leurs camarades, M. Robert Soucy, décédait dans des circonstances qui restent encore à éclaircir. Le travailleur a fait une chute d'environ vingt pieds. Les membres du Syndicat des employés des chantiers maritimes de Lauzon ont d'ailleurs adopté une résolution invitant le syndicaliste Michel Chartrand à venir défendre leur cause lors de l'enquête du coroner.

Mais c'est principalement à deux membres du personnel cadre que les travailleurs ont des choses à dire.

D'abord au surintendant du département de la soudure, durant le quart de nuit, l'ancien représentant syndical Robert Rouillard, qu'ils accusent de manque de civisme à l'endroit des travailleurs.

"Il passe son temps à sacrer après nous autres, ont expliqué plusieurs
(Suite à la page A6, 2e col.)

Hailé Sélassié, le roi des rois meurt à 83 ans

Addis Ababa (AFP, AP, Reuter, UP) — L'ancien empereur d'Éthiopie, Hailé Sélassié, est mort aujourd'hui à Addis Ababa. Il avait été renversé en septembre dernier par les militaires éthiopiens. Il était âgé de 83 ans.

Celui qui avait été "le roi des rois" et l'un des hommes les plus riches du monde est mort privé de tout pouvoir et après avoir été condamné par son armée qui l'accusait d'avoir détourné à son profit les richesses du pays.

Son pouvoir avait commencé sérieusement à décliner au début de 1974, quand les forces armées réalisèrent un premier coup de force, en février, et annonçèrent leur détermination de mettre fin au régime féodal qui régissait encore l'essentiel de la vie d'une monarchie vieille de 3,000 ans. C'est en septembre 1974 qu'il
(Suite à la page A6, 3e col.)

Chez Pratt & Whitney Les grévistes au travail

MONTREAL (PC) — La majorité des 750 grévistes de la Pratt and Whitney, de Longueuil, ont décidé par scrutin secret, hier, d'accepter les projets de protocole de retour au travail et de convention collective qui leur étaient soumis.

Ils ont ainsi mis fin à l'historique épreuve de force entreprise il y a 20

mois et demi contre le géant international de l'avionnerie.

Les rapports non confirmés du scrutin secret indiquent que 572 grévistes ou 72,5 pour cent ont voté en faveur du protocole de retour au travail du premier ministre Bourassa et 210 contre.

Selon des postes radiophoniques,

les ouvriers, membres de la section locale des Travailleurs unis de l'automobile, commenceront à retourner au travail le 2 septembre.

Plus tôt dans la journée, l'atmosphère qui régnait au désormais célèbre local de grève du boulevard Thérien reflétait clairement le sens du vote.

Les uns rageaient d'impuissance devant ce qu'ils appelaient une "capitulation en règle", et les autres, résignés à ne pas faire les frais d'une deuxième affaire Lapalme, s'interrogeaient déjà sur les difficultés de la prochaine réintégration à l'usine.

L'état-major du local 510 des Travailleurs unis de l'automobile (FTQ) a
(Suite à la page A6, 3e col.)



La machinerie saisie dans le camp des travailleurs forestiers québécois, à 35 milles à l'intérieur des forêts du Maine, a été transportée sur un immense radeau sur la rivière Saint-Jean.

Les Québécois se font expulser des bois du Maine

par Réal LABERGE
du bureau du Soleil

Une quarantaine de travailleurs forestiers québécois, qui retournaient aux chantiers de la compagnie J.D. Irving, dans le nord du Maine, lundi matin, ont été repoussés à la frontière canadienne par des bûcherons américains.

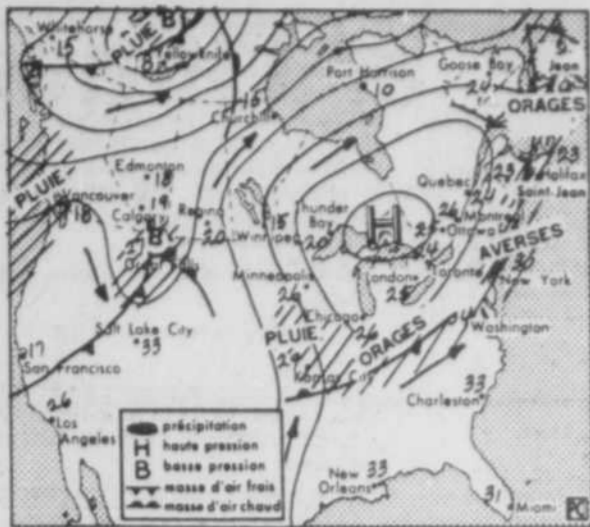
L'incident s'est produit sans violence. Mais les travailleurs québécois ont été forcés de quitter les lieux sans pouvoir reprendre possession de leurs scies à chaîne et de leurs débuseuses. L'expulsion aurait été suivie d'un ordre des autorités de l'Etat du Maine de leur fermer temporairement le poste frontalier d'Escourt.

Ce semble être un rebondissement d'agissements du genre survenus en

octobre 1974, au cours desquels des bûcherons du Maine, mécontents de voir des Canadiens accaparer les emplois des opérations forestières du territoire voisinant la frontière, les en avaient déjà chassés une première fois. L'altercation avait cependant été plus grave. Elle avait alors été accompagnée de coups de fusil et de l'incendie de plusieurs débuseuses.

Lundi matin, les bûcherons québécois, venant d'Escourt (Témiscouata), où la compagnie canadienne exploite l'importante scierie Aimé Gaudreau Inc., de Saint-Famille et de Sainte-Perpétue, dans la circonscription de l'Islet, ont fait face à un barrage formé par un groupe de 70 à 80 membres et sympathisants d'une association de bûcherons récemment formée dans la zone concernée du nord du Maine. Ces
(Suite à la page A6, 1re col.)

la météo



Le temps sera nuageux avec des périodes ensoleillées, aujourd'hui, dans la région de Québec. Plus à l'est, il y aura des averses. Les chiffres sur la carte indiquent les maximums tandis que les autres renseignements sont valables jusqu'à midi.

prévisions

MONTREAL (PC) — Voici les prévisions régionales de la météo pour la province de Québec émises par Environnement Canada pour aujourd'hui avec un aperçu pour demain.

Régions de Montréal, l'Outaouais, Cantons de l'Est et Laurentides: nuageux avec des périodes ensoleillées et plus sec. Maximum près de 25. Aperçu pour demain: généralement ensoleillé.

Régions de l'Abitibi et Pontiac-Témiscamingue: passages nuageux et venteux par moments. Maximum près de 20. Aperçu pour demain: généralement ensoleillé.

Régions de Québec et Trois-Rivières: nuageux avec des périodes ensoleillées. Maximum près de 24. Aperçu pour demain: généralement ensoleillé.

Régions de Chibougamau, Saguenay-Lac-Saint-Jean et Haute-Mauricie: généralement nuageux avec des périodes ensoleillées. Maximum 22. Aperçu pour demain: généralement ensoleillé.

Régions de Rimouski, Baie-Comeau, Sept-Îles et la Gaspésie: généralement nuageux avec quelques averses. Maximum voisin de 20. Aperçu pour demain: généralement ensoleillé.

températures

TORONTO (PC) — Voici les températures enregistrées, hier, dans quelques villes d'Amérique du Nord.

	Min.	Max.
Vancouver	11	17
Calgary	2	18
Saskatoon	2	18
Regina	4	19
Winnipeg	11	17
Churchill	5	11
Sudbury	17	26
Toronto	20	26
Montréal	21	31
Québec	17	23
Fredericton	13	26
Moncton	13	26
Halifax	14	22
Charlottetown	15	23
Saint-Jean, T.-N.	7	20
Chicago	20	29
Boston	18	26
New York	21	26
Washington	24	35
Miami	27	31
Tucson	23	37
San Francisco	12	18

la page d'histoire

par la Presse Canadienne

1783 — Première ascension d'une montgolfière à Paris.

1828 — L'Uruguay obtient son indépendance du Brésil et de l'Argentine.

1917 — Par la loi sur le service militaire, le gouvernement canadien adopte la conscription.

1942 — On annonce la découverte de la pénicilline.

1953 — Le prospecteur Wilbert Coffin, âgé de 37 ans, est accusé du meurtre de trois chasseurs américains, dans la région de Gaspé.

marée soleil

JEUDI		JEUDI				
Basse	6h10	Basse	18h05	Lever	Coucher	Durée
Haute	11h05	Haute	23h20	4.58	18.33	13.35

Lockheed-Air Canada: Dief veut une enquête

OTTAWA (PC) — La Lockheed Aircraft Corp. devra bientôt révéler à qui est allé l'argent dépensé pour convaincre un éventuel acheteur de leurs TriStars, des appareils qui se vendent \$18.1 millions chacun et qu'Air Canada a achetés en 10 exemplaires en plus de promettre d'en acheter neuf autres.

Toute l'affaire a débuté aux Etats-Unis lorsque le président de cette société, M. D.J. Haughton, a avoué, lundi, devant le comité de la banque du Sénat américain — Senate banking committee — que \$22 millions avaient été payés à des responsables étrangers et à des organismes pour faire mousser les ventes.

A Ottawa, c'est l'ancien premier ministre canadien, M. John Diefenbaker, qui a demandé, hier, que la Gendarmerie royale du Canada fasse enquête dans cette affaire. "Une fois qu'ils auront mis leurs nez dans l'affaire", a prédit M. Diefenbaker.

Pour le moment la GRC n'a rien entrepris et personne ne lui a demandé de le faire, a dit un porte parole de la GRC.

Affirmations jusqu'à l'évidence

A Montréal, le responsable de l'information pour Air Canada, M. P. Casey, a déclaré, hier, qu'à aucun moment des responsables d'Air Canada n'ont accepté des paiements de fabricants d'avions.

Le ministre canadien des Transports, M. Jean Marchand, qui est responsable au parlement fédéral pour Air Canada, n'a pu être rejoint pour commenter la nouvelle.

Devant le Sénat américain, M. Haughton a qualifié les versements faits de "retombées" alors que le président du Senate banking committee, M. William Proxmire, les a qualifiés de pots-de-vin.

Aux questions directes et pertinentes de M. Proxmire qui voulait savoir de M. Haughton si vraiment des pots-de-vin avaient été versés à Air Canada ou à d'autres compagnies étrangères, M. Haughton a dit qu'il préférait ne pas répondre.

Air Canada est d'ailleurs sous enquête présentement, sous l'ordre émis par M. Marchand le printemps dernier, au sujet de l'autorisation donnée par l'ancien vice-président de la société d'Etat, M. Yves Ménard, pour que soient versés \$100,000 à l'agent de voyage R.Y. McGregor.

Le gouvernement fédéral est maintenant à décider s'il remplacera ses Argus, des avions patrouilleurs à longue portée, par l'Orion de Lockheed ou le Boeing 707. Il s'agit d'une autre décision de plusieurs millions de dollars.

On saura tout

Quoique décide le gouvernement fédéral au sujet de l'enquête demandée par M. Diefenbaker, l'affaire n'est pas close puisque la Commission des sécurités et des échanges des Etats-Unis, United States Securities and Exchange Commission (SEC), poursuivra l'enquête pour savoir qui au Canada a reçu des pots-de-vin ou des retombées de Lockheed, si cela est arrivé. Le secrétaire au Trésor américain, M. William Simon, le sénateur Proxmire et son conseiller législatif, M. Ron Tammien, ont promis qu'ils connaîtraient le fond de l'affaire même si Lockheed ne voulait pas coopérer.



M. D.J. Haughton, le président de Lockheed Aircraft

Nouveau syndicat

OTTAWA (PC) — Un nouveau syndicat vient de naître dans la fonction publique fédérale. C'est l'Association des économistes, sociologues et statisticiens. Il groupe 2,000 fonctionnaires appartenant à divers ministères. Ces employés ont quitté l'Institut professionnel de la fonction publique.

TREMBLAY RÉNOVATION ENR.
 Marcel Tremblay Dir.
 337 de la Canardière, Québec
APPELEZ MAINTENANT 522-3424

VOUS AUSSI Faites-le maintenant!

Sous-toit ventilé

Fenêtres 4 saisons avec moustiquaire

CHASSIS REVETEMENT PORTES Murs extérieurs

↑ POUR VOTRE CONFORT

AVIS A NOS LECTEURS

Nous prions nos lecteurs de prendre note que **NOS BUREAUX SERONT FERMES TOUTE LA JOURNÉE DU LUNDI 1^{er} SEPTEMBRE 1975, JOUR DE LA FÊTE DU TRAVAIL.**

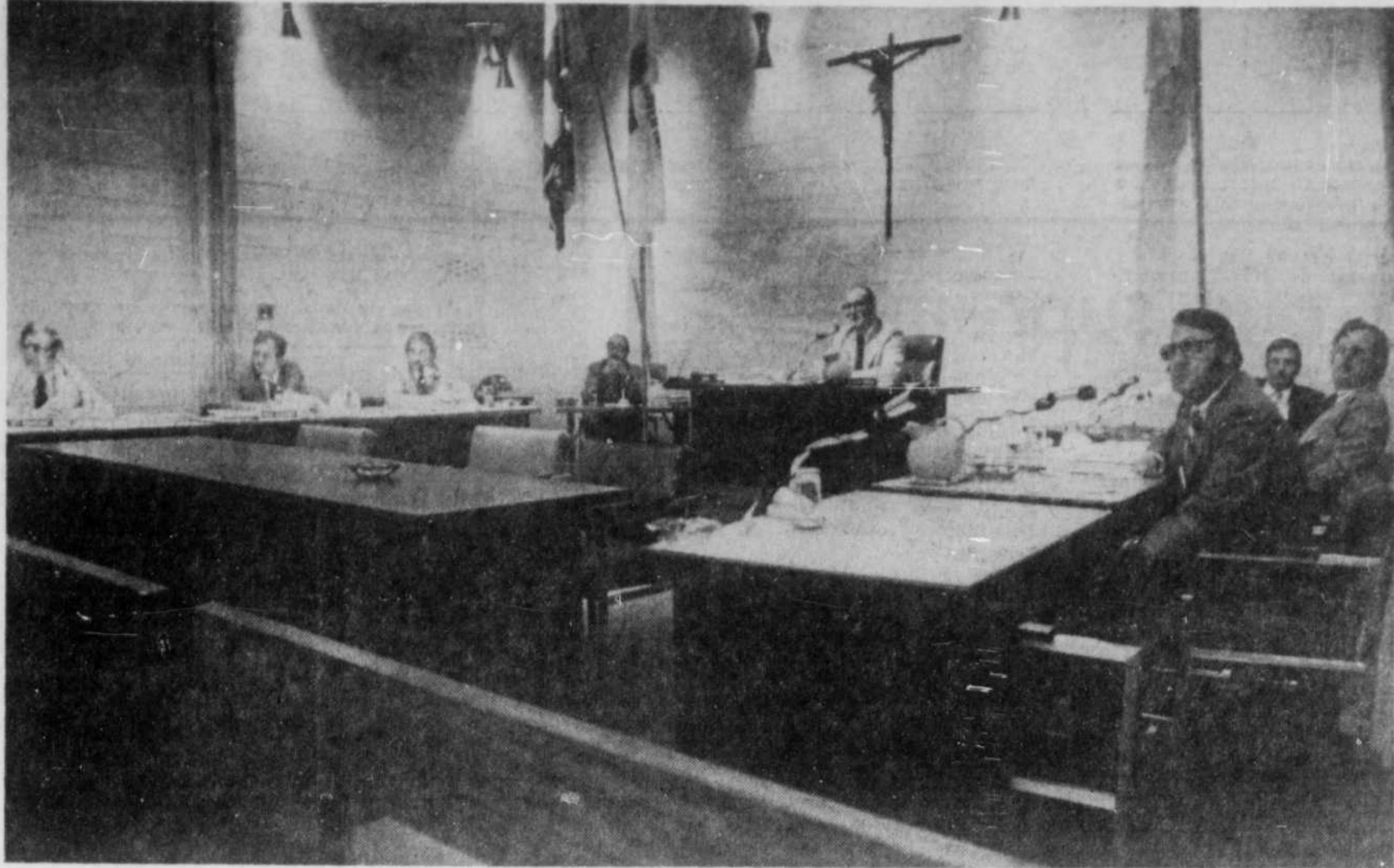
LE SOLEIL

le complet de tweed

Hardy Amies l'a réalisé. rien que pour nous en tissu de pure laine rustique et à reliefs. Un chic tout britannique pour la veste assez près du corps. Croisée simplement. Revers aigus. Fente au dos pour alléger. Pantalon droit bien en forme. Impeccable en gris foncé ou brun roux et en tailles 38 à 44. Court, moyen ou long. \$250.

Cachée dessous, la chemise Hathaway en vert neuf. \$17. Sa cravate de laine \$7.50.

simons
 le trente et un®
 pour homme place ste-foy



Le conseil de ville de Charlesbourg au cours de la réunion d'hier soir sur la fusion.

Le Soleil, André Boucher

Guerre du câble: Québec et Ottawa "discuteraient"

par Robert MALTAIS
Du bureau du Soleil

RIMOUSKI — Alors que l'on s'attend, depuis la fin de semaine, à une nouvelle offensive judiciaire du gouvernement fédéral dans la guerre du câble Ottawa-Québec à Rimouski, rien ne bouge. Ottawa semble préférer garder le statu quo de ce côté pour l'instant, au moment même où l'amorce d'un règlement politique du conflit est entrevue.

De fait, depuis quelques jours, les ministres provincial et fédéral des Communications, MM. Denis Hardy et Gérard Pelletier, semblent désireux d'ouvrir des "pourparlers" sur la juridiction fédérale-provinciale en matière de télédistribution.

D'autre part, Câblodistribution invite la population à une assemblée qui se tiendra demain, à l'hôtel de ville de Rimouski.

A Rimouski, les représentants fédéraux se sont retirés du champ de bataille, aucune action ou poursuite judiciaire contre Câblodistribution de l'Est Inc. n'ayant été entreprise, alors qu'ils ont sans aucun doute encore la possibilité d'obtenir, dès aujourd'hui, un mandat de perquisition sur l'antenne de transmission du ministère québécois des Communications, utilisée par le télédistribeur rimouskiois.

Néanmoins, le "commando" spécial de Communications Canada, équipé du vigoureux quatre-roues "Jimmy", tente toujours, sans succès, de repérer la seconde antenne pirate de Québec, qui assure à elle seule 50 pour 100 des activités de Câblodistribution de l'Est, à Rimouski.

Le "jeep" de Communications Canada, pourvue d'un équipement électronique en mesure de détecter toute antenne réceptrice-émettrice, a vainement ratissé, depuis samedi, de long

en large, coins et recoins de Rimouski, à la recherche de la 2e antenne pirate du ministère des Communications du Québec.

Pendant ce temps, ne s'en laissant pas imposer par ce stratagème, la firme Câblodistribution de l'Est a décidé de mobiliser la population rimouskioise en convoquant les citoyens à une assemblée.

Dans un communiqué remis à la presse, le télédistribeur Raymond D'Auteuil a tenu à préciser qu'il n'est pas dans l'illégalité et qu'il respecte une loi québécoise: "La Régie des services publics du Québec, a-t-il souligné, nous ordonne de vous offrir le câble sous peine de sanctions."

"Ceux qui croient qu'il s'agit d'une guerre d'antennes sont dans l'erreur. Le gouvernement fédéral attaque tous les Québécois lorsqu'en saisissant des antennes, il essaie d'empêcher la population de Rimouski et de Mont-Joli de bénéficier de la télédistribution" a ajouté M. D'Auteuil.

Mais le vent semble vouloir tourner dans le conflit national de la télédistribution, où l'enjeu maintenant se retrouve surtout entre les mains des hommes politiques.

Rappelons que Câblodistribution de l'Est Inc. détient un permis d'exploitation de la Régie des services publics du Québec depuis le 13 septembre 1974, alors que habituellement, tous les permis de ce genre sont émis par le Conseil de la radiotélévision canadienne (CRTC), qui est un organisme fédéral.

Le problème se situe à ce niveau: en fait, pour la Régie des services publics québécois, la télédistribution est avant tout un service public et doit relever de l'Etat québécois tandis que la radiotélévision relève de l'entreprise privée et par le fait même du CRTC.

Charlesbourg, Orsainville et Notre-Dame-des-Laurentides Signature de la requête de fusion

par Benoît ROUTHIER

Les maires de Charlesbourg, Orsainville et Notre-Dame-des-Laurentides ont signé, hier soir, la requête commune visant le regroupement de ces trois municipalités plus celle de Charlesbourg-Est.

Il est à remarquer que les autorités de cette dernière localité n'ont pas adopté de règlement de fusion. Lundi soir, elles ont reporté leur décision sur ce sujet à mercredi prochain.

Il sera cependant trop tard puisqu'en dehors du délai légal qui se terminait hier.

Donc, le ministre des Affaires municipales a en main tout ce qui lui est nécessaire pour procéder à la fusion des quatre municipalités. La loi exige que la requête de fusion soit signée par 50 pour 100 des conseils représentant 50 pour 100 de la population touchée. Ces pourcentages sont dépassés dans le cas du projet de

regroupement de l'unité de Charlesbourg.

Le 6 septembre, un avis de fusion paraîtra dans la Gazette officielle. Dans les 30 jours suivants, les propriétaires intéressés qui désirent s'opposer au règlement pourront faire connaître les motifs de leur opposition en s'adressant par écrit à la Commission municipale. Ce délai écoulé, la Commission tiendra une enquête et elle fera rapport au ministre Victor C. Goldbloom. S'il le juge à propos, le ministre peut décider de la tenue d'un référendum.

On sait déjà qu'une telle consultation de la population aura lieu, le 14 septembre, à Orsainville.

A Charlesbourg, encore hier soir, le conseil n'a pas cru bon d'accéder à la demande de citoyens présents à l'assemblée. Pour sa part, le conseiller Jules Bernatchez a laissé entendre que la fusion comportait trop d'éléments pour que les citoyens se pronon-

cent uniquement par un oui ou un non. Ce à quoi un contribuable a répliqué qu'il avait été porté à son siège de conseiller par un simple oui.

Enfin, pour terminer sur les questions de procédure, disons que le règlement de fusion, pour entrer en vigueur, doit être approuvé par le ministre des Affaires municipales.

La nouvelle ville entrerait en vigueur le 1er janvier 1976.

Fusion gratuite

Hier soir, le maire de Charlesbourg a expliqué à une soixantaine de citoyens que la fusion ne coûtera rien aux contribuables de sa ville. Parce que le coût de la fusion, qui est de \$366.813 pour Charlesbourg, sera absorbé par le gouvernement du Québec au moyen d'une subvention équivalente pour trois ans. Le gouvernement fera de même à Charlesbourg-Est: le coût de la fusion dans cette municipalité est de \$20.427, et il sera payé par une subvention étendue sur trois ans.

Le maire de Charlesbourg doit se rendre à Montréal, vendredi, pour aller négocier encore avec le ministre Goldbloom.

Un conseil de 15 membres

Jusqu'aux premières élections générales, le conseil provisoire sera composé de 15 membres: le maire et six conseillers de Charlesbourg; le maire et trois conseillers d'Orsainville; le maire et un conseiller de Charlesbourg-Est; le maire et un conseiller de Notre-Dame-des-Laurentides.

Le maire du Grand Charlesbourg sera le maire de l'actuel Charlesbourg, M. Jean-Claude Thibault. Le délégué à la Caa (ou à l'organisation qui la remplacera) sera M. Maurice Renaud, le maire d'Orsainville.

Les premières élections générales auront lieu en novembre 1976.

A partir de ces élections, le conseil se composera de 11 membres. Le territoire sera divisé en six quartiers.

La FTQ réclame toujours une présence permanente à la baie James

M. Fernand Daoust, secrétaire général de la FTQ, a souligné, hier, les nombreux problèmes causés par le fait que les autorités de la baie James n'aient pas encore permis à la FTQ-construction d'y ouvrir un bureau et d'y établir en permanence un représentant sur les chantiers.

Cette centrale, qui regroupe plus de 75 pour 100 des 3.500 travailleurs de la baie James, attend encore la réponse à sa demande formulée pourtant il y a plusieurs mois. M. Daoust a fait cette sortie hier, au cours de la visite des chantiers qu'il effectue en compagnie du président de la FTQ, M. Louis Laberge.

Actuellement, la FTQ-construction possède un coordonnateur, M. Pierre Riverin, qui n'a pas encore obtenu son permis de résidence sur le territoire de la baie James. En fait, aucun permanent syndical n'a encore le droit de résider à la baie James.

Les problèmes occasionnés par cette situation sont reliés au décret de la construction et à la sécurité publique. "Les conditions de vie sur les chantiers sont ainsi négligées", note un communiqué de la FTQ. De plus, les limitations imposées aux visites des représentants syndicaux (trois à la fois pour

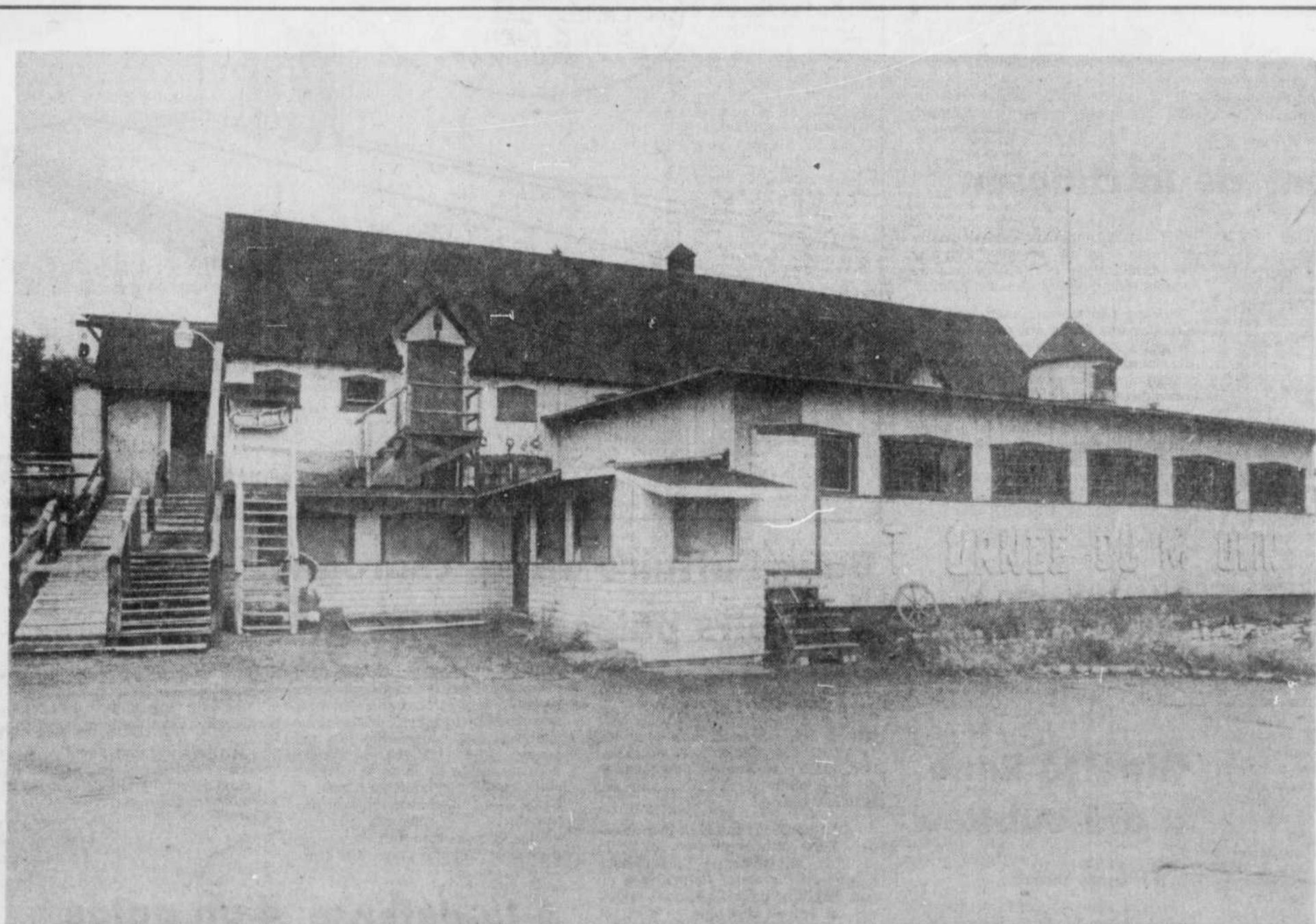
l'ensemble des centrales syndicales et pour un maximum de quatre nuits) les isolent des travailleurs, ajoute-t-on.

La FTQ a entrepris des pourparlers avec la Société d'exploitation de la baie James pour régulariser le statut de Riverin, mais tant et aussi longtemps qu'un accord n'aura pas été conclu, Riverin devra se contenter d'un statut de visiteur.

En conséquence, Riverin ne peut jamais demeurer plus de cinq jours et quatre nuits consécutifs à la baie James où il couche dans les baraquements du lac Denise.

"Mon bureau, c'est mon camion pick-up", déclare Riverin, pour souligner qu'on ne lui a pas permis d'avoir un bureau sur le territoire de la baie James.

Quant à Louis Laberge, il en a profité, hier, pour parler de la prochaine campagne de syndicalisation aux mois d'octobre et novembre. "Il est impécunieux de donner à votre centrale une force suffisante pour lui permettre de négocier des conditions valables lors des prochaines négociations", a-t-il dit.



"La Tournée du moulin" disparaîtra

Fermé au public depuis janvier dernier, "La Tournée du moulin", un restaurant devenu familier aux Québécois depuis nombre d'années, disparaîtrait bientôt pour faire place à un centre d'accueil pour personnes âgées. Situé à proximité de la ville, dans un décor champêtre, les frais d'exploitation de ce restaurant, très fréquenté l'été, étaient devenus trop élevés durant les mois d'hiver. Des négociations sont en cours actuellement avec les

propriétaires de cet établissement et le ministère des Affaires sociales qui s'approprierait ce terrain situé en face du jardin zoologique à Orsainville. Dans une lettre adressée, il y a environ une semaine, à la Société d'habitation du Québec, la municipalité de Charlesbourg informa les autorités gouvernementales que ce projet de centre d'accueil répondait en tous points aux exigences de cette localité.

REGARDEZ
Rubrique
femmes-filles demandées
"ANNONCES CLASSEES"
POUR CELEBRITY

LE DEMON EST AU RENDEZ-VOUS!
QUE SE PASSE-T-IL
DERRIERE
CETTE
PORTE?

VENTE DEMOLITION
Fluorescents, portes, chaises, calorifères de fonte, éviers, toilettes, lavabos, fournaies air et eau chaude, air climatisé, garde-robe, dactylo, luyaux, chaudière à vapeur, lits et matelas, etc.

CENTRE DU MATERIAUX NEUF ET USAGE
1727 Route de l'Aéroport
Ancienne-Lorette
TEL.: 872-1225

Service d'Optique Elite ltée
RAYON D'OPTIQUE ET D'OPTOMETRIE
Détailants agréés en vertu de la Loi des optométristes et opticiens de la province de Québec.
Place Laurier Ste Foy 653 8396
2, Edifice Place Québec 579 5883
Centre Central d'autobus 529 4655
1050, St-Jean Québec 692 2292

L'éditorial

Les cent ans de la Cour suprême

A cause de son caractère "historique", ancienne capitale de l'empire français en Amérique, siège des importantes réunions de 1864 qui allaient donner naissance à la Confédération, Québec était l'endroit tout choisi pour faire écho au centenaire de la Cour suprême. Le juge en chef, Bora Laskin, accompagné des juges de ce tribunal de dernière instance, a profité du congrès du Barreau canadien pour démontrer à quel point la Cour suprême est désormais identifiée à l'indépendance de ce pays et à la nature de nos institutions fédérales.

L'évolution des prérogatives de la Cour suprême s'est effectuée à l'unisson de l'évolution du pays, de colonie à nation. Première colonie à rédiger elle-même sa Constitution, en 1867, le Canada qui possédait alors l'autonomie interne, mais non la compétence internationale, assumait graduellement celle-ci. Comme signataire du traité de Versailles (1919), il devenait de fait une puissance internationale. Le statut de Westminster (1931) reconnaissait cette situation explicitement. Les dominions y étaient alors définis: "Des communautés autonomes à l'intérieur de l'empire britannique, nullement subordonnées l'une à l'autre quant à leurs affaires intérieures ou extérieures."

Dès 1930, parallèlement à l'acquisition finale de notre souveraineté nationale, les Canadiens cherchaient à rapatrier de Londres leur Constitution, ce qui aurait entraîné automatiquement le rapatriement au pays du tribunal de dernière instance en matière constitutionnelle.

le. Faute d'entente cependant entre toutes les provinces et le gouvernement central, le rapatriement de la Constitution se fait encore attendre. L'abolition des appels au Conseil privé de Londres est toutefois acquise depuis 1950 et la Cour suprême est maintenant revêtue de tous les caractères d'un tribunal de dernière instance. Ses cent années d'existence se confondent donc avec celles de notre régime depuis 1867.

La Cour suprême est donc devenue l'un des attributs normaux de notre souveraineté nationale. Celle-ci ne peut en effet se concevoir par le recours à un arbitrage juridique en-dehors du pays. Pourtant un certain décalage s'est produit entre le traité de Westminster et le rapatriement du tribunal de dernière instance, la transition continuant à être assumée par le Conseil privé de Londres. Mais la Cour suprême était inévitablement appelée à prendre sa succession.

C'est d'abord le Conseil privé qui a donné le ton à l'interprétation de notre Constitution, qu'il s'agisse des pouvoirs d'urgence, de la dimension nationale des questions, du pouvoir de dépenser du gouvernement central. De Londres, les membres du comité judiciaire du Conseil privé ont inévitablement eu la propension à juger, selon la lettre de la Constitution, éloignés qu'ils étaient des conditions concrètes qui prévalaient dans un pays étranger. On pense généralement que les interprétations du Conseil

privé ont eu tendance à favoriser le pouvoir des provinces, bien que de 1930 à 1932, cette tendance ait été inversée. Une analyse intéressante d'un jeune chercheur en droit constitutionnel (André Beaulieu, Le Devoir, 11 et 12 août 1975) s'inscrit cependant en faux contre cette "légende".

S'il faut de plus en croire un spécialiste des régimes fédératifs comparés, K.-C. Wheare, le résultat net des interprétations judiciaires au Canada a été de restreindre la sphère d'action du gouvernement central, ce qui fait encore bon marché d'une légende. C'est qu'au Canada, la tendance générale des régimes fédératifs vers la centralisation est ici inversée. Certes, le Conseil privé et la Cour suprême en tant que tribunal de dernière instance, ont joué un rôle non négligeable dans notre évolution constitutionnelle, les interprétations judiciaires étant à cet égard plus importantes que les amendements constitutionnels eux-mêmes. Ainsi, depuis 1867, il s'est produit seulement trois amendements constitutionnels qui ont eu pour résultat de changer les pouvoirs législatifs des deux ordres de gouvernement: assurance-chômage (1940), juridictions concurrentes sur les pensions de vieillesse (1951) et pour les bénéficiaires des programmes de retraites (1964).

Les tractations politiques, le jeu des forces réciproques, les conférences gouvernementales, les traditions et les précédents font évoluer la Constitution, plus que les amendements spécifi-

ques. En cas d'impasse entre les divers gouvernements, il devient indispensable de recourir à un arbitrage juridique, si on veut que ce soit les tribunaux plutôt que la force qui dictent le droit. D'où le caractère indispensable de la Cour suprême en tant que tribunal constitutionnel.

Faute de troisième collectivité entre les provinces et l'Etat central, dans les régimes fédératifs, la Cour suprême ne peut être qu'un organisme fédéral. L'Etat central possédant ce que les juristes appellent "la compétence de la compétence". En vertu de cette prérogative, il appartient à la Cour suprême de désigner, en cas de conflit, ce qui est de matière fédérale ou provinciale. Il ne peut en être autrement à moins d'en référer à un tribunal étranger, ce qui soulèverait d'innombrables problèmes d'ordre interne et externe et serait incompatible avec la notion de souveraineté nationale.

Rien ne serait donc plus léger que d'écarter d'un revers de la main les pouvoirs de dernière instance de la Cour suprême, notamment en matière constitutionnelle et dans un régime de séparation des pouvoirs. On ne peut écarter les conflits, il faut donc trouver un moyen pacifique et juste de les arbitrer. La Cour suprême a accompli cette fonction au Canada, avec compétence et impartialité. C'est ce qui fait d'elle l'un des organes essentiels de notre existence nationale.

Gilles BOYER

L'opinion des lecteurs

Doute et déception après la Chant'Août

M. le ministre des Affaires culturelles,

La Chant'Août a semé parmi la population le doute et la déception. Elle fut le triomphe du "joual" et de la médiocrité. On espérait une relance de la bonne chanson, un véritable renouveau culturel qui élève l'âme dans l'espérance et la joie saines.

Je me joins à Mme Murielle Millard et à M. Jeannotte pour déplorer amèrement le gaspillage de \$26.000 (argent soutiré des salaires des travailleurs) que le ministère des Affaires culturelles a donné pour répandre la contre-culture et la grivoiserie durant cette semaine de la Chant'Août.

Combien vous auriez été plus sage, monsieur le ministre, de doter l'Orchestre Symphonique ou l'Opéra du Québec, de cette somme généreuse!

Les connaisseurs sont d'accord pour affirmer qu'au point de vue artistique, c'était vraiment minable: un français piteux et souvent inintelligible, des chanteurs à voix repoussante qui répétaient des mots sensuels et grossiers. En un mot, tout ce qu'il fallait pour abrutir notre jeunesse.

D'ailleurs, la plupart de ces pseudo-vedettes n'avaient aucun respect de la langue française, du public et d'eux-mêmes. Ce n'est pas avec ces invités délabrés, hurleurs et bouffons, qu'on formera une génération de gens distingués et patriotes.

Pourquoi dépenser tant de millions pour l'éducation et la promotion du français, si d'autre part, votre ministère paye des chanteurs cyniques et vulgaires pour démolir notre héritage français et chrétien?

Ces jours de fête furent aussi une aubaine pour les profiteurs de la drogue, qui souvent vivent en marge de la société. Quelle belle occasion pour initier les jeunes, à l'abus des tranquillisants qui mènent à la mort ou à la folie.

Nous sommes humiliés et offensés de constater que nos taxes déjà si lourdes servent à payer pour la dégénérescence des moeurs et de notre langue française, chez nos artistes. Quand un corps se décompose, il sent mauvais, pareil à notre langage et l'art musical dans notre milieu. A nous d'agir et de vivre avec dignité et fierté.

Joseph Derouyn,
Beaupré,
Montmorency

L'Art n'est pas uniquement de la chanson

M. Stéphane Venne,
Producteur de disques

A la suite de votre intervention lors d'une émission télévisée, ayant pour sujet "la chanson québécoise", permettez que j'ajoute, aux voix de ce "brillant panel" dont vous étiez, ma non moins valable voix de Québécois non panéliste.

Ce n'est pas la première fois que je vous entends, sur les ondes, vous élever avec hargne contre la musique dite classique ou sérieuse insérée dans le cadre culturel québécois, au point que je finis par me demander quel genre de complexe ou de frustration vous vous évertuez à nous cacher.

Tout d'abord, quand vous dites qu'un artiste doit s'ajuster au plus grand nombre et qu'il représente son époque me laisse supposer que vous n'avez jamais eu la curiosité élémentaire de lire la moindre lettre ou autobiographie d'artistes comme Mozart, Beethoven ou Van Gogh. La ferveur du public a fait, en effet, que le premier a été jeté à la fosse commune et le dernier, j'ose penser que vous savez comment il est mort! Pour tous les autres, informez-vous et méditez (c'est à la mode). Quand on se veut le porte-parole d'un groupe il est bon, de temps à autre de vérifier ses sources et non de s'appuyer sur des "on dit". Simple question d'honnêteté.

Il serait toutefois curieux de voir ce que nous aurait laissé Michel-Ange, Wagner ou Shakespeare oeuvrant après référendum! Vous semblez ignorer la portée véritable de l'Art, c'est-à-dire une élévation de l'Esprit humain dont la rentabilité ne se chiffre pas en "piasses".

Au sujet de votre 80% de Québécois épris uniquement de chansons d'autres réflexions s'ajoutent à ce qui précède: comment se fait-il que vous clamiez il y a environ deux ans à la T.V. que la chanson était le seul "art" pouvant se passer de subventions, aujourd'hui aller frapper aux portes des ministères en maugréant que vous investissez à perte? Evolution du "80%"? Peut-être, quand on pense que la location de la Place des Arts cette année, pour nos artistes qualifiés de très populaires s'est avérée être une mauvaise affaire alors que l'Opéra du Québec et l'Orchestre symphonique ont rempli leurs salles... De plus, si un "Hit" de chanson populaire se vend au Québec à 10.000 exemplaires, 18.000 entrées vendues rien qu'à Montréal pour voir "Falstaff" ou "Tristan" soutiennent largement la comparaison! Au fait, j'ai beau calculer, je n'arrive pas à comprendre comment 10.000 disques vendus peuvent représenter 80% de 6 millions de Québécois. Même en multipliant généreusement par 10 j'arrive péniblement à 17%! Peut-être faites-vous des mathématiques modernes...

Bien sûr, l'Opéra ne va pas en Gaspésie. Les gens de là-bas sont aussi des payeurs de taxes. Oui! Au même titre que les habitants de Natashquan qui n'ont eu la T.V. qu'en mars dernier. Au même titre que les gens de Chibougamau qui n'ont pas encore leur route. Doit-on pour autant en conclure que ces gens sont à 80% contre la T.V. ou une route asphaltée? Facile!

Doit-on subventionner l'"Hymne à l'amour" ou le rock chanté à la petite Bastille de Québec dans le cadre d'une sauvegarde de notre patrimoine authentiquement québécois ou bien des chansons genre "Je veux faire l'amour avec toi" ou autres "Boogie-Woogie" très originellement représentatives de notre identité? Si oui, alors pourquoi s'efforcer de voir quelques étrangers dans les rangs de l'orchestre symphonique? Parmi tout ce mélodrame d'une certaine facilité c'est devenu très

chic de dire qu'on ne connaît pas la musique et qu'on "compose": on a le snobisme qu'on peut! bien peu de choses témoignent de notre âme.

Vous pouvez continuer à vouloir étouffer une chose qui existe et dans laquelle vous n'arrivez pas à trouver le moindre profit personnel. N'empêche, j'ai vu des gens très versés en musique pop sortir d'une représentation de "Tristan" bouleversés, remués aux larmes. J'ai vu une salle archipleine, debout, crier au délire "Vive l'Opéra!". C'était à Montréal, en...1975. Dans les conservatoires et les universités, il y a aussi des jeunes en jeans et cheveux longs qui triment 8 heures par jour sur leur piano ou leur violon simplement par amour de leur Art. Ce douteux 80% dont vous vous gargarisez aujourd'hui, que sera-t-il demain? Tout dépendra de notre aptitude à vouloir travailler et de notre désir de vouloir sortir d'une certaine médiocrité.

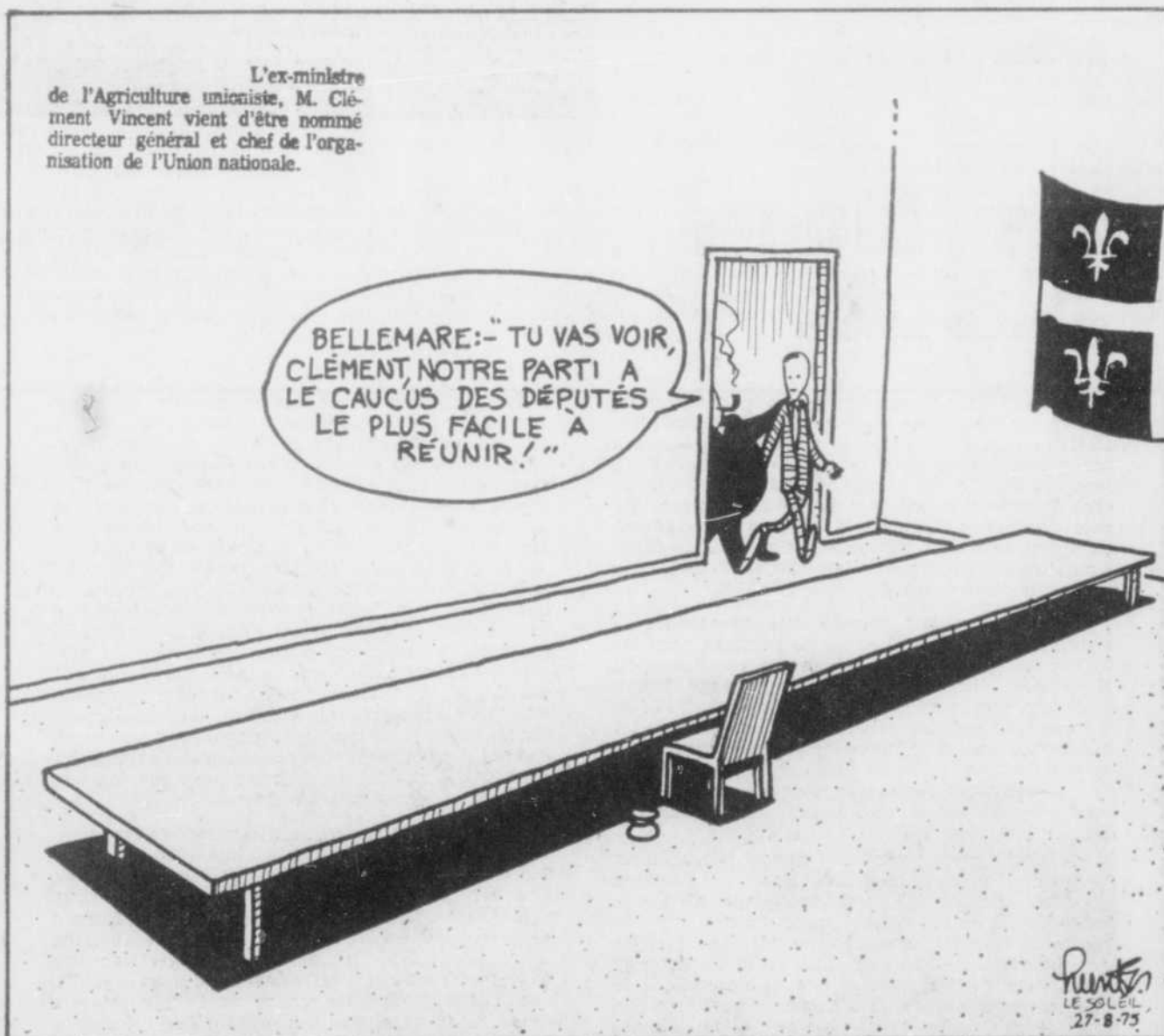
Mme C. Gagnon,
10600 rue Saint-Hubert,
Montréal.

Ginette Reno a été oubliée

M. le rédacteur en chef,

Dans tous les journaux que j'ai feuilletés, et lus, le lendemain de la clôture de la Chant'août, aucun ne parle du spectacle de Ginette Reno, pourtant c'est cette chanteuse qui clôtura la fête de la chanson, serait-ce de la discrimination? Il n'y a pas que Louise Forestier, Raoul Duguay et "Beau Dommage" qui ont plu au public, je ne sais pas si c'est parce que la chanteuse a fait faire de l'argent au Grand Théâtre, au lieu d'aider à remplir une partie du déficit assez important à mon avis (si déficitaire il y a!!!) d'ailleurs tous les artistes qui y ont participé ont été oubliés. J'ai vu Ginette Reno le dimanche soir, je l'aitrouvée tout simplement sublime, 1800 personnes sont sûrement prêtes à en témoigner, car je n'ai jamais vu une artiste autant ovationnée.

Donald Carreau
380, Fatima
Les Saules, Québec



Dans l'affaire de la charogne, les petits abattoirs paient pour les gros

M. le rédacteur en chef,

Nous avons tous entendu parler de "charogne" et nous en avons tous mangé. Ha, Ha, quel bon tour les "grosses" compagnies nous ont joué. Bon, on en parle encore, on en mange un peu moins (peut-être)... puis les semaines passent...

Dans toute ma candeur, je m'attendais à un contrôle plus sévère de la part du ministère de l'Agriculture auprès des "grands" Coïncidence ou pas, voici que depuis quelques semaines on entend dire que ce sont les petits abattoirs qui seront forcés de fermer leurs portes au profit des plus gros. Non, mais c'est drôle le monde! Ce sont les gros qui font de la... et on va punir les petits. "Ils sont fous ces Gaulois! Ça va donner une autre bonne "baffe" à l'entreprise privée".

Très cher ministre de l'Agriculture, je suis certain que ces petits bouchers de campagne, pour la plupart, sont très méticuleux de la qualité de leur viande. Ils ont une clientèle restreinte et ils sont soucieux de bien la servir.

Ne faites donc pas aux petits bouchers avec abattoirs ce que vous avez fait aux petites beurrieres il y a trois ou quatre ans. Elles ont toutes été obligées de fermer au profit d'une puissante laiterie. Depuis ce temps, on mange du beurre marbré qui goûte le "fond de tablette de magasin".

Dans quelques années, nous ferons visiter à nos petits-enfants une coquette petite boucherie rénovée (devenue monument historique). Sur un dépliant explicatif on pourra lire un petit poème: "Qu'il était doux le temps où nous mangions de la vraie viande. A cette époque le boucher n'avait pas honte de nous montrer un vrai quartier de boeuf et sous nos yeux émerveillés, il coupait la portion que nous désirions". Tout près de ce site historique,

que, un petit comptoir où se trouve une jolie fermière en costume d'époque: elle fera goûter "gratuits" l'ancien beurre de nos défentes beurrieres.

Obélix dirait: ils sont gentils pour les "touristes" ces Québécois, ils connaissent l'art de créer des monuments historiques!

Marc Tardif
1448, rue Richard
Ancienne-Lorette

A la défense d'un guide

M. le rédacteur en chef,

Je me porte à la défense d'un des meilleurs guides historiques de la région. C'est une réponse à la dame d'Ottawa qui se scandalisait d'entendre raconter que les Anglais portaient la tunique rouge pour cacher le sang pendant les combats et que les Français portaient la culotte brune... Mais, Madame, comment peut-on demeurer si près de nos députés fédéraux et posséder si peu le sens de l'humour?

Cette vieille blague que vous avez prise pour un détail historique de mauvais goût ne peut être sans exagération qualifiée de cruel. Votre mépris atteint son comble lorsque vous affirmez que ce commentaire est sans fondement. Ça alors quelle "jaiveté"!

De plus, de vos nombreux commentaires entendus, vous n'en citez qu'un seul vous criez: "Quelle bassesse!" Pour quelqu'un qui a beaucoup voyagé, vous concluez très rapidement.

A part ces quelques supposées blagues que probablement la trop forte chaleur ou des difficultés de traduction vous ont empêché d'apprécier, n'avez-vous pas remarqué chez ce guide d'expérience, son langage correct, sa connaissance parfaite de la région et sa bonne humeur?

Jean Lapointe,
Professeur des guides historiques
(session hiver 75)
Cegep de Sainte-Foy

LE SOLEIL
est publié par Le Soleil Limitée

Président du conseil d'administration et éditeur:
M. Jacques-G. Francoeur

Président et directeur général:
M. Paul-A. Audet

Rédacteur en chef et directeur de la rédaction:
M. Claude Beauchamp

Directeur de l'information:
M. Claude Masson

LE SOLEIL publie avec plaisir les lettres de ses lecteurs. Les opinions doivent être appuyées du nom et de l'adresse de leurs auteurs et doivent être courtes. LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et de raccourcir les lettres publiées.

la page cinq



Armande Saint-Jean, journaliste à Radio-Canada, a séjourné récemment à Povungnituk, au Nouveau-Québec. Elle décrit, aujourd'hui, la lutte entreprise pour s'opposer à l'entente proposée aux Inuit et aux Indiens par le gouvernement du Québec.

Les Inuit de Povungnituk protestent

Les Blancs du Sud veulent nous acheter

par Armande Saint-Jean

Toute l'affaire devrait être bâclée le 1er novembre si tout marche comme le gouvernement le souhaite. L'affaire, c'est l'ensemble des droits des autochtones sur un immense territoire, celui de la baie James et du Nouveau-Québec. On a déjà abondamment parlé du sens de cette négociation et de l'entente de principe pour les Indiens cris de la baie James, eux qui partagent déjà le lit de leurs rivières avec la SDBJ (voir l'analyse de Roger Bellefeuille, le 21-11-74, et le commentaire de Léonard Paul, le 25-11-74).

Mais on ignorait jusqu'à très récemment la signification de cette entente de principe pour les 4.000 Inuit qui habitent les quelque 14 villages du Nouveau-Québec. Pour eux, le barrage hydro-électrique a beau être le "projet du siècle", il s'érige à des centaines de milles au sud de chez eux et ne les touche pas encore le moins du monde, sinon en ce qu'il rapproche les Blancs toujours un peu plus près de ces terres qui, jadis, leur étaient incontestées et auxquelles de plus en plus de gens du Sud commencent à s'intéresser.

L'histoire prend parfois de curieux détours. Quand le premier ministre Bourassa lance son "cadeau d'anniversaire" en 1972, personne à Québec n'a encore songé (entre autres choses) qu'on envahit dans la région de la baie James les territoires traditionnels des autochtones. Comme on sait, c'est bien longtemps après l'arrivée des grues et des bulldozers, que le gouvernement sera forcé d'affronter le problème, une fois que les Cris (par l'entremise de l'Association des Indiens du Québec) et les Inuit (par l'entremise de l'Association des Inuit du Nouveau-Québec) eurent obtenu du juge Malouf une injonction interlocutoire pour stopper le projet.

On connaît la suite: l'injonction est renversée par un tribunal supérieur, les travaux redémarrent et la Cour d'appel prend la cause en délibéré. En attendant le verdict, le gouvernement formule une proposition globale aux autochtones, et les négociations menées dans le plus grand secret aboutissent, en novembre dernier, à la signature d'une entente de principe qui doit être ratifiée un an plus tard, soit en novembre, à moins qu'une des parties n'en conteste les termes.

De l'ignorance à la contestation

Entre-temps, les Cris désaffiliés de l'AIQ ont créé le Grand Conseil des Cris de la baie James. Ils mènent une vaste consultation dans le but de faire approuver par la majorité de leurs commettants les termes de cette entente qui sanctionne une fois pour toutes leurs droits face aux Blancs.

Dans les villages esquimaux, cependant, personne

n'est au courant de ce qui se déroule: les Inuit apprennent par les journaux la signature de l'entente de principe et son contenu. Après quelques mois, l'indignation fait place à la contestation: elle prend naissance à Povungnituk (700 habitants), le plus peuplé des villages et le berceau du coopératisme au Nouveau-Québec. En gros, on met en doute la représentativité de l'AINQ^(*) (créée en 1971 grâce à des fonds fédéraux et présidée par Charlie Watts, un Esquimaux fortement méprisé de Fort Chimo), de même que ses tactiques: ainsi, c'est par une tromperie que l'AINQ a obtenu des Inuit leur signature à un texte de procuration, rédigé en anglais seulement (la très grande majorité d'entre eux ne lisent que leur langue autochtone) et qu'on les invitait à parapher, racontent-ils, "pour appuyer l'injonction de la baie James". Jamais, m'a-t-on affirmé à Povungnituk, a-t-on expliqué aux Inuit qu'en signant ce document, ils confiaient à l'AINQ le mandat de négocier pour eux toute la question de leurs droits sur le territoire.

Il aura fallu trois mois aux habitants de Povungnituk pour réussir à obtenir une copie du document, le traduire en langue esquimaude, permettre à tous de l'étudier, et, enfin descendre dans le Sud faire connaître aux Blancs leur opposition. Leur conférence de presse à Montréal, en mars, restera presque sans écho. En juillet, ils invitent le négociateur du gouvernement provincial, le député de Mont-Royal, M. John Ciaccia, à venir les rencontrer. Celui-ci refuse à cause, dit-il, du climat peu propice que créerait la présence des journalistes que les Inuit invitent également, sans beaucoup de succès. En fait, personne, ni du gouvernement ni de la presse, n'ira à Povungnituk avant que je ne parvienne à m'y rendre à la fin juillet.

Pas de prix pour nos droits

C'est sur place que j'ai pu recueillir tous les morceaux épars de ce puzzle complexe. Il est assez difficile, en effet, de débrouiller l'écheveau des manigances de l'AINQ qui est parvenue (grâce,

répétons-le, à l'aide du gouvernement fédéral où le même monsieur Ciaccia était sous-ministre aux Affaires indiennes jusqu'à ce qu'on "aille le chercher" pour l'élection de 1973), donc à s'imposer comme seul interlocuteur au nom des Inuit sans jamais avoir consulté quiconque quant au déroulement des négociations ou au contenu de l'entente.

Après de longues délibérations entre les membres du conseil du village, le chef Eliyassie Sallualuk m'a transmis, dans une entrevue diffusée la semaine dernière à PRESENT NATIONAL, la position commu-

ne des gens de son village. Essentiellement, cette entente leur apparaît fort similaire à tous les traités conclus entre les Indiens et les gouvernements du Sud, en ce qu'elle transforme leurs villages en réserves et limite complètement l'exercice de leurs droits et de leur liberté sur ce territoire qu'ils considèrent leur bien et celui de leurs descendants.

Les droits de chasse, de pêche et de piégeage qu'on leur concède ne correspondent pas à leurs besoins futurs car, affirmant-ils: "Nous savons que nos fils ne seront pas toujours des chasseurs comme nous." La compensation financière ne les intéresse nullement: c'est, pour eux, le prix d'achat, à rabais, de leurs terres et de leurs droits qui n'ont pas de prix.

Que veulent précisément les Inuit de Povungnituk? Deux points ressortent clairement: n'abandonner aucun des droits traditionnels sur le territoire; obtenir la création d'un gouvernement régional qui garantirait à leurs descendants l'autonomie politique nécessaire pour décider eux-mêmes de leur propre essor. Cette notion de "gouvernement régional", encore assez vague, se précisera dans l'avenir, avec la pratique — rien ne les presse à en déterminer maintenant les limites.

La réponse du négociateur

Quant à M. John Ciaccia, ce qui l'intrigue bien plus que le fond des revendications des Inuit de Povungnituk, c'est le cheminement qui les a menés à prendre une telle position. Soupçonneux, il met en cause la présence et l'influence des Blancs installés là-bas et préfère attribuer toute l'affaire à une querelle de personnalité entre le chef du village de Povungnituk (élu depuis la signature de l'entente de principe) et le président de l'AINQ, querelle qui découlerait, selon lui, d'une rivalité historique entre Povungnituk et Fort Chimo.

Placé dans l'obligation de tenir compte de cette contestation légitime, après avoir volontairement fermé les yeux depuis qu'elle a commencé à se manifester, il avoue ne pas savoir quelle attitude il adoptera: "S'ils ne veulent pas signer l'entente finale, c'est dommage pour eux. Ils vont y perdre beaucoup plus que la province, car il n'y aura pas d'autre projet hydro-électrique chez eux qui les placerait dans une position aussi avantageuse. Je ne peux pas les forcer à signer, mais je ne peux pas non plus cesser de négocier avec les autres, sous peine de faire accuser le gouvernement de mauvaise foi".

Signer l'entente sans eux? "Pourquoi pas? Tant pis pour eux! C'est eux qui n'auront pas de terres, pas

Les termes de l'entente

Rédigé dans la langue laborieuse et obscure des documents légaux officiels, le texte de l'entente de principe intervenue entre Québec et les autochtones de la baie James, le 15 novembre dernier, comporte 24 articles qui décrivent de façon très complexe les termes de l'échange.

Le premier paragraphe précise que les autochtones "s'engagent à céder, abandonner et transporter toutes leurs réclamations, droits titres et intérêts sur et dans les terres du Québec, quels qu'ils soient, en vertu d'une entente finale" où on leur concède ce qu'on appelle "des droits et bénéfices".

Sont parties à cette entente, les gouvernements du Québec et du Canada, la Société d'énergie de la baie James, la Société de développement de la baie James et la Commission hydro-électrique de Québec (Hydro-Québec).

En fait, même si certains articles de l'entente prévoient les modalités d'abandon et d'extinction des réclamations, les droits des citoyens, la poursuite des programmes fédéraux et provinciaux, des changements au projet du complexe La Grande, l'essentiel du document tient dans le partage des terres en trois catégories:

— les terres de la catégorie I (au total 3.250 milles carrés pour les Inuit, répartis en 243 milles carrés par village), sur lesquelles les Inuit auront un droit d'usage et de bénéfice exclusif; en fait, il s'agit d'un carré d'environ 16 milles de côté qui encercle chacun des villages et les environs immédiats;

— les terres de la catégorie II (au total 35.000 milles carrés pour les Inuit, répartis en 1.000 milles carrés par village, plus 3,5 milles carrés par individu), situées autour des villages et sur lesquelles les autochtones détiendraient des droits exclusifs de chasse, de pêche et de trappage, mais où le gouvernement (ou toute personne autorisée par lui) pourrait initier des projets de développement à condition que les terres soient remplacées (sauf jusqu'à concurrence de 5.000 milles carrés qu'on pourra utiliser à des fins

de développement sans obligation de remplacement ou d'indemnisation);

— les terres de la catégorie III (tout le reste du territoire compris dans les deux premières catégories, c'est-à-dire plus de 200.000 milles carrés au Nouveau-Québec), où les Blancs pourront faire ce qu'ils désirent sans autre forme de compensation que celle prévue aux termes de l'entente.

En contre partie, les Cris de la baie James et les Inuit du Nouveau-Québec recevront une somme totale de \$150 millions, partagée en deux tranches égales. La première, assumée par les gouvernements fédéral (\$32,75 millions) et provincial (\$42,25 millions), sera versée aux municipalités de village (ou l'entité légale équivalente) en versements annuels échelonnés sur une période de 10 ans. L'autre tranche de \$75 millions, "dont Québec sera responsable", consistera "en paiements calculés par rapport à la capacité installée de la production d'électricité des projets hydro-électriques situés sur le territoire, payables à compter d'un an après la mise en chantier de chaque centrale, à l'exclusion des centrales hydro-électriques existantes". Autrement dit, les revenus de l'Hydro et de la baie James quand ils commenceront à entrer.

En outre, le gouvernement prévoyait verser aux Inuit 25 pour 100 des redevances qu'il percevrait sur les exploitations minières devant être mises en chantier dans une période de 50 ans suivant la signature de l'entente, sur les terres de la catégorie no II, et ce pour les 20 premières années de l'exploitation de la mine. Le gouvernement s'est révisé et propose à la place une compensation globale de \$60 millions.

En ce qui a trait au gouvernement local et régional, l'entente de principe prévoit "que chaque communauté Inuit aura un gouvernement communautaire élu par les Inuit de la communauté, avec des pouvoirs substantiellement les mêmes que ceux d'une municipalité, lequel devra avoir des garanties appropriées pour assurer l'administration des services relatifs aux terres de la catégorie I sous sa juridiction".

de droits, pas de programmes de développement autochtone, pas de gouvernement régional".

Car, en vérité, l'entente de principe prévoit une formule de gouvernement régional qu'exerceraient les autochtones sur les terres de la catégorie no I. Mais si les mots sont les mêmes, ils ne recouvrent pas la même réalité pour les uns et pour les autres. Sauf que, "on ne peut pas créer une autre province au nord du 53e parallèle", de répliquer M. Ciaccia quand on lui parle de la marge d'autonomie, que les Inuit réclament en parlant de gouvernement régional.

En fait, même s'il se défend en invoquant sa situation difficile d'intermédiaire entre les autochtones, d'une part, et le gouvernement, d'autre part — certains ministères et sociétés, privées et publiques, trouveraient déjà trop généreuse l'offre des Blancs aux Inuit — la position de M. Ciaccia est essentiellement légaliste. Bien sûr, il n'existe aucune reconnaissance formelle ou légale de leurs droits de premiers occupants sur ces terres; bien sûr, les exploiters miniers ont déjà commencé à les envahir et rien n'arrêtera leur progression; mais, fondamentalement, on néglige ainsi de considérer le fond de la position des gens de Povungnituk, de même que leur philosophie face à leur avenir.

La tentative du gouvernement d'écarter la presse et le public Blanc du Sud de toute l'affaire, a failli permettre qu'en douce, on réussisse à faire avaler aux Autochtones du Nouveau-Québec, les termes d'un règlement arbitraire, dicté par les intérêts du Sud, négocié en coulisse par une poignée d'individus dont la représentativité est de plus en plus contestée, et qui néglige, à toutes fins utiles, d'inclure les légitimes aspirations des premiers concernés.

A Povungnituk, on ne comprend pas quelle urgence pousse le gouvernement de M. Bourassa à en finir une fois pour toutes avec cette épineuse question des droits des autochtones du Nouveau-Québec, en prenant prétexte du projet de la baie James. De plus, on s'interroge sur la bonne foi du gouvernement, tel que l'invoque le négociateur, qui pourrait sérieusement être mise en doute si l'on parvenait à démontrer clairement aux Blancs du Sud que cette entente ne repose sur aucune consultation avec les habitants des villages esquimaux, mais au contraire, s'appuie sur des justifications légales douteuses.

(*) L'Association des Inuit du Nouveau-Québec.

(Collaboration spéciale)

LE SOLEIL

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au no 390 est, rue Saint-Vallier, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée, qui en est l'éditeur. Seule La Presse Canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans Le Soleil. "Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206".

TARIFS D'ABONNEMENTS

LIVRAISON A DOMICILE, DU LUNDI AU SAMEDI, \$1.00 PAR SEMAINE. PRIX A L'UNITÉ, DU LUNDI AU VENDREDI 0.25 LE SAMEDI 0.40.

ABONNEMENTS PAYES D'AVANCE:	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
Par porteur, lundi au samedi	\$12.50	\$25.00	\$50.00
Par la poste, lundi au samedi (Est Prov. de Québec)	\$12.50	\$25.00	\$50.00
Autres comtés du Québec et ailleurs au Canada	\$15.00	\$30.00	\$60.00
Foyers étrangers	\$20.00	\$40.00	\$80.00

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)

Pour tout renseignement, vous pouvez communiquer, avec nous de 8h30 à 19h30, samedi de 8h30 à 11h30.

647-3334

RENSEIGNEMENTS

647-3233

REDACTION

647-3394

SERVICE DE LA PUBLICITE

ANNONCES CLASSEES	647-3311
CARRIERES ET PROFESSIONS	647-3266
PUBLICITE - DETAILLANTS	647-3435
PUBLICITE GENERALE	647-3536

AUTRES SERVICES

ACHATS	647-3241
CREDITS ET RECouvreMENTS	647-3236
PERSONNEL	647-3219
PROMOTION	647-3342

Les Québécois... (Suite de la première page)

derniers avaient occupé les camps forestiers, au cours de la nuit.

Selon le témoignage de travailleurs québécois rencontrés hier, par le représentant du SOLEIL, la route conduisant au camp principal et à leur machinerie avait été entravée par des véhicules dont les fenêtres laissaient intentionnellement apparaître des armes à feu. Les opposants américains auraient arrêté et éconduit les premiers Québécois arrivant au travail, en les obligeant à retraverser la rivière Saint-Jean sur un bac dont les amarres ont été coupées. Personne n'aurait été molesté mais toutes les équipes de deux ou trois travailleurs canadiens ont ainsi été obligées de rebrousser chemin; sans savoir si on ne s'était pas attaqué à leurs outils et surtout à une quinzaine de débusesques personnelles, d'une valeur de plus de \$30,000 chacune.

Hier, ces quelque 40 travailleurs, qui ont accepté l'ordre des dirigeants de la compagnie Irving de ne pas s'opposer aux bûcherons américains, se retrouvaient sans autre information sur leurs possibilités de retour au travail ou de reprise de possession de leur machinerie.

Ils ont signalé le fait que des camionneurs américains continuaient de transporter les billots aux scieries situées du côté québécois, tandis que les camionneurs canadiens étaient empêchés de le faire.

Frontière fermée

Par ailleurs, des officiers de l'Etat du Maine auraient ordonné que la frontière américaine, à Escourt, soit provisoirement fermée aux bûcherons québécois de la compagnie Irving, dans le cadre d'une entente intervenue avec l'association des bûcherons du Maine, pour mettre fin à l'occupation des chantiers de cette entreprise forestière.

C'est du moins ce qu'a annoncé le président de l'association américaine, M. Wayne Birmingham, en précisant que la fermeture de la frontière lui avait été confirmée par le directeur de la Commission de sécurité du travail du Maine, M. William Madley.

Ce dernier en serait venu à cette mesure pour éviter tout affrontement entre les bûcherons canadiens et américains. Toutefois, l'association américaine exigerait que le poste frontalier d'Escourt reste fermé jusqu'à une solution définitive du conflit, et non pas seulement de façon temporaire.

Toujours selon le président de l'association américaine, l'occupation des chantiers n'aurait également été levée qu'à condition que la compagnie canadienne Irving consente à discuter des désavantages auxquels cette entreprise soumet ses bûcherons américains, comparativement aux "belles

jobs" réservées à ses travailleurs forestiers québécois. Ces pourparlers devaient s'amorcer hier.

Le litige pourrait se révéler long et difficile à régler. Ainsi que le remarquaient, hier, des travailleurs québécois expulsés, les "gars du nord du Maine n'ont pas de rendement en forêt; ils ne savent pas travailler aux opérations forestières; ce ne sont pas de vrais bûcherons". De plus, ils voudraient se réserver toutes les coupes faciles et refuseraient de voyager jusqu'aux chantiers éloignés. Après avoir ainsi toujours refusé de travailler comme bûcherons, ouvrage jugé jusqu'ici peu lucratif, ces Américains des localités frontalières d'Allagash, de St-Francis ou de Fort Kent, se retrouveraient aux prises avec un taux de chômage très élevé, et convoiterait maintenant la place occupée par les Québécois.

Rien ne va plus...

(Suite de la première page)

travailleurs au journaliste du SOLEIL. Il ne cesse son intimidation."

Par la suite, c'est à l'endroit du directeur des relations humaines de la compagnie, M. Jean-Robert Ouellet, qui, selon les points de vue syndicaux, ne se préoccupe guère des problèmes des travailleurs.

"C'est lui qui m'a pogné par le bras et qui m'a dit que j'étais dehors", a expliqué le président du syndicat, M. Clément Fleury, lors d'une assemblée générale des travailleurs ce matin, au Casino Variété, de Lauzon.

M. Fleury a félicité les membres alors présents qui ont préféré sortir avec lui. "C'est un geste de solidarité que d'appuyer ses représentants syndicaux", a-t-il dit.

"Il est anormal d'être traité comme des animaux en 1975. La Davie est en retard sur le plan des relations humaines, a ajouté le président du syndicat. Le bateau qui doit être lancé vendredi a été fait par une main-d'oeuvre qualifiée. Nous autres, on veut des outils, nous autres, on veut être traités comme des humains."

Du côté de la compagnie, le chef du service de la sécurité, M. Lionel Barthe, a déclaré, ce matin, que les portes étaient toujours ouvertes, ce que nie le syndicat.

On s'est refusé à tout commentaire "de crainte d'envenimer le débat".

Les grévistes... (Suite de la première page)

exposé lucidement, au cours des quatre assemblées d'information qui ont précédé le vote, les "pouvoirs arbitraires" conférés à l'employeur par le protocole de retour au travail, dont les grandes lignes ont été suggérées par le premier ministre, M. Robert Bourassa.

La compagnie s'y est en effet réservé le droit d'interrompre le retour au travail, échelonné sur 12 semaines, pour les 504 grévistes du premier groupe, "dans la mesure où il n'y aura pas d'affrontement" entre syndiqués et non-syndiqués.

Quelque 60 ouvriers seront réembauchés dès le 2 septembre, et 40 autres le seront, chaque semaine, durant les 11 semaines subséquentes.

De plus, la Pratt and Whitney — autrefois United Aircraft — ne s'engage à reprendre tous les grévistes que dans la mesure où sa situation économique ne quittera pas les limites de ses prévisions actuelles, dans la mesure aussi où les contrats prévus ne seront pas annulés ou suspendus et à condition finalement que le roulement

de la main-d'oeuvre se maintienne à son niveau normal à l'usine de Longueuil.

Le syndicat, conformément à une suggestion de l'ex-ministre du Travail, M. Jean Cournoyer, a dû accepter de soumettre le cas des 34 occupants de l'usine en mai dernier à une procédure d'arbitrage. Il doit aussi envisager la même procédure pour onze autres grévistes que la compagnie veut congédier depuis le début de la grève.

Un porte-parole des TUA a déclaré que les syndiqués ont notamment tabié sur la promesse faite par le premier ministre Robert Bourassa de préparer une loi aux termes de laquelle même les travailleurs non syndiqués devront payer des cotisations syndicales.

Les grévistes ont aussi approuvé une résolution les engageant à verser chacun une heure de salaire par mois pour aider financièrement les familles de 34 grévistes faisant face à des poursuites judiciaires en rapport avec l'occupation des locaux de la compagnie, en mai dernier.

Hailé Sélassié... (Suite de la première page)

devait être définitivement écarté du pouvoir par les militaires après avoir été pendant 58 ans, le dernier des grands monarques féodaux de l'Afrique.

Enfermé dans la cage dorée du vieux palais de Menelik II, qui sert également de prison à plusieurs dizaines de ses anciens collaborateurs, le "roi des rois" vivait coupé du monde et du temps sans même réaliser pleinement qu'il avait été déposé.

Né à Harar le 23 juillet 1892, il prétendait descendre par sa mère des amours fabuleuses du roi Salomon et de la reine de Sabah. Son père, le ras Makonen, gouverneur du Harar et commandant en chef de l'armée de l'empereur Menelik, avait vaincu les Italiens à la bataille d'Adoua, en 1896.

Ayant reçu le nom de baptême d'Hailé Sélassié, qui signifie "force de la trinité", le jeune Tafari Makonen est confié à des prêtres catholiques français qui se chargent de son instruction. Il succède à son père en 1911 comme gouverneur du Harar, avant d'être proclamé, en 1917, régent d'Éthiopie et héritier du trône.

Exilé en Angleterre après avoir établi son autorité politique sur les tribus rivales qui s'entre-déchiraient, il abolit l'esclavage en 1924 et se fait couronner empereur en 1930. L'armée italienne ayant envahi son pays, en 1935, il se réfugie en Angleterre après s'être livré à une dénonciation prophétique de l'agression fasciste à la tribune de la Société des Nations.

A la faveur de la Deuxième Guerre mondiale, Hailé Sélassié retourne en Afrique et rentre triomphalement

dans sa capitale reconquise, le 5 mai 1941.

En 1951, il rattache l'Erythrée à l'empire, ouvrant ainsi à son pays un débouché sur la mer et concède, l'année suivante, une base aux Américains en échange d'importants crédits pour équiper son armée.

C'est pourtant au sein d'une unité militaire d'élite, la Garde impériale, que se déclenche, en 1960, une première tentative de rébellion. Revenu d'urgence d'un voyage officiel au Brésil, l'empereur rétablit l'ordre en trois jours. Sa seule présence répand l'effroi parmi ses adversaires et incite le peuple à la soumission.

La révolution

Alors que l'empereur poursuit à l'extérieur une politique de prestige couronnée en 1963 par le choix d'Addis Abéba comme capitale politique de l'Afrique, l'armée doit faire face au développement du séparatisme en Erythrée à partir de 1962 ainsi qu'à une tentative somalienne pour récupérer l'Ogaden en 1964.

Mais, c'est finalement la situation intérieure et notamment l'épouvantable sécheresse qui sévit dans les provinces du nord en 1974, mettant à nu l'incompétence et l'irresponsabilité du pouvoir, qui servira de détonateur à la révolution.

Les militaires s'unissent pour engager directement la lutte contre la corruption à partir de février 1974, avant de déposer l'empereur le 12 septembre 1974.

Il faut mieux... (Suite de la première page)

Les premières mesures adoptées par le gouvernement, dans la foulée du rapport Cliche, touchaient principalement la mise en tutelle de syndicats de la FTQ, l'adoption de la présomption de culpabilité et l'exclusion de postes syndicaux pour les personnes possédant un casier judiciaire.

Mais les recommandations touchant l'abolition des bureaux d'embauche syndicaux, l'établissement de régimes de sécurité de revenus et d'emplois n'ont pas encore été appliquées.

Le problème de l'embauche n'aura pas été réglé lorsque surviendra, à l'automne, la nouvelle campagne de maraudage syndical dans la construction. Un autre commissaire, M. Guy Chevrete, a déjà affirmé que sans avoir touché l'embauche... rien ne sera réglé. Invité, hier, à le faire, le juge Cliche n'a pas voulu ajouter ses commentaires à ceux de son ancien collègue commissaire, précisant que son poste de juge ne lui permettait pas.

Plus tôt, trois spécialistes avaient appelé, à l'intention des membres du Barreau canadien, les grands débats qui avaient entouré et suivi la Commission Cliche.

L'un des commissaires de la Commission Cliche, Me Brian Mulroney, s'est principalement attaché à défendre la justesse des recommandations touchant l'application de la présomption de culpabilité et l'exclusion de postes syndicaux à des personnes détenant des dossiers criminels, affirmant que la situation que la commission avait mise au jour justifiait ces grands moyens. Il a même affirmé que le système de corruption et de violence décelés dans la construction au Québec était pire (plus efficace) que celui décrit par une commission sénatoriale américaine, il y a près d'une vingtaine d'années, chez les "Teamsters" de James Hoffa. Il a précisé, cependant qu'outre les mesures déjà

adoptées, celles concernant l'instauration de régimes de revenus et d'emplois garantis revêtaient une certaine importance.

Donnant un son de cloche tout à fait différent, un avocat de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ), Me Michel Decary, a affirmé que si les syndicats ont tant insisté sur le contrôle des bureaux d'embauche et sur le respect de "l'éthique syndicale" (soit la pose de pièces d'équipements préfabriqués en usine) c'était pour répondre à l'insécurité d'emploi coutumière à cette industrie de la construction. Cela n'a été qu'une réponse à une situation donnée et non la cause à-t-il ajouté.

Enfin, un représentant patronal, Me Roy L. Heenan, a déclaré que le rapport Cliche avait constaté que la "règle de la loi" avait été remplacée par celle de la force, dans les relations de travail.

M. Heenan qui s'est fait particulièrement connaître pour son rôle patronal dans le long conflit de la United Aircraft (Pratt & Whitney), s'est particulièrement attaché à dénoncer le ministère du Travail du Québec et son non-respect des lois. "Les lois étaient là, mais le ministère du Travail refusait de les appliquer", M. Heenan a ajouté que le ministère recommandait plutôt aux parties engagées dans des conflits de travail de trouver des terrains d'entente, indifféremment des lois. Il s'est cependant défendu d'être un partisan du "law and order".



ma place au soleil
Jacques Normand

Jacques Normand est en vacances aux Bahamas. Sa chronique vous reviendra mardi prochain, le deux septembre.

Juliette Béliveau est décédée

MONTREAL (PC) — La comédienne Juliette Béliveau est décédée, hier soir, dans un hôpital pour malades chroniques de Pointe-aux-Trembles, à la suite d'une longue maladie.

Un porte-parole de l'établissement hospitalier a confirmé la nouvelle ce matin, en précisant que Mme Béliveau était hospitalisée à cet endroit depuis plusieurs années.

Mme Béliveau, de son véritable nom Juliette Larue, fut une des plus grandes figures de la scène artistique montréalaise où elle a tenu de nombreux rôles au théâtre et à la télévision.

DERNIERS JOURS D'ÉPARGNE!
SUR DE LUXUEUSES FOURRURES
DURANT NOTRE VENTE
SPECTACULAIRE D'ÉTÉ

ÉCONOMISEZ \$100... \$200... \$300... ET MÊME PLUS
VISON - RAT MUSQUÉ - CHAT SAUVAGE - CASTOR

INVESTISSEZ DANS LES PLUS RÉCENTES LONGUEURS ET SILHOUETTES

Ceci n'est qu'une liste partielle. Voyez des centaines d'autres modèles

	MAINTENANT
● LAPINS pleine longueur blancs tachetés lynx.....	\$188
● Manteaux pleine longueur en RAT MUSQUÉ garni de CHAT SAUVAGE.....	\$488
● Manteaux CHAT SAUVAGE pleine longueur.....	\$488
● Ravissants manteaux de promenade en VISCACHA.....	\$488
● Manteaux VISON CHINOIS naturel garni.....	\$588
● Manteaux d'avant-garde en RAT MUSQUÉ naturel.....	\$588
● Manteaux ultra-fins en CASTOR naturel long poil.....	\$688
● Manteaux CHAT SAUVAGE teint "Tanuki".....	\$788
● Manteaux CASTOR CANADIEN rosé et très soyeux.....	\$888
● Manteaux de VISON CANADIEN nouvelles longueurs.....	\$988
● Manteaux de LOUP naturel très élégants.....	\$988
● Manteaux VISON PASTEL de coupe unique.....	\$1188
● Manteaux de VISON CANADIEN teintés pâles différentes nuances.....	\$1388
● Élégants manteaux VISON VIOLET ou DENIBUFF.....	\$1688
● Superbes manteaux de VISON travaillés chevrons.....	\$1788
● Manteaux de VISON "RANCH FONCE" créations couturiers.....	\$2488

OFFRE UNIQUE! SEULEMENT 6!
GROUPE DE CHOIX CRÉATION COUTURIER
Manteau de

VISON CANADIEN

Fait pour se vendre à des centaines de dollars de plus

Maintenant \$1295



Manteau de
vison foncé
rehaussé
de zibeline
russe

Maintenant
\$2995

Tiré d'une collection

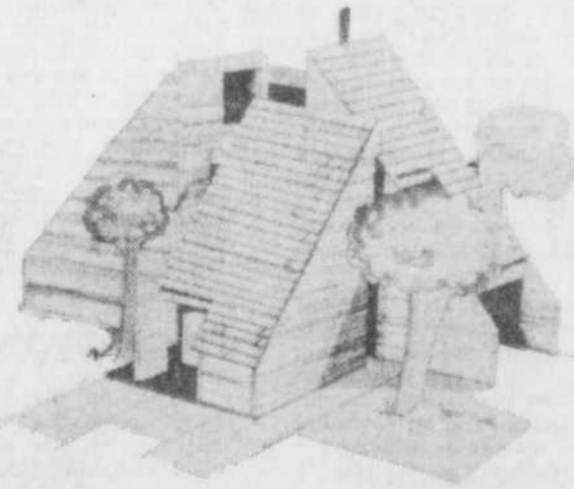
les
FOURRURES
Prémont

Profitez de notre système de mise-à-côté
cartes Master Charge et Charge acceptées!

125 EST, ST-JOSEPH
132, NOTRE-DAME-DES-ANGES

STATIONNEMENT GRATUIT ANGLE NOTRE-DAME-DES-ANGES ET ST-ANSELME

LA MAISON
FAMILIALE
KINSMEN
pensez-y,
ça vaut le coût



La maison familiale Kinsmen 1975, qui sera en montre sur les terrains d'Expo-Québec, se veut le fruit d'une recherche d'architectes visant à adapter des formes modernes et le plus québécois des matériaux, le bois, aux exigences du climat et des québécois. Chaleureuse par l'utilisation exhaustive de cinq essences de bois, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur elle offre une structure adoucieuse et moderne.

Les recettes de ce tirage seront versés aux oeuvres du Club, dont principalement la Maison d'Accueil Kinsmen pour les mères célibataires.

En plus d'aider le Club Kinsmen à faire oeuvre de bienfaisance vous courrez aussi la chance de gagner l'un des dix cyclomoteurs ou l'une des deux Buick Skyhawk offertes en prix.

C'est une maison unique, une maison de rêve évaluée à plus de \$85,000.00. Un simple billet de \$2.00 permettra à l'heureux gagnant d'en devenir propriétaire. Pensez-y! Ça vaut le coût!

TIRAGE: LE 7 SEPTEMBRE 1975, A 23H00. LES BILLETS SONT DISPONIBLES DÈS MAINTENANT CHEZ TOUS LES REVENEURS LOTO-QUÉBEC.



LE CLUB KINSMEN DE QUÉBEC

360 ROCHAMBAULT, STE-FOY G1X 2G4

Le congrès du PLQ aura lieu au début de 1976

PC — Le congrès annuel du Parti libéral qui devait normalement avoir lieu les 21, 22 et 23 novembre, à Montréal, a été reporté au début de l'année prochaine.

C'est ce qu'a annoncé, hier, dans un communiqué remis à la presse, le président du parti, le notaire Claude Desrosiers.

Cette décision fait suite à une réunion du Conseil de direction du parti tenue à la suite du colloque de fin de semaine au Mont-Gabriel.

Le Conseil du parti, explique le notaire Desrosiers, a décidé de soumettre aux militants libéraux de toutes les régions du Québec les perspectives ouvertes lors de cette réunion sur les années 1980. Le conseil a donc

décidé d'intensifier ses consultations régionales et d'en soumettre les résultats au congrès qui aura lieu au début de 1976.

Me Desrosiers précise, dans un communiqué qui tente de faire le

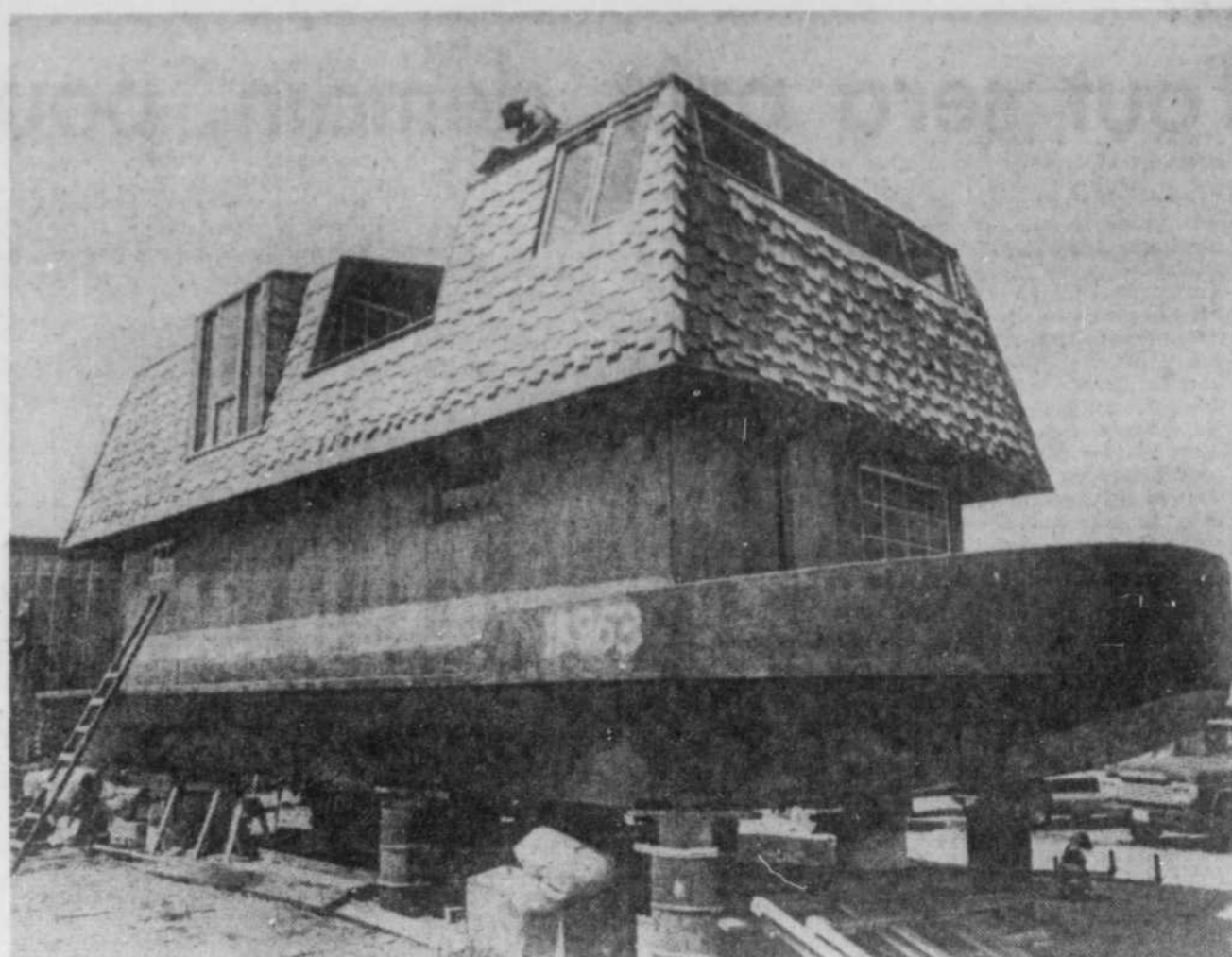
Déchéance d'un grand voleur

LONDRES (Reuter) — Ronald Edwards, qui fut condamné à 15 ans de prison pour sa participation au hold-up du train-postal Glasgow-Londres, en 1963, (\$5 millions environ) a été condamné, hier, à six mois de prison pour vol à l'étalage.

biann du colloque de la fin de semaine, au Mont-Gabriel, que les questions sur les années 80 appartiennent à la collectivité, ce qui en fait des questions véritablement politiques.

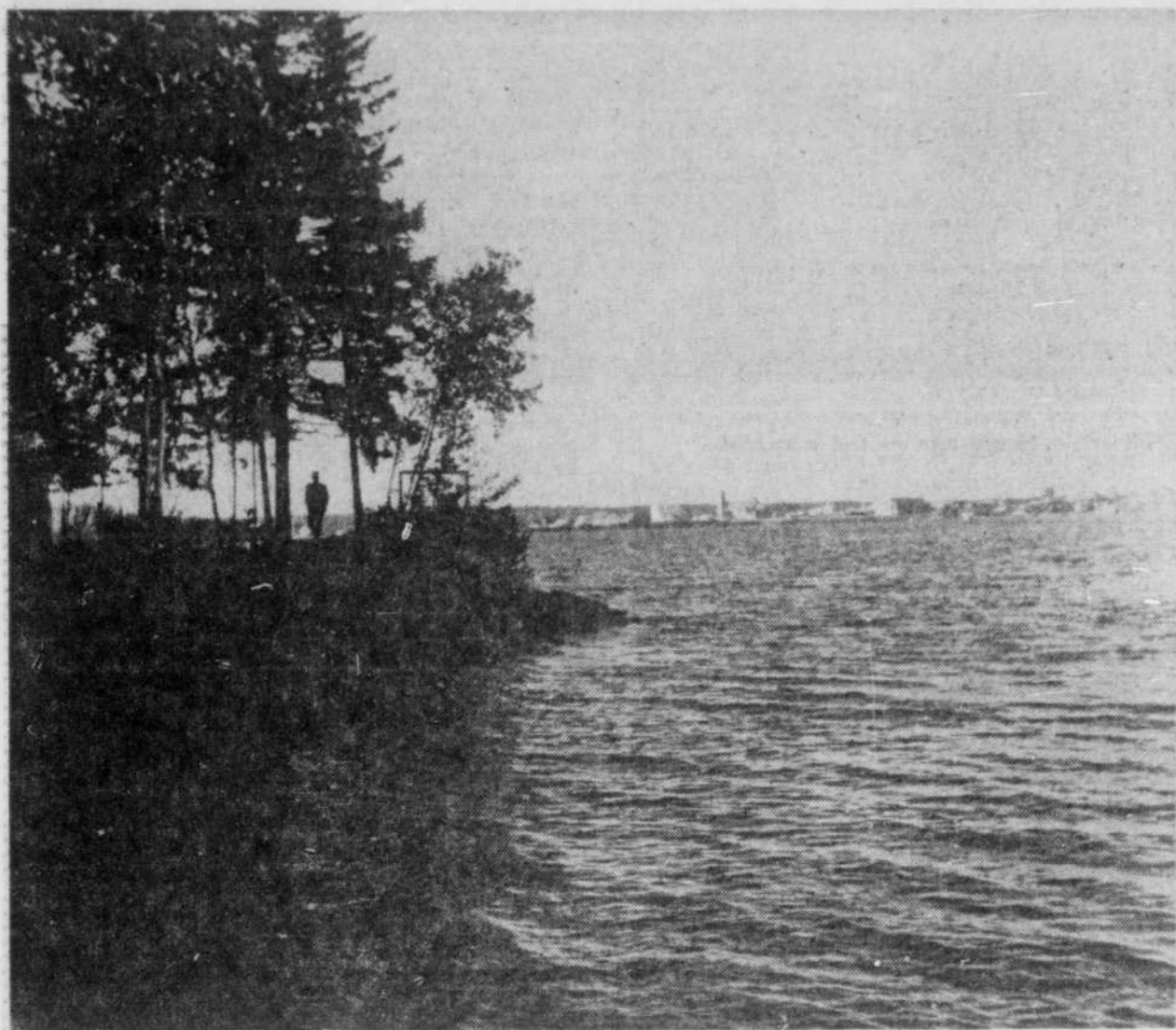
Le président du Parti libéral annonce que les délibérations de ce colloque seront diffusées prochainement dans le public, et que la commission d'organisation du parti entreprendra, dès cet automne, la réalisation de son programme de congrès régionaux destinés à associer les libéraux de toutes les régions aux débats du Mont-Gabriel.

Les commissions de la jeunesse, de la condition féminine et des groupes ethniques seront chargées d'adapter leurs activités aux conclusions du colloque.



Arche moderne

Vic Sosnowski, de Vancouver, a décidé de combattre le coût élevé du logement en vivant sur l'eau. Il a transformé un vieux chaland à moteur en une résidence de cinq pièces. Ancien cadre de l'aviation, M. Sosnowski, âgé de 32 ans, a quitté son emploi, en octobre 1974, pour se consacrer entièrement à la réalisation de son projet.



Le Soleil, Gilles Pépin

L'été s'en va...

Les vacanciers sont repartis et septembre est à nos portes. La nature, toujours aussi belle et calme, garde quand même ses contemplateurs.

Le congrès des facteurs dégénère en Tour de Babel

NIAGARA FALLS, Ont. (PC) — A certains moments, hier, le congrès des facteurs à Niagara Falls ressemblait à une tour de Babel, cela bien qu'il y eut des interprètes sur les lieux.

Et les interprètes ont cru qu'ils n'avaient plus rien à faire là. Au fait, ils ont quitté la salle où se trouvaient les congressistes. Ils étaient fort mécontents, et leur sortie en était une de protestation. Car un délégué en furie les avait taxés d'incompétence.

Leur absence ne s'est cependant pas éternisée. Une dizaine de minutes seulement, le temps, pour les délégués, de se ressaisir, d'adopter à l'unanimité une résolution dans laquelle ils s'excusaient auprès des in-

terprètes pour la remarque désobligeante qui avait été faite à leur endroit, et dans laquelle ils priaient instamment les dits interprètes de revenir dans la salle.

Qu'est-ce qui avait été à l'origine de la cacophonie?

Eh bien, à certains moments, des délégués parlaient devant des micros fermés, des délégués parlaient en même temps que d'autres délégués, on criait et criait plus fort encore, à tel point que les meil-

leures oreilles étaient incapables de tout capter...

Quel interprète aurait pu traduire très fidèlement les cris des uns et des autres?...

Le congrès est celui du Syndicat des facteurs du Canada.

Manteau de tweed marron avec écharpe amovible. Modèle godant. Pli creux dans le dos. Larges poches.

Un des nombreux articles de notre nouvelle collection d'automne.

BIJOUX-MODE

Jeanne

DE PARIS

CRÉATIONS

Jeanne Hardy

ÉLÉGANCE ET DISTINCTION

Mail St-Roch — 461 est, rue Saint-Joseph — 529-5756

914 ST-JEAN PLACÉ LAURIER
STATIONNEMENT GRATUIT PARC-AUTOS D'YOUVILLE

Jean-Paul Fortin propose pour celles qui désirent suivre la mode de près et être jeunes, la collection "Madis" à la ligne classique et typiquement européenne.

Tout sera prêt, demain, pour l'ouverture d'Expo-Québec



Le Soleil J.-M. Villeneuve

Avec toute leur mécanique, les manèges prennent forme.



Le Soleil J.-M. Villeneuve

D'ici 24 heures, ce kiosque aura une tout autre allure.

Ca sent déjà la frite et la pomme de terre.

Mais à cette odeur de foire se mêle celle de la peinture fraîche.

Pour des centaines de personnes, le temps presse. Il ne reste que quelques heures avant l'ouverture d'Expo-Québec.

Dans les pavillons, les stands s'érigent et se meublent de marchandises présentées de la façon la plus alléchante possible. Avec photographies et montages

audio-visuels destinés à l'information du visiteur.

Sur le terrain, les manèges prennent forme, avec toute leur mécanique et leurs systèmes hydrauliques que des moins affairés fixent, huilent et ajustent.

Plus loin, les tentes abritant les jeux de hasard s'élèvent auprès des restaurants.

Plusieurs de ces derniers sont d'ailleurs ouverts pour offrir leur nourriture à ceux qui n'ont pas fini de s'installer.

Ils ont aussi pour clients les nombreux badauds pressés de tout voir avant les autres ou cherchant du travail pour quelques heures.

Et au fur et à mesure que ces heures passent, l'odeur de frite s'affirme. Tous accélèrent leur travail pour que la peinture soit sèche quand les premiers visiteurs passeront aux guichets en fin de journée demain.

Nourriture contaminée à Ottawa?

Ottawa (PC) — La qualité de certains aliments vendus à l'Exposition centrale du Canada donne lieu à toute une controverse.

Alors que l'exposition en est seulement à sa quatrième journée, le "Citizen" rapporte que, d'après des analyses faites en laboratoire, certains aliments contiennent une quantité "dangereusement élevée" de bactéries.

Le Dr. L. H. Douglas, directeur de l'unité sanitaire de la région Ottawa-Carleton, n'est pas de cet avis. Selon lui, la nourriture offerte est bonne et toute cette "histoire" n'a pour effet que d'induire le public en erreur.

Selon le journal, six échantillons prélevés sur un total de 18, montrent qu'il y a danger de maladie grave. Ces prélèvements avaient été faits le vendredi et analysés par un laboratoire indépendant, en fin de semaine.



Vente de films, caméras et accessoires photographiques.

Belem Photo inc.

Service de finition
Place Laurier
2700 boul. Laurier
Ste-Foy, Québec 10
G1V 2L8
(418) 656-6525

Gagnez de l'argent durant vos heures de loisirs

Apprenez la préparation des déclarations d'impôt sur le revenu chez H & R Block

Des milliers de personnes qui ont du temps libre gagnent un bon revenu supplémentaire en préparant des déclarations d'impôt. Vous pouvez en faire autant. Les instructeurs expérimentés de H & R Block vous faciliteront l'apprentissage de la préparation des déclarations d'impôt. Nous acceptons les personnes de tous âges... quel que soit leur emploi régulier... les retraités, les ménagères et les étudiants! Choix de jours et d'heures pour les classes. Diplôme remis à la fin du cours. Possibilités d'emploi pour les meilleurs diplômés du cours. Dès aujourd'hui, faites venir les renseignements gratuits et les horaires des classes. N'ATTENDEZ PAS!

Les classes débutent les 10 et 11 septembre
Ce cours est offert à 4 endroits pratiques.

0003 **BLOCK** (Canada) Ltée
578 ST-JEAN, QUÉBEC
522-3009 - 522-5144

Veuillez me faire parvenir gratuitement les renseignements relatifs à votre cours sur la préparation des déclarations d'impôt. Il est entendu que cela ne m'engage à rien.

Nom _____
Adresse _____
Ville _____
Prov. _____ Tél. _____

Découpez et postez aujourd'hui même.



LES JOURNÉES ACADÉMIQUES DES GALERIES CHARLESBOURG

SONT TOUT À FAIT SPÉCIALES

LES ÉTUDIANTS Y TROUVERONT TOUT CE DONT ILS AURONT BESOIN EN SEPTEMBRE POUR LE RETOUR EN CLASSE. VOUS Y TROUVEREZ MÊME DES SPÉCIAUX.

28, 29, 30 AOÛT

LES 28, 29, 30 AOÛT: TROIS JOURS DE MAGASINAGE FACILE ET PAYANT.



AUX GALERIES CHARLESBOURG
coin 1^{ère} avenue et boul. de la Capitale

les aliments Bonimart

PLACE DES QUATRE-BOURGEOIS

CREME GLACEE BONIMART

CONT. 3 CHOP.

85¢

TOUTES LES VIANDES VENDUES DANS NOTRE MAGASIN SONT INSPECTEES PAR LE GOUVERNEMENT ET PORTENT LE SCEAU APPROUVE "CANADA"

JEUNES DINDES

CONGEELES

CANADA CATEGORIE "UTILITE"

MOYENNE 6 A 9 LB

69¢

LB

POMMES MELBA

EXCELLENTES POUR MANGER

CULTURE DU QUEBEC

CANADA DE FANTAISIE

PANIER 4 PINTES

99¢

- PATATES FRITES** SAC 2 LB **29¢**
CONGEELES DE CHOIX - VALLEY FARM
- MARGARINE SILVER** PQT 1 LB **35¢**
- PEPSI-COLA** BOUT. 26 OZ **29¢**
(PLUS DEPOT)
- PAIN DE VIANDE KAM** BTE 12 OZ **69¢**
- FEVES AU LARD BONIMART** BTE 19 OZ **39¢**
- GELEES EN POWDRE ASSORTIES ROYAL** 4 PQTS 3 OZ **89¢**
- PATES ALIMENTAIRES ASSORTIES - SPLENDOR** PQT 2 LB **49¢**
- DETERSIF EN POWDRE FAB** BTE 5 LB **1.69**
- PAPIER DE TOILETTE 1 EPAISSEUR - MARLBORO** PQT 8 ROUL. **99¢**
BOULANGERIE FRAIS CUIT SUR LES LIEUX
- BEIGNES MAISON (NATURE)** PQT DE 12 POUR **83¢**
- GATEAU AUX PECHES** CH. **89¢**
- NEGRILLONS AU CHOCOLAT** CH. **83¢**

- EPAULE DE JAMBON SANS JARRET** LB **87¢**
- BIFTECK DE PALETTE** CANADA CATEGORIE "A" - RUBAN ROUGE LB **78¢**
- HAMBURG FRAIS HACHE** LB **59¢**
- GIGOT D'AGNEAU CONGELE** IMPORTE DE NOUVELLE-ZELANDE - COMPLET - LB **1.19**
- JAMBON ROULE COTTAGE** CRYOVAC - MAPLE LEAF LB **1.78**
- SAUCISSES FUMEEES** MAPLE LEAF PQT 1 LB **83¢**
- SAUCISSES PORC ET BOEUF** EN VRAC - "MAPLE LEAF" LB **79¢**
- SAUCISSON DE BOLOGNE** AU MORCEAU - "MAPLE LEAF" LB **59¢**
- STEAKETTES DE BOEUF** CONGEELES LB **79¢**

- PRODUITS BONNE TABLE**
- TOURTIERES** 16 OZ **1.09**
- PATE DE FOIE** EN VRAC LB **1.29**
- COUPES FRANCAISES**
- VIANDE TENDRE ET SANS PERTE**
Rôti du Roi, Rôti Tournedos, Rôti de Veau frais désossé, Châteaubriand, Côtelettes de porc frais genre Papillon.

- POIRES BARTLETT** DE CALIFORNIE - CANADA DE FANTAISIE LB **33¢**
- PRUNEAUX ITALIENS** WASHINGTON - CANADA NO 1 - NOYAUX LIBRES LB **35¢**
- OIGNONS JAUNES DU QUEBEC** CANADA NO 1 - GROSSEUR MOYENNE SAC 10 LB **99¢**
- PIMENTS VERTS** CULTURE LOCALE - CANADA NO 1 LB **33¢**
- JUS D'ORANGE CONGELE** 100% PUR DE LA FLORIDE - OLD SOUTH 16 2/3 OZ BTE **49¢**
- DENTIFRICE COLGATE** FORMAT 100 ML **99¢**
- LOTION POUR LES MAINS "INTENSIVE CARE"** FORMAT 200 ML **99¢**
- HUILE POUR BEBE JOHNSON** FORMAT 250 ML **1.59**
- PATES A LA VIANDE**
- BONIMART - POULET** 3 BTES 8 OZ **1.00**
- DINDE - BOEUF** **1.00**
- TARTE RHUBARBE ET FRAISES** BTE 24 OZ **79¢**
- FARM HOUSE**
- FEUILLES MOBILES** PQT 200's **99¢**
- STYLOS POREUX BIC BANANA** PQT 9's **1.39**

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU 2 SEPTEMBRE 1975

NOUS NOUS RESERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITES

LES ALIMENTS BONIMART... C'EST POUR VOUS!

Menace de coup d'Etat de chefs rebelles de l'armée en Argentine

(D'après AFP, Reuter, UPI et AP) — Un affrontement sanglant mettant aux prises l'ensemble de l'armée argentine divisée en deux sur la question de l'opportunité de la participation de militaires au gouvernement de Mme Peron, pourrait éclater dans les heures qui viennent, mais sa seule menace a eu pour premier effet, hier, de regrouper autour de Mme Peron, la CGT et toutes les organisations syndicales péronistes, de même que le Parti justicialiste et d'autres formations politiques.

La nuit dernière, pour parer à toute éventualité, les éléments des deux régiments d'élite traditionnellement chargés d'assurer la sécurité du président de la République, ont été déployés autour du palais du gouvernement et de la résidence de Mme Peron à Buenos Aires.

Cette mesure a été prise pour faire face à tout mouvement possible vers la capitale de la part d'unités provinciales mises en état d'alerte par des hauts officiers qui se sont rebellés contre le général Alberto Numa Laplane, commandant en chef de l'Armée dont la démission a été rejetée hier par la présidente qui lui a donné son appui.

Le général Laplane est depuis quelque temps soumis à de fortes pressions pour qu'il démissionne en raison de son soutien au ministre de l'Intérieur, le colonel Vicente Damasco, qui a dans la soirée renoncé à ses prérogatives militaires afin d'éviter un conflit ouvert.

Le général Laplane a convié les neuf principaux généraux des forces

armées à une réunion d'urgence dès la publication du communiqué gouvernemental.

Mais les quatre commandants de corps avaient déjà rejeté une invitation similaire dans la soirée et trois d'entre eux, dans les capitales provinciales de Cordoba, Rosario et Bahia Blanca, avaient appuyé leur refus par la mise en état d'alerte des unités sous leur commandement et l'annulation de toutes les permissions.

Les trois officiers rebelles sont à la tête d'environ 70.000 hommes.

Le ministre de la Défense, M. Jorge Garrido, a ouvert dans la soirée une réunion avec les responsables de la marine et de l'armée de l'air.

Après, les chefs de la Confédération générale du travail et de l'Organisation 62 des syndicats péronistes avaient lancé une mise en garde: la crise au sein de l'armée ne doit pas "altérer l'ordre institutionnel".

Ils ont également demandé aux travailleurs du pays d'être prêts à toute éventualité, faisant allusion au risque de coup d'Etat d'une partie des officiers supérieurs argentins.

Le conseil exécutif du parti justicialiste, péroniste, a lui aussi appelé ses membres à rester vigilants afin de défendre le gouvernement constitutionnel de Mme Peron, invitant tous les autres partis de "l'opposition loyale" à participer à une réunion d'urgence à laquelle ils ont tous assisté (des radicaux aux communistes, en

passant par les révolutionnaires chrétiens et socialistes), pour réaffirmer leur volonté de défendre l'ordre constitutionnel.

L'épreuve de force qui se produit depuis hier matin oppose le pouvoir exécutif, le pays politique et syndical à un groupe de généraux qui, soucieux de ne pas voir compromettre les forces armées dans la conduite des affaires gouvernementales, se sont estimés contraints paradoxalement, à entrer en conflit ouvert non seulement avec leur commandant en chef mais également avec le gouvernement lui-même.

Le général Alberto Numa Laplane, affirme-t-on dans les milieux informés, s'appête à limoger les officiers "rebelles". Mais ceux-ci ne sont pas des

sous-lieutenants. Parmi eux se trouvent, indique-t-on de même source, trois généraux qui commandent trois des quatre corps d'armée et le général Videla, chef de l'état-major interarmes. Ceux-ci depuis le quatorze août dernier, considèrent:

— Qu'un colonel, en l'occurrence le colonel Vicente Damasco, ne pouvait assumer la charge de ministre de l'Intérieur sans demander sa mise à la retraite. Il vient de le faire hier.

— Qu'un commandant en chef "ayant commis l'imprudence" d'approuver dans de telles conditions cette nomination et compromis ainsi les forces armées dans une affaire politique ne peut désormais demeurer à son poste de commandement.

Un service commun des ordures dans neuf localités de Portneuf

par Gérard ROCHETTE

ger un endroit commun pour y déverser les ordures.

PORTNEUF — Une entente intermunicipale survenue dans l'Ouest du comté de Portneuf permettra dans l'avenir d'assurer la gestion du service des ordures ménagères dans neuf municipalités de ce secteur.

La petite entente a été signée par les localités de Saint-Casimir village, Saint-Marc-des-Carrières, Saint-Alban paroisse, Saint-Casimir est, Deschambault village, Grondines paroisse, Saint-Casimir paroisse, Grondines village et Deschambault paroisse.

Au niveau des municipalités rurales, c'est l'un des premiers dossiers du genre à être déposée au ministère des Affaires municipales, alors qu'une requête d'aide financière a été dressée pour défrayer les coûts d'immobilisation évaluer à environ \$60.000.

Un comité sur lequel on retrouve un représentant de chacune des localités procède présentement à une étude approfondie des coûts et de rentabilité des opérations, lesquelles seront entièrement financées par les municipalités membres au prorata de la population.

L'entente prévoit un service unique et l'achat d'un emplacement pour y aména-

Air Maroc à Montréal

OTTAWA (PC) — La Commission canadienne des transports a autorisé Air Maroc à exploiter un service commercial régulier entre des villes marocaines et la ville de Montréal.

Le député de Portneuf qui assistait à la signature de l'entente a déclaré que c'est ce genre de collaboration intermunicipale qu'il envisageait lorsqu'il lança un appel à cette fin en mai dernier. "C'est en développant un tel esprit de collaboration entre les municipalités que nous réussirons à apporter des solutions aux problèmes existants et à améliorer les services actuels à la population a déclaré Me Michel Pagé".

Compte tenu que le dossier des neuf municipalités de l'Ouest de Portneuf est l'un des premiers du genre provenant du milieu rural, au Québec, Me Pagé a fait montre d'un grand optimisme quand à la requête d'aide financière pour les dépenses d'immobilisation déposée devant le ministre des Affaires municipales.

Publications sur les Métis de l'Alberta

EDMONTON, (PC) — Les Métis de l'Alberta, considérés par certains comme le peuple oublié de l'Ouest canadien, revivront grâce à un programme de recherche et de rédaction historique, subventionné par Perspectives-Jeunesse.

Ce programme a permis, l'an dernier, la publication de deux ouvrages: l'un sur Louis Riel, humanitaire; l'autre sur le mouvement socio-politique des Métis.

Cette année, le programme, financé par une subvention de \$8.540, emploie six chercheurs-rédacteurs et l'on projette la publication de ce que le coordonnateur du travail, Terry Lusty, appelle des "portraits contemporains du peuple métis."

"Nous devons éveiller nos gens à leur propre héritage, dit-il, pour qu'ils soient mieux compris et appréciés."

L'Alberta compte quelque 60.000 Métis, mélange de sanges indien et blanc. Dix mille d'entre eux vivent dans un état de pauvreté indes-

criptible, selon les chefs métis et certains fonctionnaires provinciaux.

Les Métis n'ayant pas le statut réservé aux Indiens dits "de traité", le gouvernement de l'Alberta a créé, il y a une trentaine d'années, des colonies métisses dans le Nord de la province. On y vit souvent dans des conditions qui seraient inacceptables en milieu urbain.

La province consacra une partie de ses \$900 millions de revenus du pétrole pour pourvoir ces colonies de meilleures sources d'eau potable, cette année.

Pavillon de recherches sur la lèpre

MONTREAL (PC) — L'Institut Armand Frapper (anciennement l'Institut de microbiologie et d'hygiène de Montréal) vient d'inaugurer la construction d'un pavillon de recherches sur la lèpre, sur son campus de Laval.

Le nouvel édifice de \$600.000 abritera une équipe de chercheurs dirigée par le docteur Laszlo Kato, ainsi qu'une collection d'écrits de Hansen, offerte par la famille de ce chercheur norvégien qui découvrit le bacille de la lèpre en 1873.

Fait curieux, près de la moitié des montants nécessaires à la construction de ce nouveau laboratoire ont été offerts par une fondation qui désire rester anonyme.

La Fondation Molson a aussi contribué généreusement au projet. Enfin, la Caisse fédérale d'aide à la santé a doublé la mise des deux fondations.

COURS AUX ADULTES INSCRIPTION

28 AOUT 2 et 3 SEPT. de 18h.30 à 21h.00

CENTRES D'INSCRIPTION AUX COURS JOUR et/ou SOIR

CENTRES D'INSCRIPTION AUX COURS JOUR et/ou SOIR

COURS OFFERTS

COURS OFFERTS	ANNE-HEBERT, 552, Chemin Ste-Roy	N.B. de la PROVIDENCE, 679, Ste-Thérèse	MARIE-DE-L'INCARNATION, 2050, St-Avenue	HEURES
A) FORMATION GÉNÉRALE				
— Formation de base, présecondaire		•		45
— Secondaire I à V inc.			•	45
N.B.: 45 heures pour chacune des matières dans un niveau donné (sessions de 15 ou 8 semaines.)				
B) CONVERSATION ANGLAISE	•		•	90
C) FORMATION SOCIO-CULTURELLE				
1) Alimentation I	•	•	•	30
2) Alimentation II	•	•	•	30
3) Arts plastiques I - II (chacun)	•	•	•	30
4) Automobile pour tous	•	•	•	30
5) Bricolage pratique	•	•	•	30
6) Bricolage en menuiserie I - II (chacun)	•	•	•	30
7) Bricolage en électricité I	•	•	•	30
8) Citoyen face au pouvoir	•	•	•	30
9) Comment joindre les 2 bouts	•	•	•	30
10) Couture et habillement I - II (chacun)	•	•	•	30
11) Décoration intérieure I - II (chacun)	•	•	•	30
12) Est-ce ainsi que les femmes vivent?	•	•	•	30
13) Information en déficience mentale	•	•	•	30
14) Information légale	•	•	•	30
15) Initiation à la musique (flûte)	•	•	•	30
16) Initiation à la musique (histoire de la musique)	•	•	•	30
17) Initiation au travail en groupe	•	•	•	30
18) Personnalité féminine	•	•	•	30
19) Psychologie générale I - II (chacun)	•	•	•	30
20) Psychologie de l'enfant	•	•	•	30
21) Psychologie de l'adolescent	•	•	•	30
22) Psychologie du couple (vivre à deux)	•	•	•	30
23) Que se passe-t-il en éducation?	•	•	•	30
24) Relations humaines	•	•	•	45
25) Savoir communiquer	•	•	•	30

COURS OFFERTS

COURS OFFERTS	ANNE-HEBERT, 552, Chemin Ste-Roy	N.B. de la PROVIDENCE, 679, Ste-Thérèse	MARIE-DE-L'INCARNATION, 2050, St-Avenue	HEURES
26) Sensibilisation à la vie familiale		•	•	45
27) Sensibilisation au système international de mesure (S.I.)	•	•	•	15
28) Sexologie	•	•	•	45
29) Tissage I - II (chacun)		•	•	30
30) Tricot au crochet I - II (chacun)		•	•	30
31) Tricot à l'aiguille I		•	•	30
32) Art dramatique	•	•	•	30
33) Céramique	•	•	•	30
34) Conditionnement physique	•	•	•	20
35) Conduite préventive	•	•	•	8
36) Coupe à plat	•	•	•	30
37) Dactylographie	•	•	•	30
38) Danse folklorique	•	•	•	30
39) Dessin I et II (chacun)	•	•	•	30
40) Ecologie	•	•	•	30
41) Espagnol I - II (chacun)	•	•	•	90
42) Expression corporelle I - II (chacun)	•	•	•	20
43) Français grammatical	•	•	•	30
44) Guitare classique I - II (chacun)	•	•	•	30
45) Lecture rapide	•	•	•	24
46) Macramé	•	•	•	30
47) Pays et voyages	•	•	•	30
48) Peinture I et II (chacun)	•	•	•	20
49) Photographie I	•	•	•	30
50) Sciences astrologiques	•	•	•	30
51) Sténo française	•	•	•	30
52) Techniques de plein air	•	•	•	30
53) Yoga I - II - III (chacun)**	•	•	•	20

* Admission et scolarité.

** Remarque: le nombre d'heures de cours est de 20 au lieu de 45 tel qu'imprimé sur le dépliant.

début des Cours 8 septembre

RENSEIGNEMENTS

688-3242

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

— Être âgé d'au moins 16 ans

— Avoir quitté depuis un an le système régulier d'enseignement

— Satisfaire aux exigences propres aux cours choisis

N.B.

Les cours s'échelonnent du lundi au jeudi soir. Cependant, certains cours sont offerts le jour au Centre d'éducation populaire (C.E.P.) et au Centre Notre-Dame-de-la-Providence.

CHEZ PROVIBEC ON S'OCCUPE DE VOUS. — CHEZ PROVIBEC ON S'OCCUPE DE VOUS. — CHEZ PROVIBEC ON S'OCCUPE DE VOUS.



provibec

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU 30 AOÛT 1975.

Chez Provibec on s'occupe de vous



Les conseils pratiques de Soeur Berthe

SÉRIE NO 18

Les olives seront moins âcres et moins salées si avant de les ajouter à un plat cuisiné, vous les placer 5 minutes dans de l'eau en ébullition. Pour accentuer le parfum des fraises ou des framboises, aspergez-les de jus de citron. Une sauce une fois liée aux jaunes d'œufs ou à la crème ne doit pas bouillir sur le feu. Sortez les blancs d'œufs 1/2 heure avant de les utiliser, car les blancs d'œufs trop froids montent difficilement.

S.V.P. veuillez adresser toute correspondance.

Les conseils pratiques de Soeur Berthe
Case postale 130 Succursale Bourassa
Montréal, Qué., Canada H2C 3E9

provibec



UNE FOIRE D'ECONOMIES D'ETE

REPOSEZ-VOUS... ACHETEZ TOUT PRET... TOUT CUIT

VEDETTES:

SOUPE HABITANT

Crème champignons, poulet, tomate
Format de 28 onces

.28

CREME GLACEE PROVIGO

Saveurs assorties
Carton de 3 chopines

.89

LIQUEUR PEPSI

Régulier
Bouteille 26 onces

.29

CROUSTILLES DULAC

Régulières et ondulées
Sac de 250 grammes

.79



Fruits et Légumes

RAISINS ROUGES

VARIETES CARDINAL
IMPORTES DE LA CALIFORNIE
CANADA NO 1
La livre

.39

CAROTTES

CANADA NO 1

Cello 5 livres

.47

NAVETS

CANADA NO 1

Cello 5 livres **.59**

CHOUX VERTS

CANADA NO 1

La livre **.17**

CHOUX BRUXELLES

CANADA NO 1

Casseau 8 onces **.59**

PETITS OIGNONS

FRAIS
PRODUIT DU QUEBEC

Le paquet **.10**



Viande de qualité

JEUNE DINDON

CATEGORIE 'A' CANADA
CONGELE, EVISCERE
PESANT 5 A 10 LIVRES

La livre

.77

JAMBON EPAULE

GENRE PICNIC
MARQUE POPULAIRE

La livre

.95

HAUT DE PATTE

DE PORC FRAIS

La livre **.49**

PORC HACHE

MAIGRE

La livre **1.29**

MINI-EGG ROLLS

BILOPAGE

Boite de 20 **.89**

DESSERT PARFAIT

ASSORTIE DE COORSH

Format 13 onces **.45**

SMOKED MEAT

COORSH

4 env. 2 oz. **1.28**

CRETONS PROVIGO

POUR LA COLLATION

Boi 10 onces **.99**

SAUCISSE FUMEE

SWIFT

La livre **.79**

EPERLAN DU LAC

NETTOYE, CONGELE

Cello 1 livre **.58**

BREUVAGES

LAIT CARNATION
EVAPORE GROS
Format de 15 onces **.37**

JUS POMME
MONT ROUGE
Format de 48 onces **.59**

CRISTAUX GAI MEUNIER
SAVEUR LIMONADE
4 env. de 3 onces **.99**

CRISTAUX GAI MEUNIER
SAVEUR TANGERINE
3 env. de 3 onces **.89**

THE SALADA
PRIOR PRIX
Format de 100 sachets **1.09**

FROMAGE

FROMAGE BONBEL GOUDA
OU NATUREL
Format de 8 onces **.99**

LEGUMES EN CONSERVE

PATATES ENTIERES
PROVIGO CHOIX
Format de 18 onces **.33**

POIS CAROTTES
DELMORTE
Format de 10 onces **4/1.00**

POIS VERTS
DELMORTE FANTAISIE
Format de 10 onces **3/.89**

SAUCE ET DINER

RAGOUT BURNS
BOEUF OU BOULETTES & LEGUMES
Format de 24 onces **.85**

RAGOUT CORDON BLEU
BOULETTES OU PATATES HOMMES
Format de 26 onces **1.27**

PAIN DE VIANDE
NOT ALL BURNS
Format de 12 onces **.69**

SAUCE PIZZA
FRIGIDY
Format de 12 onces **.65**

CONDIMENTS

MOUTARDE SCHWARTZ
Format de 15 onces **.45**

SCHWARTZ EPICES
MARINADES
Format de 3 onces **.49**

INGREDIENTS DE CUISSON

MARGARINE BLANCHET
COLORÉE DURE
La livre **.74**

CRUTE DE TARTE
ROBIN HOOD
Format de 21 onces **.72**

HUILE MAIS MAZOLA
Jarre de 32 onces **1.49**

SHORTENING
BAKEFAST BURNS
La livre **.74**

MARGARINE LACTANTIA
MOLLE
La livre **.79**

PRODUITS CONGELES

Frites congelées
McCAIN JULIENNES
Sac de 2 livres **.59**

BLUE WATER
FILET DE SOLE
La livre **1.39**

BLUE WATER
Bâtonnets de mer aux crevettes
Format de 8 onces **.79**

DESSERTS ET COLLATION

ARACHIDES PLANTERS
RUTTES SEC
Format de 8 onces **.94**

CONFITURE
FRAISES PURE KRAFT
Format de 24 onces **1.39**

BEURRE ARACHIDES
KRAFT CREMEUX
Boi de 4 livres **2.79**

BEURRE CARAMEL
SHRIMP
Format de 28 onces **1.19**

MIEL LIQUIDE
BOYD
Format de 16 onces **.99**

BISCUITS DAVID
FEUILLE ENRABE
Format de 24 onces **1.25**

DESSERTS ET COLLATION

BISCUITS DAVID
CAVALIER ET PRINCESS
Format de 14 onces **.99**

BISCUITS DAVID
BAIFFRETTES CARAMEL, SUISSE, CAFE
Format de 10 1/2 onces **.73**

PRODUITS DE SANTE & BEAUTE

HUILE A BEBE
BABY'S OWN
Format de 4 onces **.73**

BROMO SELTZER
Format de 5 1/2 onces **1.39**

LAIT MAGNESIE PHILIPS
REGULIER OU MENTHE
Bouteille 12 onces **.99**

DIVERS

PAPIER TOILETTE
LADY SCOTT ASSORTI
Format de 2 rouleaux **.59**

MOUCHOIR SCOTTIES
BLANC OU JAUNE
Boi de 200 **.58**

ESSUIE-TOUT SCOTT
Format de 2 rouleaux **.95**

PAPIER ALUMINIUM
ALCAN 12 POUCHES
Rouleau 180 pieds **2.59**

ASSIETTE DIXIE
9 POUCHES
8 assiettes **.49**

NETTOYEUR LIQUIDE
LESTOL
Bouteille 28 onces **1.15**

JAVEL CONCENTRE
JAVEL
Gallon de 128 onces **1.09**

RINCE FLEECY
Format de 64 onces **1.08**

DETERGENT LIQUIDE
SWAG
2 formats de 24 onces **1.49**

DETERGENT LIQUIDE
WISK
Format de 1 litre **1.45**

GANTS PLAYTEX
ASSORTIS
Chaque **1.69**

CHEZ PROVIBEC ON S'OCCUPE DE VOUS. — CHEZ PROVIBEC ON S'OCCUPE DE VOUS. — CHEZ PROVIBEC ON S'OCCUPE DE VOUS.

L'expo de Montmagny a attiré 54,166 visiteurs, cette année

par Réal LABERGE
du bureau du Soleil

L'exposition de Montmagny a connu, cette année, des chiffres records d'affluence. Quelque 54,166 visiteurs auraient franchi les barrières, pendant les six jours de cette manifestation agricole, qui regroupe 13 circonscriptions de la région de Québec. Les 19,448 présences enregistrées au cours de la journée de dimanche auraient battu tous les chiffres précédents d'assistance, en une seule journée.

Selon le secrétaire-gérant,

de l'île l'Islet, a mérité le premier prix avec un déblocage de 8 pouces, pour les chevaux, totalisant 3,200 lb et plus, et celui de M. Léo Boulet, de Montmagny, avec 5 pouces, pour les attelages de moins de 3,200 livres.

Une tire de poneys, samedi, a été remportée par l'attelage de M. Roger Morin, de Cap-Saint-Ignace, qui a entraîné une charge de 4,500 livres.

Au nombre des autres manifestations de la foire, il y a lieu de signaler que le titre de reine de l'exposition de Montmagny, que convoitaient

45 exposants. La race Holstein a dominé les jugements, avec 20 éleveurs et 176 vaches laitières. Pour les autres races, l'expertise a porté sur 90 sujets Ayrshire présentés par 10 éleveurs, 67 vaches Canadiennes par 8 éleveurs, 6 Jersey par trois éleveurs, et 35 bovins de boucherie de race Hereford, par cinq exposants. L'exposition animale comprenait encore 98 moutons présentés par 11 éleveurs, 18 porcs soumis par trois éleveurs, ainsi que 30 chevaux présentés par 21 propriétaires, dont 10 sujets dans la classe des chevaux d'équitation.

Grands championnats

Aux classements des différentes expertises, les éleveurs gagnants, des 13 circonscriptions de la région de Québec ont mérité les grands championnats suivants:

Chevaux belges: — Eudère Mercier, de Saint-Marcel, circonscription de L'Islet, dans les présentations mâles et femelles.

Poneys: — Pamphile Blais, Saint-François, de Montmagny.

Equitation: — Pierre Lacombe, Montmagny.

Bovins laitiers: — Ayrshire: — Mâles: Ferme du Lac Vert; femelles: Jules Montminy, Saint-Gilles de Lotbinière.

Holstein: — Mâles: Maurice Laliberté, Honfleur, circonscription de Bellechasse; femelles: François Racette & Fils, Saint-Augustin, de Portneuf.

Canadiens: — Mâles: Benoit Fournier, Montmagny; femelles: Rosaire Richard, Saint-Pascal, Kamouraska.

Jersey: — Mâles: René Massé & Fils, Kamouraska; femelles: Jean-Claude Leblanc, Cap-Saint-Ignace, circonscription de Montmagny.

Bovins de boucherie (Hereford): — Mâles: Marcellin Lavoie, Sainte-Jean-Christophe, de Lévis; femelles: Edgar Champagne, Saint-Patrice de Beauvillage. Concours interraces du meilleur pis: Maurice Vézina, Saint-Michel, de Bellechasse.

Moutons:

1.— Leicester Males et femelles: Louis-Philippe McCarthy, Saint-Augustin, Portneuf.

2.— Suffolk Mâles: Léo Gagné, Cap-Saint-Ignace, circonscription de Montmagny. Femelles: Samson & Frères, Saint-Lambert, de Lévis.

3.— Oxford Mâles et femelles: Jules Montminy, Saint-Gilles de Lotbinière.

Porcs (Yorkshire): — Mâles et femelles: Jules Montminy, Saint-Gilles.

Basse-cour: — Poules: J.-Claude Leblanc, Cap-Saint-Ignace; Lapins: Rosaire Pépin, Québec; Oies et dindes: Napoléon Montminy, Saint-Gilles; Faisans: Rosaire Pépin, Québec; Canards: Théo Montminy, Saint-Gilles de Lotbinière.



L'attelage gagnant de la tire de chevaux

M. Roland Gaumont, ces résultats seraient surtout attribuables à "un retour des jeunes aux terrains de l'expo". Le renouveau d'intérêt de la jeunesse, a-t-il signalé, semble être relié à de nouvelles attractions récréatives, notamment au nombre grandement accru des jeux mécaniques qu'offrait la foire, cette année, avec la venue d'un nouveau cirque, Beauce Carnaval.

L'exposition, tenue sous le thème de "la plus belle", regroupait 43 exposants commerciaux, qui ont présenté des stands plus diversifiés que par les années antérieures.

Au centre sportif, la troupe Gastoni Attractions était de nouveau au programme des activités récréatives, avec un spectacle qui a attiré une assistance également plus considérable que l'année dernière. Les démonstrations aériennes d'une jeune acrobate indienne ont également constitué un attrait particulièrement apprécié.

Exploit sportif

Sans doute l'une des compétitions sportives les plus populaires, la tire de chevaux de dimanche s'est terminée par un précédent en ce domaine: un poids de 19,750 empli sur la trainte, que la plupart des 14 attelages participants ont cependant réussi à trainer sur la distance réglementaire de six pieds. Pour mâter le dénouement d'une élimination qui menaçait de s'éterniser, il a fallu recourir au moyen draconien d'un freinage de la trainte par un amoncellement de sable. Ce qui a rapidement mis fin à la démonstration de force chevaline.

L'attelage de M. Thomas Morneau, de Sainte-Perpétue

deux aspirantes, a été décerné à Mlle Johanne Blais, de Saint-François. D'autre part, la maison colombienne offerte par les Chevaliers de Colomb de Montmagny a été gagnée par une jeune secrétaire de Saint-Jean-Port-Joli, Mlle Pauline Gauvin.

Expertises d'animaux

Au domaine de l'expertise des animaux, la foire offrait de nouveau, cette année, une présentation qualifiée d'une des plus importantes du Québec, quant au nombre et à la qualité des animaux. Quelque 95 exposants ont soumis 950 sujets à l'examen des juges, soit 530 animaux de ferme et 420 couples de petits animaux de basse-cour.

Dans cette expertise, les bovins venaient au premier rang avec 384 bêtes présen-

Nominations à la Presse canadienne

MONTREAL (PC) — M. Donat Valois, correspondant de la Presse canadienne à Paris depuis trois ans, a été nommé chef du bureau de Québec de l'agence de nouvelles. Il assumera ses fonctions le 1er septembre.

M. Valois, âgé de 39 ans, remplace au bureau de Québec M. Jacques Bouchard, 34 ans, qui devient correspondant de la PC à Paris.

M. Valois, entré au service de la coopérative de nouvelles en 1964, a été chroniqueur parlementaire pendant quatre ans à la tribune parlementaire de Québec et a fait le même travail à Ottawa pendant quatre ans également avant d'être muté à Paris.

GAGNANTS DU TELECOULEUR pour le premier concours "Snif-Snif" de J.O. Fiset Inc.



Dans l'ordre habituel: M. Roger Gilbert, gérant des ventes pour J.O. Fiset; les heureux gagnants: Benoit Lelièvre, Mme Jean-Paul Lelièvre et Mario Lelièvre, du 23 rue Guay, Ste-Thérèse de Lisieux. Toutes nos félicitations pour avoir trouvé le télécouleur GE qui était caché au Parc Victoria!

Vous pourrez vous procurer ces vêtements chez Eaton Place Sainte-Foy, dès l'ouverture le 11 septembre 1975.

le cap de la mode pour toute la famille



de trois rivières à la basse côte nord

GUY ROULEAU
Opticien d'ordonnances

Verres de contact
Lunettes
Lentilles

699 est boul. Charest
Coin DuPont DuPenc
523 6958

Paquet Inc.
Centre Ville mail st-mch
524-5121 Poste 305

Trois-Rivières Havre St-Pierre
Shefferville Gagnonville

HAYRE ST-PIERRE

St-Michel Archange

Les employés ne seraient pas poursuivis

Aucune action judiciaire ne sera intentée, semble-t-il, contre les employés de l'hôpital Saint-Michel-Archange accusés, dans une déclaration de Guy Mercier, d'avoir maltraité des malades de cet établissement.

C'est ce que laisse entendre un porte-parole de la Sûreté du Québec à la suite de l'enquête ordonnée par le ministère de la Justice.

L'enquête a révélé que la force avait été utilisée dans certains cas, tel que cela était nécessaire, mais qu'il n'y avait pas eu d'exagération.

Par contre, l'enquête a dévoilé certaines lacunes dans les conditions dans lesquelles sont gardés les patients. Il appartient au ministère des Affaires sociales d'y voir et non au ministère de la Justice, de qui relève la SQ.

Guy Mercier, ancien employé de l'hôpital Saint-Michel-Archange, où il a travaillé en juillet 1974 et au cours de l'hiver précédent, à temps partiel, est étudiant à l'Église de scientologie. Il a attendu un an avant de faire cette déclaration sous serment laissant entendre qu'il avait été témoin d'actes de brutalité.

Pour sa part, la Commission des citoyens sur les droits humains, organisme parrainé par l'Église de scientologie, préconise une enquête publique de la part du ministère des Affaires sociales sur les conditions de traitement à l'hôpital Saint-Michel-Archange.

Rappelons qu'il y a deux ans, deux préposés aux malades de l'hôpital Saint-Michel-Archange ont été accusés de voies de fait sur des patients de cet établissement. 37 chefs avaient été portés contre l'un d'eux, et 39 contre l'autre. Leurs causes sont encore pendantes devant la cour des sessions de la paix à Québec.

Procès ajourné

Par ailleurs, le procès de Fernand Caron, de Baie-Saint-Paul, accusé de mauvais traitements sur des patients de l'hôpital de cette ville de la circonscription de Charlevoix, a de nouveau été ajourné à la semaine prochaine. Il a commencé au début du mois courant. Après une semaine, il a été ajourné pour huit jours.

La seconde session a duré deux semaines. Le procès a lieu devant un juge seul, le juge Marc Choquette, qui a eu à intervenir maintes fois et à trancher certaines questions de droit. La Cour s'est même rendue à l'hôpital pour être plus à même de comprendre les témoignages.

Les mêmes accusations pèsent sur trois autres anciens préposés aux malades de ce même établissement, Hormidas Tremblay, Clermont Bradette et Georges-Etienne Tremblay. Le ministère de la Justice procède dans la cause de Fernand Caron et il avisera par la suite.

Me D'Arcy Asselin représente le ministère de la Justice. Il est assisté du caporal Gaston Chalfour et de l'agent H. Giguère, de l'escouade du crime contre la personne de la SQ à Québec. L'accusé est défendu par Me Guy Bertrand, de Québec.

Une bombe est trouvée dans un pénitencier

MONTREAL (PC) — Une bombe, qui aurait pu tuer plusieurs détenus, a été découverte par hasard, hier, au vieux pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul.

C'est un gardien qui a aperçu l'engin meurtrier, derrière un téléviseur, dans une salle de séjour où se trouvaient plusieurs prisonniers.

Les autorités ont immédiatement fait appel à des artificiers de l'armée, qui ont désamorcé la bombe et l'ont apportée avec eux pour en étudier le mécanisme.

Le directeur du pénitencier, M. Bienvenue Marcoux, a avoué au "Journal de Montréal", hier soir, qu'on n'avait rien réussi à tirer des quelques détenus qu'on avait interrogés jusqu'à maintenant.

Quant aux services techniques de l'armée, il a été impossible de les joindre pour obtenir des renseignements sur la nature de la bombe.



ON LES A LES PRIX

CANTALOUPE

A chair saumonée
De Californie
Canada No 1 Gr 23

.25 ch.

DINDE 63

CANADA CATEGORIE "A"
Fraîche ou congelée
6 à 10 livres

lb **.63**

CAROTTES
Jeunes et tendres, du Québec, Canada No. 1 5 lb pour **.39**

PIZZA GARNIE
9" DE ZOOM ch. **1.08**

EGG ROLLS
ASIA, bte de 6 ch. **.78**

BETTES FRAICHES
Jeunes et tendres du Qué., Canada No. 1 Paquet de 3 **.13**

SMOKED MEAT
Tranché de Coorsh 4 x 2 oz ch. **1.18**

SAUCISSE FRAICHE
Des Cuisines "Roy" lb **.78**

LIQUEUR

"Kik" cola
Bout. 30 oz

24¢
économisez .10

CROUSTILLES

"Humpty Dumpty",
Rég., B.B.Q. et
vinaigre. Sac 250 gr

66¢
économisez .23

GATEAUX

"Vachon"
assortis
Bte familiale

87¢
économisez .32

ESSUIE-TOUT

"Scott"
couleurs assorties
Cello 2 rlx

88¢
économisez .22

BISCUITS
"David", feuilles d'érable Pqt 24 oz économisez .35 **1.24**

PECHES
"Aylmer", tranchées, de choix Bte 19 oz économisez .04 **.54**

GRUAU
Robin Hood "Instantané" Bte 44 oz économisez .12 **.84**

BONBONS
"Lido", menthes D.T. Cello 14 oz économisez .17 **.98**

POIS VERTS
"Aylmer", assortis, de choix Bte 19 oz économisez .05 **.38**

MARGARINE
"Picnic", melle Cont. 2 lb économisez .17 **1.18**

OLIVES
Gattuso, manzanilla, farcies Jarre 12 oz économisez .08 **.88**

VINAIGRETTES
"Kraft", mille îles, colerlaw, échalote et césar Bout. 8 oz économisez .03 **.51**

RAGOUT
"Cordon Bleu", boulettes ou boulettes et patates Bte 29 oz économisez .18 **1.16**

PRODUITS CONGELÉS

BATONNETS
"Blue Water", de goberge Pqt 14 oz économisez .15 **.88**

GATEAUX
"Pepperidge Farm", chocolat et vanille Cont. 13 oz économisez .10 **.86**

GAUFRES
"Aunt Jemima", régulières Pqt 10 oz économisez .04 **.49**

MARMELADE
"Tropical", 3 fruits Jarre 24 oz économisez .20 **.99**

KOOL-AID
Poudre à liqueur, sucrée Env. 4 oz économisez .04 **.29**

PATE A DENTS
"Pepsodent" TUBE 100 ml économisez .12 **.96**

DETERGENT
"All", lave vaisselle 2 btes de 35 oz économisez .36 **2.26**

CHIFFON-J
Linge tout usage Bte 12's économisez .09 **.86**

MOUCHOIRS
"Kleenex", 2 plis, blancs ou couleurs Bte 100's économisez .05 **.28**

CES SPECIAUX SONT EN VIGUEUR JUSQU'AU 30 AOUT 1975.

LE MEILLEUR ACHAT... C'EST LA MARQUE JATO

FERME
LUNDI
1^{er} SEPT.
FÊTE DU TRAVAIL

TOUS NOS VRAIS BAS PRIX REGULIERS SONT COMPARES POUR VOUS

SOUPE "Lipton", poulet et nouilles	Bte 4 1/2 oz	.41
POIRES "Aylmer", bartlett de choix	Bte 14 oz	.43
THE "Salada", orange Pekoe	Bte 60's	1.09
BEURRE De caramel, "Shirriff"	Jarre 14 oz	.72
GHERKINS "Habitant", sucrés	Jarre 15 oz	1.05
SAUCE "Heinz", chili	Bout. 16 oz	.69
FEVES "Thompson", blanches	Cello 1 lb	.30
PAPIER DE TOILETTE "Lady Scott", assortis	Cello 2 rlx	.59
DETERGENT "Artic Power", poudre à lessive	Bte 42 oz	1.33
NETTOYEUR "Ajax", liquide	Cont. 32 oz	1.16

PRODUITS JATO		
MARINADES "Jato", mélangées et sucrées	Jarre 24 oz	.79
VINAIGRE "Jato", blanc	Gallon 128 oz	.99
GELEE "Jato", à dessert, au choix	Pqt 3 oz	.24
CONFITURE "Jato", aux fraises, pectine	Jarre 24 oz	1.09
EAU MINERALE "Jato", pétillante	Bout. 30 oz	.30
SPAGHETTI "Jato", ou macaroni coupé	Cello 2 lb	.66

BREUVAGE "FBI", aux raisins	Bte 64 oz	.74
SPAGHETTI "Heinz", sauce tomate et fromage	Bte 14 oz	.33
BISCUITS "Christie", chocolat water	Cello 7 oz	.65
PUDDING "Nestlé", tapioca	Bte 15 oz	.52
SIROP "Crown Brand", mais, clair	Bte 2 lb	.82
CEREALES "Nabisco", Shredded Wheat, rég.	Bte 10 oz	.46
MOUTARDE "Schwartz", préparée	Jarre 16 oz	.46
SHAMPOING "Halo", cheveux gras	Bout. 12 oz	1.32
RINCE-BOUCHE "Colgate 100" rouge	150 ml	.65
ASSOUPLEUSEUR "Fleecy" pour tissus	Cont. 62 oz	.65

L'hôtel de ville de Lauzon semble bien voué au pic des démolisseurs



Le Soleil, Jacques Deschênes

par Tom FRECHETTE

L'hôtel de ville de Lauzon, qui se ressent d'une existence vieille de plus de 100 ans, sera voué au pic des démolisseurs dans quelques mois... à moins que le gouvernement provincial, un corps public ou un organisme n'arrive à temps pour l'écarter d'une destruction presque certaine et lui donner un aspect historique.

Aux pressions exercées par

le conseil Adhémar de la société Saint-Jean-Baptiste et des citoyens de Lauzon, le conseil municipal avait consenti de sauvegarder l'édifice jusqu'en septembre 1975. Toutefois, l'échéance tire à sa fin, et, selon un fonctionnaire de la ville, aucune demande pour l'acquisition de l'édifice n'avait été formulée jusqu'à lundi.

On sait que le conseil municipal ne veut pas engager de deniers publics pour res-

taurer ou rénover l'édifice que des amis du terroir considèrent comme un patrimoine historique. Il veut encore moins payer les frais d'entretien d'une maison fantôme durant les mois d'hiver, comme le chauffage, l'éclairage, surtout à une période où le climat est favorable à une fusion de Lauzon avec Lévis.

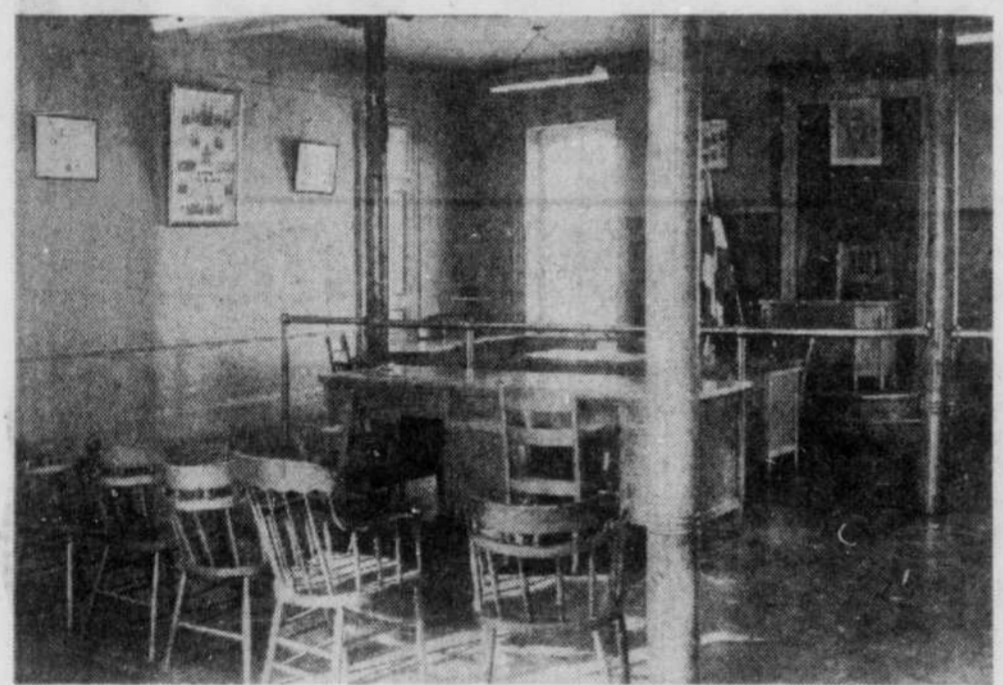
Les lieux ont été désaffectés au début d'avril par le déplacement de toute l'administration municipale, qui oc-

cupe maintenant des locaux dans l'école Bargoné, abandonnée il y a environ trois ans.

Pour tenter de se débarrasser du fardeau financier de l'édifice tout en lui permettant un espoir de survie, les autorités municipales ont amorcé des démarches auprès du ministère des Affaires culturelles pour l'intéresser à prendre charge de l'édifice et lui donner éven-

tuellement la vocation d'un musée et d'un centre de recherche historique.

Comme rien ne bouge de ce côté ni ailleurs, il est à prévoir que le conseil municipal, à sa prochaine réunion ordinaire en septembre, décrètera tout simplement la disparition de ce qui aurait pu devenir une maison historique, jadis la propriété d'un Louis Bourget, d'un Joseph Ruel et d'un Cyrille-Antoine Ruel.



L'ancien hôtel de ville de Lauzon dont la construction remonte à une centaine d'années mais dont les jours sont maintenant comptés. La photo du bas montre l'ancienne salle du conseil où siégeaient les administrateurs municipaux, jusqu'en avril dernier.



Semelles fortes injectées

Le soulier jeune, confortable en cuir antique "UNISEX"

- Enfants "Parisettes" pts: 5 à 10 \$7⁹⁹ pts: 11 à 4 \$8⁹⁹
- Filles "Cinq Douze" pts: 8 à 3 \$12⁹⁹ pts: 3 1/2 à 6 \$14⁹⁹
- Femmes
- Garçonnetts
- Garçons

VENTE DE RECONNAISSANCE

avec RABAIS de \$2.00 à \$5.00 la paire

LA BOTTINE DES JEUNES avec RABAIS de \$2.00 En véritable cuir tan.

Très robuste. Juvénile pts: 8 à 3 \$9⁹⁹



Garçons pts: 3 à 6 \$11⁹⁹

UNISEX HOMMES Pts: 6 à 11 pour votre travail RABAIS de \$3.00 \$16⁹⁹

LE FAMEUX "JOG"

en suède ou en cuir combiné: blanc et bleu bleu et rouge brun et tan



RABAIS de \$3.00 la paire pour Filles Femmes Garçons Hommes

Pontures: 1 à 6 \$12⁹⁹

Pontures: 6 1/2 à 11 \$14⁹⁹

• Centre-Ville est 260 St-Joseph • Ste-Foy Place des 4 Bourgeois XXXXX

SOULIER LE PLUS EN VOGUE RABAIS DE \$5.00 en cuir ou suède

Garçons - Femmes \$14⁹⁹



Produit canadien Hommes \$19⁹⁹

Style confortable semelle crépée



A NOS 4 MAGASINS

• Centre-Ville ouest 180 St-Vallier • Limoulin 519 3e Avenue

Nystrom et Symes sont beaux-frères

OTTAWA (PC) — Le député néo-démocrate fédéral Cyril Symes, de Sault-Sainte-Marie, a maintenant des liens familiaux aussi bien que politiques avec son collègue du même parti, M. Lorne Nystrom, député de Yorkton-Malville.

M. Symes, âgé de 32 ans, a marié samedi Mary-Ann Morris, d'Ottawa, en l'église Unie Dominion Chalmers. La sœur aînée de la mariée, Gayle, est Mme Lorne Nystrom.

Les nouveaux mariés se sont connus pour la première

fois à la fête de Noël du caucus du NPD, en décembre dernier. Parmi les invités, on remarquait les anciens chefs du parti, MM. Tommy Douglas et David Lewis.

La nouvelle mariée, âgée de 22 ans, est la fille de M. et Mme Frederick Morris, d'Ottawa, et a été récemment diplômée à l'Université d'Ottawa, où elle a étudié la musique.

M. Symes, originaire de Thunder Bay, en Ontario, représente la circonscription de Sault-Sainte-Marie depuis 1972.



Un été suffit à changer un enfant. Maman l'a bien compris.

Pour l'école et pour toute l'année...



COIN DES BOULEVARDS HAMEL ET LAURENTIEN

Vous ne trouverez pas meilleurs prix ailleurs!

POITRINES DE POULET NON CONGÉLÉES	LB	\$1 29
SMOKED MEAT "CHEZ NOUS"	8 OZ	95
STEAK HACHE MAIGRE	LB	\$1 09
BOEUF EN CUBES MAIGRE	LB	\$1 33
HAUT DE PATTE DE PORC	LB	69
RONDE DE BOEUF STEER - DESOSSÉE - EMBALLÉE	LB	\$1 29
PATATES LOCALES	25 LB	\$1 79
CELERI LOCAL		.23
PANIER DE TOMATES	4 PTES	99

SPECIALITE BOEUF EN GROS POUR CONGÉLATION

BOUCHERIE MORIN ENR.

GROS ET DETAIL - FRUITS ET LEGUMES

TEL.: 889-2680. ST-ISIDORE: 646-5910

EXPO-QUEBEC

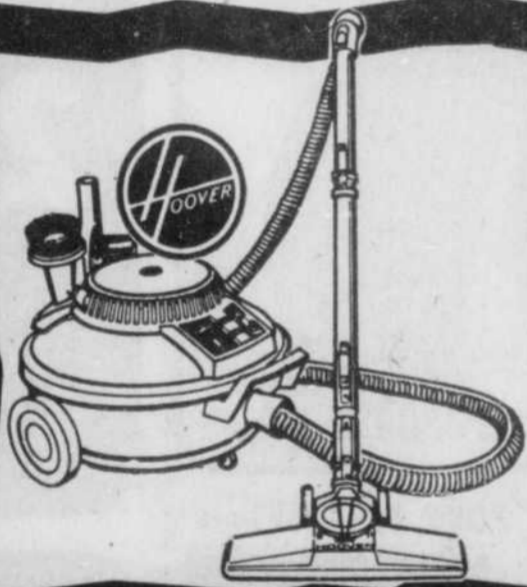
GASTON LEVESQUE et HOOVER



GAGNEZ UN ENSEMBLE LAVEUSE ET SECHEUSE HOOVER A L'OCCASION D'EXPO-QUEBEC



UNE VALEUR DE \$429⁹⁵



PUISSANT ASPIRATEUR 3³/₄ FORCES

Sac "Multi-Magnum" de 13 pintes, commande à distance, cadran de réglage permettant l'aspiration de chaque côté du bec, livré avec tous les accessoires.

\$149⁹⁵



ASPIRATEUR

Modèle 2019

Ce qui se fait de mieux en aspirateurs traîneaux. Silhouette moderne et allongée.

\$49⁹⁵

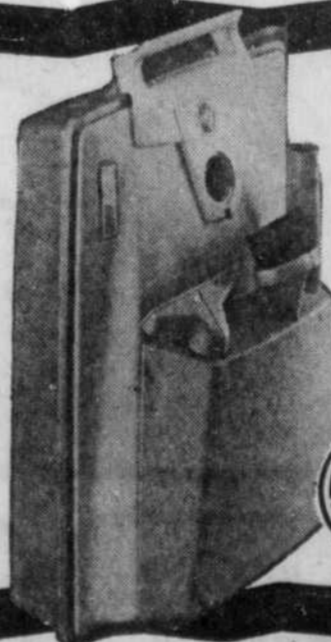


ASPIRATEUR

Modèle 2202

Un modèle qui vous plaira avec un ensemble complet de nettoyage.

\$89⁹⁵



ASPIRATEUR

Modèle 2042

L'aspirateur aux nombreux avantages qui vous donne pleine satisfaction.

\$69⁹⁵

GASTON Levesque



A LA PLAZA



100 RUE CHABOT, 250 RUE ROUSSEAU - 101 RUE BEAUCAGE - VILLE VANIER - 683-3471

COUPON DE PARTICIPATION A DEPOSER AU KIOSQUE DE GASTON LEVESQUE A EXPO-QUEBEC

Nom _____

Adresse _____

Ville _____ Tél.: _____

CE COUPON VOUS REND ELIGIBLE AU TIRAGE D'UNE LAVEUSE-SECHEUSE HOOVER

L'histoire de Québec par ses rues

Quatre maires furent aussi des médecins et des politiques

par Monique DUVAL

Notre recherche sur les maires de Québec nous situe, aujourd'hui, dans les années qui vont de 1854 à 1861, avec MM. Charles Alieyn, Joseph Morrin, Olivier Robitaille, Hector-L. Langevin.

M. Charles Alieyn

Il y a une rue Alieyn à Saint-Sauveur, de la rue Saint-Vallier à Montcalm. Elle reçut ce nom en 1896, en



Sir Hector L. Louis Langevin, maire de Québec 1858 à 1861.

L'honneur de Charles Alieyn, qui fut maire en 1854-1855.

M. Alieyn, qui naquit en Irlande en 1817, vint s'établir à Québec en 1834. En 1840, il est reçu avocat et nommé shérif de Québec. Elu maire en 1854, il est, en même temps, choisi comme député, fonction qu'il occupa pendant plusieurs années.

M. Alieyn fut conseiller de la reine, ministre des Travaux publics dans le cabinet MacDonald et secrétaire de la province sous le gouvernement Cartier. Il avait épousé la fille de Philippe-Aubert de Gaspé. M. Alieyn mourut à Québec en 1890.

Dr Joseph Morrin

Il n'y a pas de rue de ce nom, mais un édifice de la rue Saint-Stanislas (Morrin Collège) évoque cette figure très connue à Québec au siècle dernier. Le Dr Morrin fut le fondateur de ce collège, où l'on enseignait les arts et la théologie.

Joseph Morrin était d'origine écossaise et né à Dumfriesshire, en 1792. Sa famille émigra au Canada et c'est à Québec que le jeune homme entreprit ses études médicales, qu'il devait poursuivre à Londres et à Edimbourg.

Le Dr Morrin, jouissant d'une grande réputation, pratiqua à Québec, attaché à l'Hôtel-Dieu et premier président des médecins du Bas-Canada. Il est un des fondateurs de l'Assise de Beauport avec les Dr Douglas et Frémont.

Le Dr Morrin fut maire à deux reprises: la première fois en 1855-1856 (élu par le peuple) et la seconde fois en 1857-1858 (choisi par le Conseil). Il mourut le 29 août 1861.

Dr Olivier Robitaille

Il y a une rue de ce nom dans le quartier Saint-Jean-Baptiste; elle fait communiquer Saint-Réal avec la Latourelle. Elle rappelle le souvenir du Dr Olivier Robitaille, qui a pratiqué 45 ans dans ce quartier et qui a été maire de Québec en 1856-1857.

Olivier Robitaille naquit à Québec en 1811. Il fit ses études classiques au Petit Séminaire puis sa médecine avec le Dr Morrin. Le Dr Robitaille fut un des premiers médecins de Québec à avoir étudié à Harvard et à avoir obtenu le titre de docteur en médecine.

Tout en répondant aux besoins d'une nombreuse clientèle, il fut conseiller puis maire et un des fondateurs de la Société Saint-Jean-Baptiste, en 1842. Il fut aussi un des fondateurs du journal "Le Courrier du Canada", de la Caisse d'économie Notre-Dame de Québec et de la Banque nationale, organismes dont il fut pendant longtemps directeur. On le vit aussi commissaire de l'hôpital de la Marine et médecin de la prison.

Le Dr Robitaille mourut à Québec le 3 novembre 1886 et avait été fait chevalier de l'Ordre de Saint-Sylvestre "en reconnaissance de services rendus à l'Église".

Hector-L. Langevin

Il y eut déjà une rue Langevin en l'honneur du maire de ce nom, mais elle a disparu depuis 1954. Elle était située à Saint-Roch, partant de la

rue de la Couronne en direction ouest.

Hector-L. Langevin fut maire de 1858 à 1861. Il eut une carrière bien remplie, qui le vit admis au Barreau en 1850, rédacteur des "Mélanges religieux" et du "Journal de l'Agriculture", puis directeur du "Courrier du Canada".

Elu conseiller en 1855, puis maire en 1858, il marqua son gouvernement par la construction de la halle Champlain et par celle de l'aqueduc. Il représenta, à l'Assemblée législative et à la Chambre des communes, les circonscriptions de Dorchester, de Québec-Centre, de Charlevoix, de Richelieu et de Trois-Rivières.

En 1864, il entra dans le cabinet de Sir E.-P. Taché à titre de solliciteur général. Il participa aux conférences de Charlottetown et de Québec, où furent jetées les bases de la Confédération. En 1866, il passa au ministère des Postes.

Dans le premier cabinet de la Confédération, le 1er juillet 1867, il fut maintenu à ce même ministère, et, deux ans plus tard, à celui des Travaux publics. En 1873, Sir

Hector remplaçait G.-E. Cartier à la direction du Parti

conservateur, mais en démissionnait peu de temps après

pour y revenir en 1878 alors que les conservateurs reve-

naient au pouvoir. Il se retira en 1891 et mourut le 11 juin

1906, à Québec, ville où il était né le 25 août 1826. Il est

considéré comme un des pères de la Confédération.

MODES AUTOMNE '75

SVP LaSalle

pour la rentrée

● Prix en vigueur jusqu'à samedi
● Tant qu'il y en aura!

J.-P. BEGIN
VIANDE

ENR.

1588, Chemin St-Louis

POUR LE BOUILLI
HAUT DE COTE .65
JARRET BOEUF .29
LARD SALE
ENTRELARDE 1.95

CROUPE
RONDE
DE 7 A 10 LB 1.39

SANS OS
DE 2 A 5 LB 1.89

CANADA CATEGORIE A
CUISSÉ
DE POULET .69
DINDE
FRAICHE TUEE .95

STEAK
DE SURLONGE
TRES BIEN TRIMÉE 2.29

POUR LE FRIGO
SURLONGE
ENTIERE 1.19

AUSSE
LONGE DU FILET
ET T-BONE
DE 25 A 30 LB 1.29

CHOPS
DE PORC
SEMI-DESOSSEES 2.49

STEAK DE
T-BONE 2.79

FILET
JAMBON CUIT
HACHE
LE CUP DE 11 OZ .69

Maintenant nous gardons
POISSON
ET FROMAGE

Tél.: 527-2548
Ste-Foy: 527-2913

PULLS POUR FILLETES
ÉPARGNEZ 88¢!
1⁸⁸
Prix régulier LaSalle 2.76
Tricot d'acrylique à manches longues, encolure ras du cou et devant à motif brodé. Blanc cassé ou beige. Tailles 7 à 14. Autres modèles non illustrés.

JUPES GABARDINE
ÉPARGNEZ 2.08!
3⁸⁸
Prix régulier LaSalle 5.96
Fibr polyester / viscose. Style nouvelle mode avec ceinture assortie et glissière au dos. Rouille, vert ou brun. Fillettes 7 à 14. Aussi disponible en acrylique.

ROBES DERNIER CRI
ÉPARGNEZ 3.08!
6⁸⁸
Prix régulier LaSalle 9.96
Du polyester guingan! Devant boutonné, taille plissée et manches longues. Col et revers unis. Bleu ou rouge. Fillettes 7 à 14. Choix d'autres modèles au même prix.

DEUX BONS ACHATS!
ÉPARGNEZ 2.08!
3⁸⁸
Prix régulier LaSalle 5.96
BLOUSES IMPRIMÉES
100% acrylique. Manches longues, col et patte pleine longueur. Beige / brun, bleu / vert ou beige / vert. Fillettes 7 à 14.
CHASUBLES UNIES Tout polyester. Encolure ronde, ceinture incrustée. Garniture de boucle et bouton. Vert, rouille ou brun. Fillettes 7 à 14.

TEE-SHIRTS À MOTIFS
ÉPARGNEZ 1.01!
1⁵⁵
Prix régulier LaSalle 2.56
Tricot 100% coton. Ras du cou, manches longues et motifs imprimés devant. Blanc. Fillettes 8 à 14. Aussi fibres diverses unies ou à motifs.

PANTALONS VELOURS CÔTELÉ
ÉPARGNEZ 3.08!
4⁸⁸
Prix régulier LaSalle 7.96
Tissu 100% coton. Modèle nouveau avec ceinture en même tissu et glissière devant. Marine, brun ou vin. Fillettes 7 à 14. Autre modèle au même prix.

6⁹⁷
TOUT-ALLER POUR DAMES
Empeigne moccasin en simili-cuir. Modèle à soufflet dissimulé doublure souple et semelle moulée. Tan seulement. Pointures 5 à 10.

3⁹⁷
SOUILIERS LACÉS EN DENIM
Empeigne en denim à lacage 3 oeillets. Bout pare-chocs, fausse et voûte cousinées, semelle moulée. Bleu clair ou marine. Enfants 5 à 10 et 11 à 3.

16⁹⁷
CHIC SANDALES DE CUIR
Empeigne en cuir véritable; semelle compensée recouverte de suède. Courroie réglable, fausse cousinée et semelle de crêpe. Brun, marine. Dames 5 à 10.

7⁹⁰
POUR DAMES ET JEUNES FILLES
Empeigne en simili-cuir noir. Style oxford genre escarpin ou à courroie en T. Semelle plate-forme et taçon 2". Noir et tan. Dames 5 à 9.

CHAUSSETTES NYLON POUR ENFANTS
2^{\$1} pour
Nylon extensible de qualité. Choix vaste et varié de modèles et motifs fantaisie. Teintes en vogue. Garçons et filles, 6-8 1/2 fillettes 9-11.

SOUTIENS-GORGE ACHAT SPÉCIAL!
99¢
De marque "Teen Form" spécialement conçus pour les jeunes. Bonnets souples en nylon Antron, dos élastique en Lycra spandex. Blanc ou beige. Bonnets AA, A, B en tailles 30, 32 et 34.

VÊTEMENTS DE NUIT EN FINETTE
2⁴⁴
Confortable coton lavable. Choix de longues robes de nuit à manches longues, empiècement, dentelle et boutons ou de pyjamas 2-pcs imprimés. Coloris divers. Fillettes 8 à 14.

ENSEMBLES 2-PCES POUR FILLETES 7-14
ÉPARGNEZ 3.97! ÉPARGNEZ 4.08!
7⁹⁹ 9⁸⁸
Prix régulier LaSalle 11.96
ENSEMBLES JUPE Polyester double maille. Haut à col pointu et revers côtelés de ton contrastant décoré de motifs amusants devant. Jupe style fourreau de teinte opposée. Blanc / rouge ou naturel / rouille. Aussi en 2 autres modèles.
Prix régulier LaSalle 13.96
ENSEMBLES PANTALON Deux-pièces en pur polyester. Veste chemise à col pointu, manches longues, patte de boutonnage et faux rabats de poche. Pantalon assorti à glissière devant et piqûres contrastantes. Marine, brun, vert, vin ou rouille. Aussi en 2 autres modèles.

LaSalle QUÉBEC 1615 D'ESTIMAUVILLE

STE-FOY 2323 Boul. DU VERSANT NORD au pied de la route du Vallon

LÉVIS 55 CHARLES RODRIGUE

SAISISSANCE GARANTIE ou argent remis
PLAN MISE DE COTE
Nous honorons la carte CHARGEX

AUSSE A • TROIS RIVIERES • CAP DE LA MADELEINE • GRAND MERE • DRUMMONDVILLE

Projet pilote de la SSJB dans la régionale Champlain

par Monique DUVAL

La Société Saint-Jean-Baptiste de Québec lance un projet pilote qui a pour but de faire un préinventaire des biens culturels d'un quartier en particulier, soit la régionale Champlain, qui comprend les paroisses Saint-Sauveur, Saint-Roch et les Saules.

Ce projet a l'adhésion de la Direction générale du patrimoine (ministère des Affaires culturelles) et bénéficiera de la collaboration de la section Inventaire, laquelle, on le sait, assume depuis trois ans la responsabilité de découvrir et de noter sur fiches tout ce qui se trouve d'intéressant dans le Québec concernant le patrimoine québécois.

L'annonce de ce projet pilote a été faite, hier, par le président de la SSJB, M. Jean Hubert, et se fera sur une longue période car on prévoit que plusieurs mois de

travaux seront consacrés à cette tâche.

Ainsi, à la mi-septembre, des membres du conseil de la régionale Champlain entreprendront ce travail qui consistera à faire la recherche de tous les biens meubles et immeubles pouvant se rattacher à l'étiquette "patrimoine québécois". Cela comprend aussi bien les édifices publics, tels que presbytères, églises,

salles paroissiales, que des objets ancestraux et ethnographiques qu'on peut trouver ici et là dans les demeures privées.

C'est M. Rosaire Pageau qui est le président de la régionale Champlain et c'est lui qui assume la première responsabilité de ce travail de grande envergure. De son côté, M. Michel Cauchon, de la Direction générale du patrimoine, apportera son concours et sa collaboration en vue du bon fonctionnement de l'entreprise.

Les paroisses ainsi touchées sont parmi les plus vieilles de la ville de Québec et, de ce fait, sont particulièrement intéressantes du côté historique et ethnographi-

que. Ainsi, cette initiative de la Société Saint-Jean-Baptiste apparaît-elle comme très pertinente et comme pouvant être précieuse à la Direction générale du patri-

moine. Seion M. Hubert, un travail de ce genre a été fait dans le passé et ainsi a-t-on une précieuse documentation, mais elle se termine aux années 1868. Depuis cette date, on ne possède rien et

c'est cette lacune qu'on veut combler. "Les Québécois sont plus que jamais sensibilisés à leur histoire et à leur patrimoine. Aussi est-il important de connaître d'abord ce que

nous possédons et ce qui nous appartient. Après, nous pourrions agir pour conserver nos richesses et les transmettre intactes aux générations qui nous suivront", a ajouté M. Hubert.

On sait que la SSJB consacre, actuellement, tous ses efforts au patrimoine québécois, qu'elle en fait le sujet de ses congrès, de ses colloques et de plusieurs de ses activités.

Le stade couvert de St-Georges de Beauce aura coûté \$750,000

Par Gilles PEPIN du bureau du Soleil

SAINT-JOSEPH — Le stade couvert de Saint-Georges de Beauce aura coûté pas moins de trois quarts de million de dollars, une fois l'agrandissement terminé et pour lequel la municipalité vient de créer un emprunt de \$270,000.

Et l'on ne sait pas encore si les travaux d'agrandissement pourront être terminés à temps pour l'ouverture de la Ligue nord-américaine dans la Beauce, le 19 octobre. On le saura vendredi soir de cette semaine, lors du dévoilement des offres d'entrepreneurs.

C'est ce qu'a admis, hier, le greffier de la municipalité, M. Edwin Gendron, en remarquant cependant que "tout semble encore possible".

Tout fier de l'admission de leur nouvelle équipe Les Jaros de Beauce dans cette ligue majeure de hockey, les Beaucerons attendent avec impatience l'ouverture de la saison chez eux.

Leur stade couvert, qui a coûté tout près d'un demi-million de dollars, il y a 7 ou 8 ans, contient déjà 1,508 sièges. Mais les exigences de la ligue font qu'il faut y ajouter maintenant quelque 900 sièges, en agrandissant par les côtés.

Comme le dit le père Gédéon dans des annonces publicitaires: "Tu devrais voir les jeunes boeufs qu'on a dans la Beauce, je te dis qu'ils ont les jarrets raidés...". Cela décrit tout de même assez bien l'atmosphère qui règne dans la région de la Chaudière quant à l'équipe que possède le

Beauceron authentique André Veilleux.

La formation des Jaros sera complétée bientôt par six ou sept autres joueurs devant être sélectionnés dans différentes équipes professionnelles au cours des camps d'entraînement.

COURS DU SOIR

2 ou 3 soirs par semaine

COURS COMMERCIAL REGULIER

et

CULTURE PERSONNELLE

Niveau secondaire

Acceptons garçons et filles

Cours spéciaux aux adultes

Spécialité:

CONVERSATION ANGLAISE

Aussi

COURS DU JOUR

Recevez pour fins de subvention

Permis No 669515

ECOLE BLUTEAU

473, de la Canardière

Tél.: 524-3215

Certificat du Ministère de l'Éducation

Essai de 15 jours gratuits

Bureau: De 9 h.m. à 8.30 p.m.

CHAUSSETTES NYLON POUR FILLETTES

2 pour \$1

Tricot extensible résistant et durable. Revers rabattus. Blanc, marine, brun ou jaune. Une pointure pour 7-9 1/2.

PYJAMAS COTON POUR ENFANTS

2 44 ch.

Choix de modèles 2-pièces. Garçons: bord passepoilé et poche poitrine; fillettes col rond et bordure de dentelle devant. Variété de coloris. Tailles 4 à 6x.

CALEÇONS BLANCS POUR GARÇONS

2 pour \$1

Fibre 100% coton facile d'entretien. Modèle tout confort à taille élastique. Blanc seulement. Tailles 2 à 6x.

CHOIX DE CULOTTES POUR FILLETTES

3 pour \$1

Modèles réguliers ou bikinis en pur acétate lavable. Bordure élastique de fantaisie. Blanc, rose, bleu, menthe, lilas ou nu. 2 à 6x.



Hommes 7-12 11⁹⁷ 9⁹⁷

TOUT-ALLER PEAU DE PORC

Empègne moccasin à lacage. Semelle rebondissante en caoutchouc mousse. Brun seulement.



Hommes 7-12 11⁹⁷ 9⁹⁷

SOULIERS 'FORM SPORT'

Du Canada, en cuir de qualité. Empègne lacé, entrée rembourrée, fausse et voûte coussinées. Blanc à rayures bleues.



14⁹⁷

OXFORDS CUIR POUR HOMMES

Empègne moccasin en véritable cuir. Lacage 2 oeillets. Confortable semelle souple. Brun foncé ou tan. Pointures 7 à 11.



12⁶⁷

CHIC CHAUSSURES DE CUIR

Genre oxford avec empègne en cuir de choix. Semelle robuste et durable. Noir / tan ou noir / brun au choix. Hommes 6 à 12.

ROBES POLYESTER

ÉPARGNEZ 2.41!

5⁵⁵

Prix régulier LaSalle 7.96

Col cheminée, boucle en guingan, devant nid d'abeilles et ceinture. Manches longues. Bleu royal ou rouge. Fillettes 4 à 6x. 3 autres modèles disponibles!

TRICOTS D'ACRYLIQUE

PULLS POUR FILLETTES

Encolure carrée, manches longues et broderie devant. Blanc cassé, marine, brun ou rouge. 4 à 6x.

ÉPARGNEZ 1.10!

1⁶⁶

Prix régulier LaSalle 2.76

CARDIGANS POUR GARÇONS

Tricot torsadé à manches longues encolure en V et boutons devant. Jaune, rouge, bleu poudre ou marine. 4 à 6x.

PROFITEZ DE CES OFFRES ET ÉPARGNEZ!

ÉPARGNEZ 74!

1²²

Prix régulier LaSalle 1.96

TEE-SHIRTS 100% COTON. Col roulé, manches longues à revers cotées. Turquoise, rose, blanc, rouge, brun, marine ou or. Enfants 4 à 6x. Aussi disponible en différentes fibres.

ÉPARGNEZ 1.08!

2⁸⁸

Prix régulier LaSalle 3.96

PANTALONS/FILLETTES

Denim acrylique / nylon extensible. 2 poches cousées devant. 2 poches au dos. Taille élastique. Marine, brun ou vert. 4 à 6x. Autres modèles au même prix.

ÉPARGNEZ 1.30!

1⁶⁶

Prix régulier LaSalle 2.96

T-SHIRTS POUR GARÇONS. Polyester / coton. Encolure cheminée et manches longues contrastantes. Motif imprimé amusant. Blanc et rouge ou blanc et bleu royal. Tailles 2 à 6x.

ÉPARGNEZ 1.93!

3³³

Prix régulier LaSalle 5.26

PANTALONS/GARÇONS

Tricot double 100% polyester. Taille semi-élastique, braguette et boutons. Choix de couleurs et de motifs. 4 à 6x.

ÉPARGNEZ 1.02!

1⁴⁴

Prix régulier LaSalle 2.46

BLOUSES TOUT NYLON. Modèle classique à patte de boutonnière devant et manches longues. Bleu ou vert. Fillettes 4 à 6x. Autres modèles au même prix.

ÉPARGNEZ 1.52!

2⁴⁴

Prix régulier LaSalle 3.96

JUPES VELOURS CÔTELÉ. De confection canadienne en pur coton. Modèle de ligne évanescente en vogue. Marine, brun ou rouge au choix. Fillettes 4 à 6x. Autres tissus et modèles disponibles.

ENS. COORDONNÉS 100% POLYESTER

ÉPARGNEZ 2.57 ET 2.97!

6⁹⁹

Prix réguliers LaSalle 9.56 et 9.96

FILLETTES 4-6x.

Haut d'effet superposé avec corsage jacquard boutonné devant. Col, patte et revers de teinte unie ou contrasté. Pantalon assorti à taille élastique au dos et braguette à glissière devant. Brun, marine ou beige. Plusieurs autres modèles en magasin.

GARÇONS 4-6x.

Ensemble deux-pièces de couleur unie. Veste de style chemisier à devant droit. Pantalon assorti à taille élastique au dos et braguette à glissière devant. Brun, marine ou beige. Plusieurs autres modèles en magasin.

Spécialiste du JEANS à LIMOILLOU

SPECIAUX CETTE SEMAINE:

Jeans Jacket

UNISEXE

En denim

de marque connue

Val.: \$14.95 SPECIAL

200 paires **Jeans et Chemises**

UNISEXE

Gr.: 8 à 16 ans

\$3.00

Val.: \$7.95 SPECIAL

A liquider

Habits UNISEXE

Pour garçons ou filles

Gr.: 8 à 16 ans -

100% coton, couleurs variées

Rég.: \$24.99 pour

\$6.99

Egalement JEANS JACKET et JEANS DE MARQUES LOIS ET VALE EN MAGASIN

Heures d'affaires:

Lundi de 1h. p.m. à 5h. p.m.

Mardi, mercredi de 9h.30 a.m. à 5h. p.m.

Jeudi, vendredi de 9h.30 a.m. à 9h. p.m.

Samedi de 9h.30 à 5h. p.m.

vêtements BELARO INC.

Boutique Unisex

383, 2e Rue, Limoilou - Québec

(voisin Boulangerie A. Laflamme)

Tél.: 522-3222

Stationnement à l'arrière du magasin

UTILISEZ NOTRE PLAN AVANTAGEUX MISE DE CÔTÉ \$1

Le capitaine Wallace, pilote d'avion d'une rare expérience

VANCOUVER (PC) — Une grande partie de la vie du capitaine Emerson (Wally) Wallace s'est passée à piloter à peu près tous les types d'avions. Après 70 missions de combat, pendant la Deuxième guerre mondiale, comme pilote de bombardier, le capitaine Wallace a piloté dans les Prairies, dans l'Arctique et au-dessus des côtes de la Colombie-Britannique, pour des compagnies d'appareils nolisés, des compagnies d'aviation commerciale, des appareils appartenant à des compagnies minières, avant d'entrer à l'emploi de West Coast Transport, la filiale de transport aérien de MacMillan Bloedel.

La flotte aérienne de West Coast, dont la base est l'aéroport international de Vancouver, et dont le capitaine Wallace est le gérant, comprend un appareil à turbomoteur Beach Kingair, et deux Grumman G-21 en parfait état, qui ont été construits aux environs de 1920.

Le capitaine Wallace habite à quelques minutes de

l'aéroport. Sa femme et sa belle-sœur ont toutes deux des licences de pilotes, et son fils aîné pilote un avion réactif privé pour une chaîne de grands magasins.

Activités quotidiennes

En plus de piloter, le capitaine Emerson supervise les activités quotidiennes d'une compagnie d'aviation qui comprend 13 employés à plein temps, y compris quatre pilotes et quatre copilotes, en plus du personnel de bureau et d'entretien.

Les bi-moteurs G-21 sont bien connus dans les localités de la côte, comme Nanaimo, Powell River, Port Alberni, Campbell River et Port Hardy. Peints en deux tons de vert, les deux avions fonctionnent comme s'ils venaient de sortir de la ligne de montage Grumman—et probablement même mieux, étant donné que le capitaine Wallace les a fait modifier et ajuster pour répondre aux conditions spéciales de vol au-dessus de la Côte Ouest.

"Le Grumman Goose est un

bon appareil, très résistant, et si on l'entretient bien, il peut voler indéfiniment, dit le capitaine Wallace. C'est un avion idéal pour l'environnement marin que nous avons

sur la côte de Colombie-Britannique." Le capitaine Wallace est originaire de Cardale, Manitoba, près de Brandon. "Un

jour en 1939, dit-il, j'ai jeté mes livres par la fenêtre de l'école, et je suis entré dans l'aviation canadienne—à la grande consternation du principal de l'école, qui me

croyait fou—et je l'étais peut-être."

Après avoir servi outre-mer, il a été licencié en 1945 et est retourné au Manitoba,

dans l'intention de devenir fermier. "Mais j'ai fait l'erreur d'entrer dans le club local d'aviation", dit-il.

Il a piloté des avions de

brousse au Manitoba, mais au salaire de \$130 par mois, ce n'était guère lucratif. "Alors j'ai fait mes bagages, et je vis en Colombie-Britannique depuis ce temps-là."



Le capitaine Emerson (Wally) Wallace, au contrôle d'un des bi-moteurs Grumman Goose, appartenant à MacMillan Bloedel. Wallace, pilote de combat ayant à son crédit 70 missions pendant la Seconde Guerre mondiale, est directeur de la filiale de MacMillan Bloedel, West Coast Transport, à Vancouver.

Buchanan en tournée dans le Grand Nord

OTTAWA (PC) — Le ministre des Affaires du Nord, Judd Buchanan, entreprend demain une tournée de deux semaines dans le Grand Nord et il est aux prises en l'occurrence avec un certain handicap — un certain handicap au point de vue publicitaire, et aussi au point de vue protocolaire... Car le premier ministre Trudeau et son fils Justin sont présentement dans le Grand Nord. Le commissaire pour les Territoires du Nord-

Ouest, Stuart Hodgson, reçoit officiellement Pierre Elliott Trudeau et Justin Trudeau et il devra recevoir officiellement aussi le ministre des Affaires du Nord.

Or, le Grand Nord, il est effectivement grand...

Mais, dit-on au ministère des Affaires du Nord, "s'il y a quelqu'un qui peut se trouver à deux endroits en même temps, c'est bien St. Hodgson..."

VESTES DE CUIR REFENDU

SVP LaSalle

À UN SEUL BAS PRIX

● Prix en vigueur jusqu'à samedi
● Tant qu'il y en aura!
Nous nous réservons le droit de limiter les quantités



RECHERCHEZ-VOUS LE POLYESTER ?

\$4

BLOUSE SANS REPASSAGE - Manches longues, col à pointes, patte de boutonnage pleine longueur. Imprimés lustrés en vogue. Dames, P.M. et G.

5⁹⁶

PANTALONS GABARDINE - Tissu 100% polyester. Élegant modèle dernière mode! Taille montée à passants étroits, ceinture à boucle assortie, jambes 32". Tons chameau, brun, vert ou noir. Dames 8 à 16.

ARTHUR THIVIERGE & FILS
ÉPICIER-BOUCHERS — GROS et DETAIL
198 Hermine (coin Mazenod), Tél. 522-3804

CRÈME GLACÉE 3 CHOP.	1.20	POULET CANADA CAT. "A"	
BLE SOUFFLE MINOT.	1.40	3 LB A 3/4 LB, LB	.80
RAISINS SECS 2 LB	1.20	CUISSE POULET LB	1.00
MENTHES ASSORTIES 2 LB	1.10	JAMBON COTTAGE	
BREVUAGE SIP SAC 40 OZ	.40	2 1/2 LB A 4 LB, LB	1.20
BETTES ID. CURE 19 OZ	4/99	BOEUF HACHE, LA LB	.50
FEVES JAUN. P&P. 19 OZ	4/1.25	LARD HACHE, LA LB	1.55
TOMATES CHOIX 19 OZ	2/99	CROQUETTE MORUE LB	.60
CIGARETTES CARTON	5.70	BACON TRANCHE LB	1.90
CIRE LIQ. 46 OZ AERO.	2.40	DEVANT VEAU GELE LB	.90
EASY OFF SPRAY 14 OZ	1.20	EPICULE AGNEAU N.-Z. LB	1.00
SAVON STERILINE 6 BARRES	6/75	FRITES MOCAIN 2 LB	.60
MOPPE, BALAI, LAVETTE	—	ROTI PALETTE LB	.70

ORANGES OUTSPAN (130) OZ	.67	FARINE 100 LB	16.90
RAISIN BLEU, POIRE PAN.	1.90	LAIT CARNATION 40/16	17.90
POMMES MELBA MINOT	4.60	BISCUITS BEURRE CS. LB	.50
DIGNONS JAUNES 5 LB	.75	POIS A SOUPE 10 LB	3.65
CAROTTES QUE. 5 LB	.47	FEVES BLANCHES 10 LB	2.10
PATATES QUE. 60 LB	3.80	SAVON POUORE 8% 5 LB	13.60

★ ★ ★ ★ ★
30^e ANNIVERSAIRE
HOLIDAY ON ICE
★ ★ ★ ★ ★

TROUVEZ VOTRE NOM
DANS LES ANNONCES CLASSEES DU
SOLEIL

Le concours TROUVEZ VOTRE NOM dans les annonces classées du Soleil commence le 19 août. Tous les jours, jusqu'au 28 août, cinq noms précédés de 2 étoiles y seront cachés. Si vous découvrez le vôtre, vous aurez 48 heures pour vous présenter au Service des ANNONCES CLASSEES afin de réclamer vos 2 billets pour le spectacle de

HOLIDAY ON ICE
DU 28 AOÛT AU 7 SEPTEMBRE

UN QUATUOR DE QUALITE
Habileté, grâce et beauté ne sauraient mieux décrire ces incomparables patineuses

NE MANQUEZ PAS DE PARCOURIR LES ANNONCES CLASSEES afin de voir si votre nom y apparaît du 19 août au 28 août

MANTEAUX SPORT EN VRAI CUIR REFENDU

Col en véritable fourrure ou Sherpa.

ÉPARGNEZ \$16!

39⁹⁶

Prix régulier LaSalle 55.96

Tailles: 7 à 15

DAMES FINS PULLS D'ACRYLIQUE
2 pour \$5

Tricot finement côtelé, souple et confortable. Encolure loin du cou ou ras du cou; devant brodé. Choix de marine, brun ou vert bouteille. P.M. et G.

360 ML. 350 ML. 6 ON.

VENTE PRODUITS 'NOXEMA' VOTRE CHOIX

99¢

ch.

10 ON. 10 ON. 10 ON.

DESODORISANT NOXEMA
NOXEMA
NOXEMA ANTI-PERSPIRANT POWDER

UTILISEZ NOTRE PLAN AVANTAGEUX D'AUTOMNE MISE-DE-CÔTÉ \$1!

Et si un avion s'écrasait sur une usine nucléaire?

par Gérard McNEIL

OTTAWA (PC) — Il y a deux ans, Gordon Edwards, un mathématicien, assistait à une causerie donnée à l'Université de Colombie-Britannique par un physicien nucléaire, George Griffiths.

Cette rencontre mènera peut-être à une enquête fédérale sur l'utilisation de l'énergie nucléaire au Canada, au moment où on se pose des questions de plus en plus nombreuses sur cette étrange et nouvelle industrie. Mais du moins, il y a de l'espoir.

M. Edwards écoutait pendant que M. Griffiths insistait sur le fait qu'il n'y a jamais eu d'accident grave dans une usine d'énergie nucléaire. Puis il demanda: "Qu'arriverait-il si un avion s'écrasait sur une usine nucléaire?" Au cours d'une interview subséquente, le jeune mathématicien a dit que la réaction des physiciens nucléaires qui se trouvaient dans l'auditoire avait été hostile. Un débat public s'ensuivit entre MM. Edwards et Griffiths.

M. Edwards, qui habite maintenant Montréal et est un des instigateurs d'une campagne en faveur d'un contrôle plus étendu des développements nucléaires, a répondu à sa propre question et à beaucoup d'autres.

Nombres recherches

Pour se préparer au débat avec Griffiths, il s'est d'abord rendu à la principale bibliothèque de l'université, où il trouva un assortiment de livres et de fascicules qui ne disaient pas grand-chose sur les risques nucléaires. Il alla ensuite à la bibliothèque scientifique, où un monde totalement différent, fait de dangers presque inimaginables, était décrit dans des études rarement portées à la connaissance des profanes.

Bien que jusqu'à maintenant aucun accident grave ne se soit produit dans une usine d'énergie nucléaire, des "fusions" (core meltdowns) sont survenus dans trois réacteurs nucléaires, et chaque fois la cause était principalement due à des erreurs humaines.

Cette fusion se produit quand le système de refroidissement dans un réacteur fait défaut, et que les matériaux radioactifs en décomposition se réchauffent, et en fondant s'acheminent vers l'extérieur du réacteur.

Près de la ville

L'usine d'énergie nucléaire de l'Hydro-Ontario, à Pickering, est une des plus grandes au monde, et elle est située à moins de 30 milles

de Toronto. Ses réacteurs sont plus puissants que ceux dont il est question dans l'étude faite aux Etats-Unis. M. Edwards a dit que si on construit un grand aéroport à Pickering, il y aura un risque supplémentaire.

L'accident survenu au réacteur expérimental de Fermi, dans le Michigan, a été attribué à un soudage défectueux. Une pièce de métal a bloqué l'agent refroidisseur dans son cheminement vers deux canaux de carburant, créant une situation tellement critique que les autorités ont songé pendant un moment à faire évacuer Detroit.

A Chalk River, Ontario, un erreur humaine a accéléré le processus de fusion en 1962, alors que quelqu'un a poussé les mauvais boutons par accident, ce qui a eu pour effet de faire monter rapidement la température du noyau. M. Edwards a dit que les explosions de gaz hydrogène ont lancé une porte de quatre tonnes à quatre pieds dans l'air.

Le troisième accident du même genre s'est produit au pays de Galles. Un feu flamba dans le réacteur pendant deux jours et demi avant que quelqu'un le remarque.

Fuite de radiation

Quatre cent milles carrés de terre et une partie de la Mer d'Irlande furent contaminés par la radiation qui s'échappa de l'usine, pour tant isolée. "Personne ne connaît les conséquences probables d'un accident nucléaire", dit M. Edwards, qui qualifie de "charlatanisme scientifique" les réassurances optimistes de l'industrie nucléaire.

Le Parlement a adopté un projet de loi sur l'assurance nucléaire en 1970, mais le gouvernement ne l'a pas proclamé encore parce que, cinq ans après le début des négociations, il n'a pu réunir un consortium de compagnies privées pour assurer les usines nucléaires.

Ces compagnies incluent, comme clause régulière dans les polices couvrant les maisons ou les automobiles une exception concernant les accidents nucléaires. Ces derniers ne sont pas couverts.

M. Edwards est un des membres fondateurs de la Coalition pour la responsabilité nucléaire. Aux environs de 1960, ce groupe aurait pu être considéré comme radical. En 1975, il inclut non seulement les partisans de l'interdiction des bombes nu-

cléaires, mais aussi un assortiment de citoyens inquiets, dont des pêcheurs de la Nouvelle-Ecosse, des citoyens de Colombie-

Britannique qui craignent des séismes provoqués par des explosions, et des Manitobains préoccupés par l'entreposage des déchets ra-

dioactifs. Récemment, le ministre de l'Environnement, Mme Jeanne Sauvé, a entendu en audience M. Edwards, en vue

d'établir une enquête publique sur les problèmes relatifs à l'énergie nucléaire. "Uniquement le fait que je sois considéré comme la per-

sonne à consulter sur ce sujet me semble alarmant, de dire M. Edwards. Après tout, je ne suis qu'un amateur." Il a ajouté que cela illustre

la nécessité d'une vaste enquête avant que le Canada s'engage à dépenser de vastes sommes en énergie nucléaire.

ÉPARGNES SPECTACULAIRES

SVP LaSalle

pour hommes et garçons

● Prix en vigueur jusqu'à samedi
● Tant qu'il y en aura!
● Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.



LA MODE MASCULINE À BON PRIX!

ÉPARGNEZ 2.02! **4⁸⁴**

Prix régulier LaSalle 6.86

CHEMISES SPORT
Tricot coton / polyester imprimé. Col indéformable, patte de boutonnage, poche poitrine. Fond brun, bleu ou tan. Hommes, P.M. et G.

ÉPARGNEZ 4.02 **5⁸⁴**

Prix régulier LaSalle 9.86

PANTALONS POLYESTER
Beau tricot de mise habillée. Taille montée doublée, poches cavalières devant et poches au dos. Marine, brun, chameau ou noir. Tailles: 30 à 42.

ÉPARGNEZ 2.86! **\$8**

Prix régulier LaSalle 10.86

JEANS VELOURS CÔTELÉ
Mélange coton / polyester. Style Western à 5 poches et jambes évasées très larges. Tons cannelle, noir, brun ou bleu. Jeunes hommes, 28 à 36.

ACHATS SPÉCIAUX

2^{\$} pour

T-SHIRTS À NUMÉROS
Fortrel polyester / coton. Ras du cou avec numéros imprimés devant, dos et manches longues. Rouge, olive, or ou bleu. P.M.G.

FINS TRICOTS ACRYLIQUE
Nouvel aspect superposé en 2 modèles: tout uni avec piqués contrastantes ou col. Marine, brun, vert, rouille, citrouille ou bleu sarcelle. 8 à 16.

JEANS WESTERN DENIM
Coton pré-rétréci. Modèle à 5 poches avec taille à passants pour 8 à 16 et taille semi-élastique pour 7 à 12. Bleu.

NOUVELLE VAGUE!

ÉPARGNEZ 2.02! **4⁸⁴**

Prix régulier LaSalle 6.86

CHEMISES BÔCHERON
Chaud mélange laine / viscose. Patte de boutonnage et poches à rabat devant. Plaid rouge ou bleu. Garçons 8 à 16.

ÉPARGNEZ 3.02! **6⁸⁴**

Prix régulier LaSalle 9.86

JEANS JAMBES ÉVASÉES
Coton "Sanforized" teint à l'indigo. Denim 13-3/4 oz. Bleu seulement. Garçons 8 à 18.

ENSEMBLES POUR GARÇONS

ÉPARGNEZ 5.02! **9⁸⁴**

Prix régulier LaSalle 14.86

Croisé 100% polyester tout confort. Veste à col chemisier, patte d'épaule et boutons pression devant, aux poches poitrine à rabat et aux revers de manches. Pantalon assorti avec taille à passants, glissière nylon, 2 poches cavalières devant et 2 au dos. En beige, marine ou brun. Tailles 8 à 18.



Le Dr Gordon Edwards, un mathématicien vivant à Montréal, est un membre fondateur de la Coalition pour la responsabilité nucléaire. Aux environs de 1960, ce groupe aurait été considéré radical. Maintenant, il comprend non seulement les partisans de l'interdiction de la bombe atomique, mais un assortiment de citoyens inquiets venus de la Nouvelle-Ecosse, de la Colombie-Britannique et du Manitoba. La coalition essaie présentement d'obtenir la formation d'une enquête sur l'utilisation de l'énergie nucléaire au Canada.

SCANDINAVIAN QUILT CO. LTD.
EDINBURGH, ECOSSE

Nous sommes heureux d'annoncer que nous participerons à Expo-Québec, au kiosque no 73 du Pavillon Commercial.

Depuis plusieurs années, notre compagnie est chef de file dans la fabrication et la distribution en Grande-Bretagne de duvets continentaux, couvertures, draperies, etc. Les années nous ont conféré une réputation de qualité et d'intégrité - et un excellent service postal.

Nos duvets ne sont fabriqués qu'avec les matériaux de première qualité - batiste fine, duvet et plumes de jeune canard. Nos duvets sont fabriqués selon un principe particulier et sont garantis durant dix ans. Matériaux et rembourrages sont rigoureusement conformes aux normes BS2005 et BS1425 du Gouvernement Britannique.

Nous vous invitons à visiter notre kiosque et à examiner nos produits.

Si vous désirez passer une commande, les produits vous parviendront directement d'Ecosse, payable à la livraison - Aucuns frais avant de n'avoir reçu votre commande. Nous vous attendons avec une hospitalité tout Ecossaise.

SCANDINAVIAN QUILT COMPANY LIMITED
120-125 Seaview Terrace,
Edinburgh
EH15 2HQ, Ecosse

VENTE PRODUITS 'NOXZEMA' VOTRE CHOIX

99¢ ch.

12 on. avec RASOIR GRATUIT

BRUSHLESS NOXZEMA

19 ON. NOXZEMA MOUTHWASH

10 ON. AVEC 5 LAMES GRATUITES

LaSalle QUÉBEC 1515 D'ESTIMAUVILLE

STE-FOY 2323 Boul. DU VERSANT NORD

LÉVIS 55 CHARLES RODRIGUE

AUSSI A TROIS RIVIÈRES • CAP DE LA MADELEINE • GRAND MÈRE • DRUMMONDVILLE

SATISFACTION GARANTIE ou argent remis

PLAN MISE DE COTE

Nous honorons la carte CHARGE



provigo

**Chez
Provigo**



**le
service
au
boutte**

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU 30 AOUT 1975.

**AU RETOUR DE LA
CAMPAGNE... EPARGNEZ**



**VIANDES
de qualité**



JEUNE DINDON

Catégorie A Canada
congelé, iviscéré
pesant 5 à 10 livres

La livre **.77**

**BOEUF DE L'OUEST DE CHOIX
ROSBIF DE SURLONGE**

DESOSSE, SANS PERTE
TENDRE ET JUTEUX

La livre

1.49

**FOIE
DE BOEUF
FRAIS TRANCHE**

La livre **.65**

**SALAMI
TRANCHE
HER PAK**

Paquet 6 onces **.59**

SMOKED MEAT

HER PAK
4 env. 2 oz

1.28

**CRETONS
PROVIGO**

Boîte 10 onces

.99

**FILET
DE SOLE
BON ET DELICIEUX**

La livre **1.39**

**JUS DE
TOMATES
PROVIGO
FANTAISIE**

Boîte 19 onces

.25

**RAGOUT
CORDON BLEU
BOULETTES OU
PATATES RONDES**

Boîte 30 onces

1.27



**POMMES
DE TERRE
CANADA NO 1**

Sac 10 livres

.89

ORANGES SUNKIST

VARIETE VALENCIA
IMPORTÉES DE LA CALIFORNIE
GROSSEUR 113

La douzaine **.89**

POIRES BARTLETT

IMPORTÉES DE LA CALIFORNIE
CANADA DE FANTAISIE

2 livres pour **.59**

CHAMIGNONS

FRAIS
PRODUIT DU QUEBEC

Boîte 1/2 livre **.65**

CITRONS

VARIETES DE CHOIX
IMPORTÉES DE LA CALIFORNIE

6 pour **.59**

**DETERGENT
LIQUIDE
MIR**

2 bout. 24 onces

.99

**LIQUEUR
PEPSI-COLA
REGULIERE**

Bouteille 26 onces

.29 plus dépit

JUS F.B.I. RECONSTITUE

PAMPLEMOUSSE,
ORANGE, POMME
OU RAISIN

6 boîtes 6 onces **.85**

JUS DE PRUNES

DELMONTE

Contenant 24 onces **.64**

BISCUITS RITZ

DE CHRISTIE

Boîte 8 onces **.55**

FROMAGE BLACK DIAMOND

CANADIEN TRANCHE
INDIVIDUELLE FIN

Format 22 onces **2.99**

POP TART ASST.

DE KELLOGG

Format 11 onces **.73**

POIS VERTS

REG. VALUE

3 boîtes 19 onces **1.00**

SAUCE A LA VIANDE

FREDDY

Jarre 24 onces **1.54**

MOUTARDE

PREPAREE
SCHWARTZ

Jarre 16 onces **.45**

MARINADE

SUCREES MELANGEES
MC LARENS

Jarre 48 onces **1.59**

OLIVES FARCIES

MCLARENS
MANZ. NON PLACEES

JARRE 12 ONCES **.89**

HUILE VEGETALE

CRISCO

Contenant 38 onces **1.69**

SIROP DE TABLE

HABITANT

Contenant 22 onces **1.09**

MELASSE

LA NEGRESSE

Contenant 48 onces **.99**

BISCUITS CHRISTIE

CHIPS AHOY
OU OREO

Format 16 onces **.89**

PEROXIDE

MARCO
10 VOLUMES

Bouteille 8 onces **.29**

COUCHE PAMPERS

DE NUIT

Format de 12 **1.39**

MINI-SERVIETTES

STAYFREE

Format de 18 serviettes **.59**

RINCE-BOUCHE

SCOPE

Bouteille 17 onces **1.47**

PAPIER-TOILETTE

LADY SCOTT

Cello de 2 rouleaux **.59**

PAPIER MOUCHOIR

SCOTTIES

Boîte de 200 **.58**

ESSUIE-TOUT

SCOTT

Cello de 2 rouleaux **.95**

DETERGENT BREEZE

Format Gant

1.49

NOURRITURE POUR CHIENS

PEP, BOEUF,
FOIE OU POULET

Boîte 25 onces **.33**

**EPARGNEZ
AVEC LES
PRODUITS
PROVIGO:**

**MACEDOINE
CHOIX**

Boîte 19 onces **.35**

**ONGUENT
PETROLATUM**

Jarre 16 onces **.99**

**CAFE
FRAIS MOULU**

Boîte 1 livre **1.29**

**JAVEL
CONCENTRE**

Gallon 128 onces **.84**



**Les conseils
pratiques de
Soear Berthe**

Série no 18

Les olives seront moins âcres et moins salées si avant de les ajouter à un plat cuisiné, vous les placer 5 minutes dans de l'eau en ébullition. Pour accentuer le parfum des fraises ou des framboises, aspergez-les de jus de citron. Une sauce une fois liée aux jaunes d'oeufs ou à la crème ne doit pas bouillir sur le feu.

Sortez les blancs d'oeufs 1/2 heure avant de les utiliser, car les blancs d'oeufs trop froids montent difficilement.

S.V.P. veuillez adresser toute correspondance à:

Les conseils pratiques de Soear Berthe
Case postale 130
Succursale Bourassa
Montréal, Qué., Canada
H2C 3E9

provigo

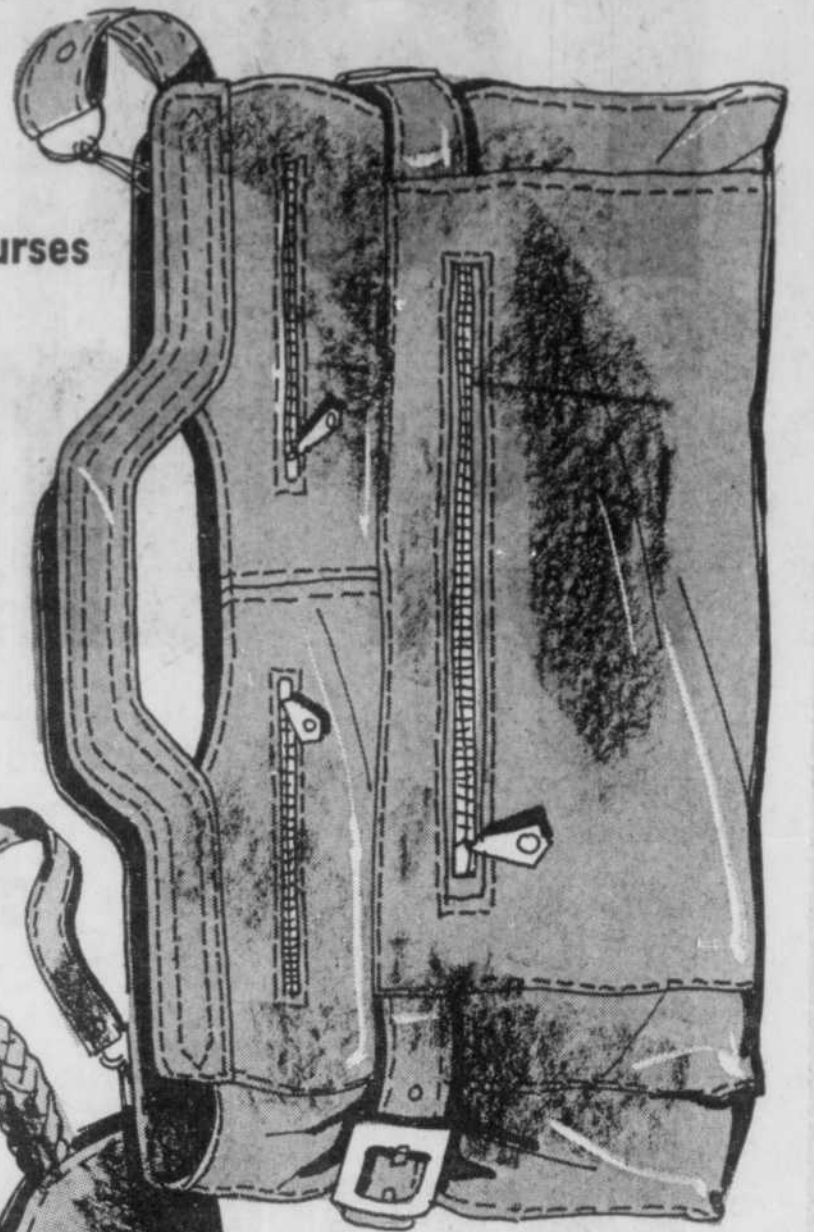
Pollack

Mail St-Roch, Sainte-Foy, Galeries Chagnon, Lévis

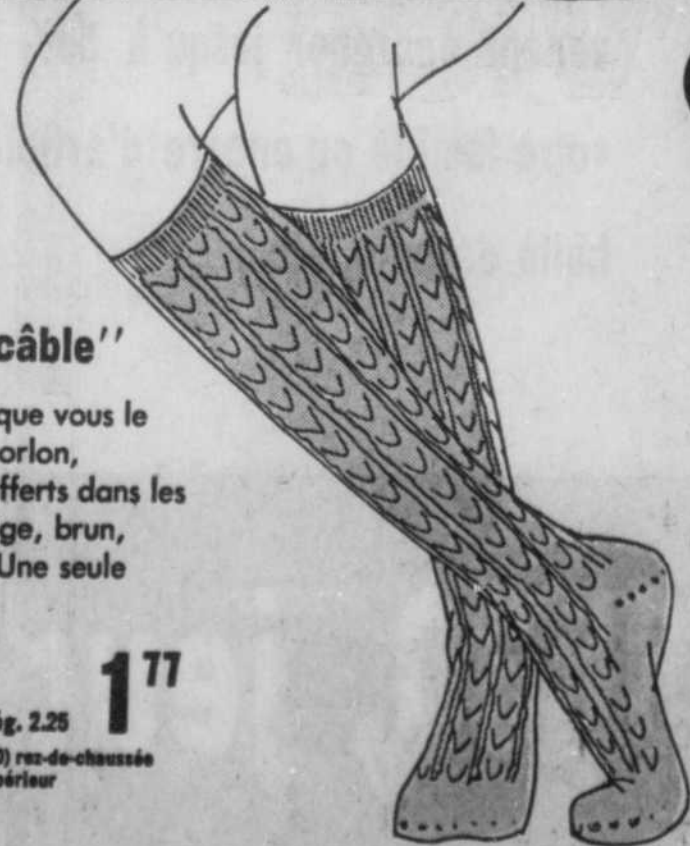
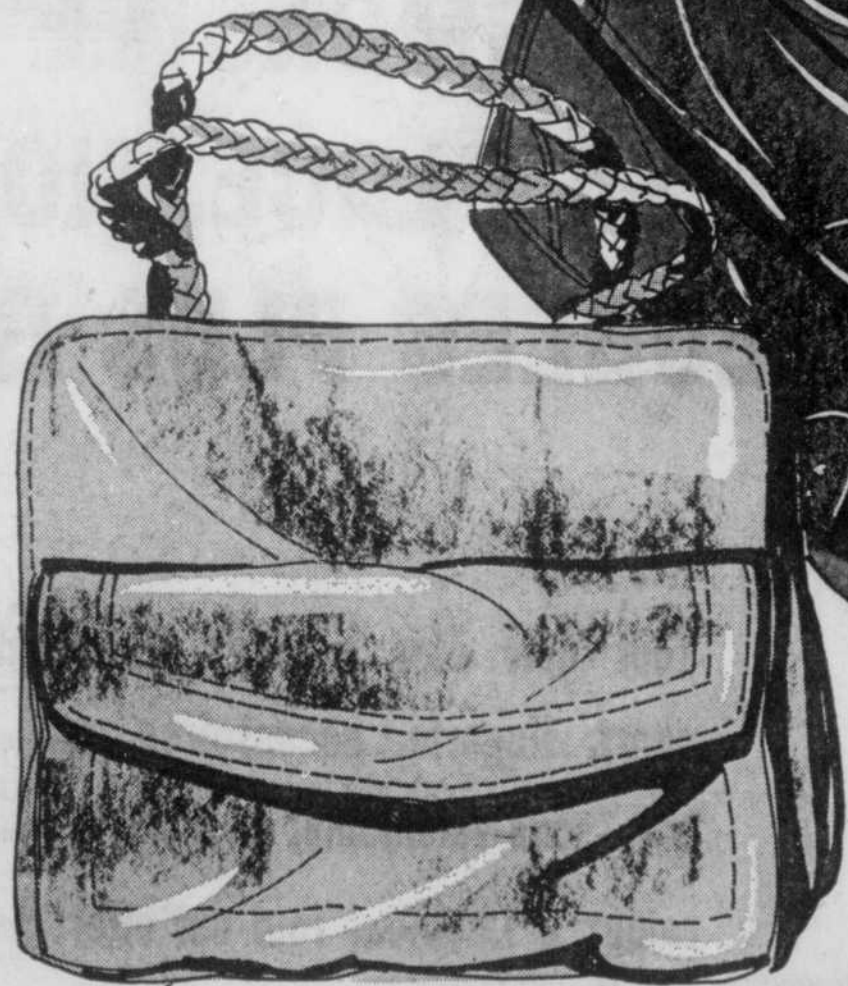
Pour le retour à l'école

Nos 4 meilleurs modèles de bourses offerts à bas prix exceptionnel pendant 3 jours seulement !

Une aubaine inattendue à ne pas manquer... 4 modèles populaires et nouveaux que vous devrez payer au prix régulier dans 3 jours... Trois teintes en vogue au choix: tan, rouge brique ou noir.



Mail St-Roch, ACCESSOIRES (Rayon 400) rez-de-chaussée Sainte-Foy et Lévis, étage supérieur.



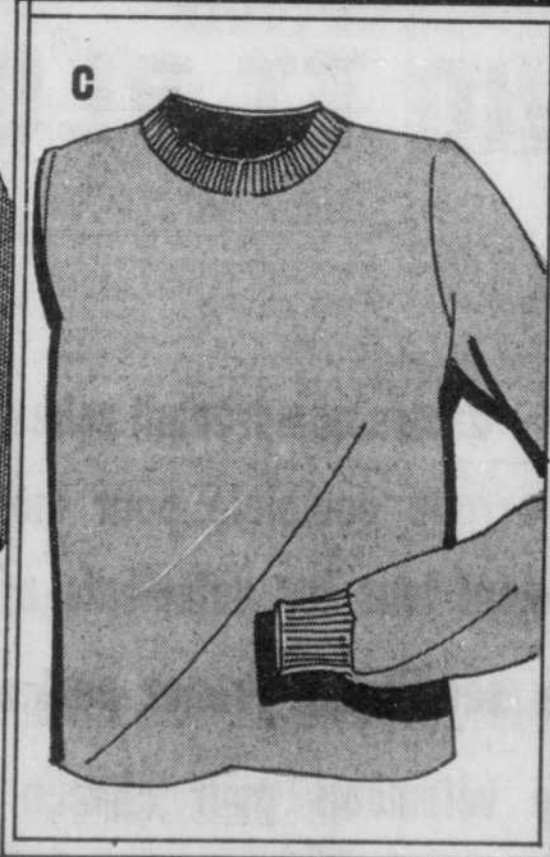
Bas ¾ aux genoux en orlon, motifs "câble"

Pour l'allure collégienne, que vous le soyez ou non, ces bas en orlon, lavables à la machine et offerts dans les tons de marine, blanc, beige, brun, noir, gris ou couleur vin. Une seule taille convient à chacune.

Rég. 2.25 **1⁷⁷**

Mail St-Roch, BAS POUR DAMES (Rayon 370) rez-de-chaussée Sainte-Foy et Lévis, étage supérieur

DITES SIMPLEMENT "PORTEZ A MON COMPTE"



A. Col roulé de qualité présenté dans un choix de plusieurs teintes dont bleu, blanc, vert, marine, etc. Tailles 8 à 16 ans. Rég. 5.50 **3⁹⁹**

B. Chemise de teinte unie avec liséré complet ou demi-patte de boutonnage. En brun, vanille, vert, rouge, marine et plusieurs autres. Tailles 8 à 16 ans. Rég. 8.00 **3⁹⁹**

C. Col au cou de tricot uni, disponible en blanc, jaune, rouille, brun, beige ou rouge. Tailles P.M.G. Rég. 6.00 **3⁹⁹**

Mail St-Roch, VETEMENTS POUR GARÇONS (Rayon 680) troisième Sainte-Foy et Lévis, étage supérieur

Aubaines appréciables pour l'étudiant à la page

3⁹⁹ ch.

Il faut tant et tant d'accessoires pour le retour en classe... profitez de cette offre spéciale pour lui procurer chemises et cols roulés, ces tenues pratiques de tous les jours !

fermeture

du rayon **MINI-BUDGET**

chez **Pollack**
AU SOUS-SOL MAIL ST-ROCH

Profitez de nos
RABAIS DE 20 à 50%

**NOUS FERMONS LE RAYON MINI-BUDGET...
DANS SA PLACE, NOUS Y OUVRONS UN RAYON
DE MEUBLES PLUS GRAND ET PLUS COMPLET !**

Tout doit être liquidé! Vêtements pour dames comprenant robes, manteaux, modesport, lingerie, accessoires, etc... Garde-robe complète pour monsieur... chemises, bas, sous-vêtements, vestons, etc... Egalement tous les vêtements nécessaires pour le retour à l'école... Tout est offert à prix de sacrifice... Prenez part à ces aubaines en venant épargner jusqu'à 50% à l'achat de vêtements pour chacun des membres de votre famille ou encore d'articles de toilette tels que pâte à dents, déodorant, savon, huile de bain, etc...

Dès 9h30, jeudi matin le 28 août!!!